

Décès de l'Hon. sénateur P.-R. Du Tremblay

Le Président et gérant-général de la PRESSE, ainsi que de la PATRIE, s'est éteint doucement hier soir succombant à la longue maladie contre laquelle il luttait courageusement jusqu'à la fin.

Nous apprenons, à profond regret, le décès de l'Honorable sénateur P.-R. Du Tremblay, président et gérant-général de la "Presse" ainsi que de la "Patrie". Notre pays tout entier, particulièrement le Canada français, perd en cet éminent compatriote un homme d'action qui laisse après lui des oeuvres

durables, dont seul le recul du temps pourra fixer la juste mesure. Nos lecteurs trouveront ci-dessous quelques notes biographiques, rédigées à la hâte, qui donneront toutefois un aperçu de la vie laborieuse et féconde dont nous déplorons aujourd'hui la fin.

BIOGRAPHIE

L'hon. Pamphile-Réal Du Tremblay, C.R., sénateur et conseiller législatif, fut l'un des hommes qui exercèrent la plus grande influence sur le progrès du pays et de la province et particulièrement de la région de Montréal. Doué d'aptitudes variées et d'une personnalité aux aspects multiples, il exerça son activité dans la politique, dans les affaires et les questions économiques, dans le domaine du journalisme aussi bien que de la vie sociale et de la philanthropie.

Il manifesta toujours un dévouement aussi éclairé que pratique à toutes les causes favorisant le progrès de ses compatriotes et accorda particulièrement l'appui de ses connaissances, de ses relations, de son influence, de son temps et de son argent dans l'intérêt des oeuvres canadiennes françaises et catholiques.

Dès son admission au Barreau, en 1901, il commença à s'occuper activement de politique, d'abord dans l'arène fédérale, et il se montra toujours parlementaire averti et très actif, comme député aux Communes, de 1917 à 1921; comme conseiller législatif à Québec, pour la division de Sorel, à partir de décembre 1924, et comme sénateur à Ottawa pour la division de Repentigny, depuis le 19 novembre 1942. Il se distingua non seulement par ses solides connaissances juridiques, notamment en droit constitutionnel, mais encore, et peut-être même davantage, par son expérience des affaires, s'ajoutant à un intérêt marqué pour l'économie politique et financière.

LA "PRESSE" ET LA "PATRIE"

Dans le monde des affaires proprement dit, il s'occupa surtout des deux grands journaux montréalais, la Presse et la Patrie. Antérieurement, il s'était intéressé à la construction d'immeubles de rapport. Il contribua beaucoup au progrès du journalisme et de la publicité au Canada français. Il rendit également de signalés services à la cause des propriétaires, grands et petits, cherchant à favoriser la construction par tous les moyens possibles.

Pamphile-Réal Du Tremblay naquit le 5 mars 1879, à Sainte-Anne de la Pêrade, comté de Champlain, fils de M. P.-P.-V. Du Tremblay, ingénieur civil, et de dame Hélène

Dufort. Après avoir fréquenté l'école primaire de son village natal, il poursuivit ses études au Collège des Trois-Rivières et à l'Ecole Normale Laval de Québec, ainsi qu'aux universités Laval de Montréal et McGill. Diplômé en droit et admis au Barreau en 1901, il devenait conseil du roi en 1917.

Le 21 septembre 1907, il épousait Mlle Angéline Berthiaume, fille de l'hon. Treflé Berthiaume, en son vivant conseiller législatif, propriétaire de la Presse, de Montréal, et de dame Helmina Gadbois.

ELU DEPUTE EN 1917

Aux élections générales de 1917, M. Du Tremblay se porta candidat dans Laurier-Outremont, contre l'hon. Pierre-E. Blondin, ministre des Postes dans le cabinet conservateur, et il le battit par une majorité substantielle. Durant la session parlementaire de 1918, M. Du Tremblay se mit en vedette en réclamant vigoureusement le groupement d'une brigade canadienne française dans notre armée expéditionnaire en France, projet qu'il réussit à faire approuver en principe par le chef du gouvernement et par le ministre conservateur, bien qu'on n'ait pu donner suite à cette proposition avant la fin des hostilités. Après s'être prononcé carrément contre le service militaire obligatoire, M. Du Tremblay ne démentit pas de cette attitude, mais il multiplia ses interventions auprès du Parlement et du gouvernement Borden, afin d'obtenir justice pour les soldats canadiens français. "J'estime, disait-il dans un discours aux Communes, le 14 mai 1918, que le nombre des soldats canadiens français actuellement au front et ceux qui se trouvent en Angleterre, sans compter ceux qui seront enrôlés en exécution de la loi sur le service obligatoire, est suffisamment élevé pour autoriser la formation d'une brigade canadienne française; j'insiste donc avec toute l'énergie dont je suis capable auprès du gouvernement pour qu'il s'occupe de cette question sans tarder". Il reprochait au gouvernement d'avoir démembre le 150e bataillon et d'en avoir dispersé les effectifs canadiens français dans des unités de langue anglaises, à l'exception d'environ cent hommes seulement, qui allèrent remplir les vides dans le 22e bataillon canadien français.

M. Du Tremblay invoquait à l'ap-

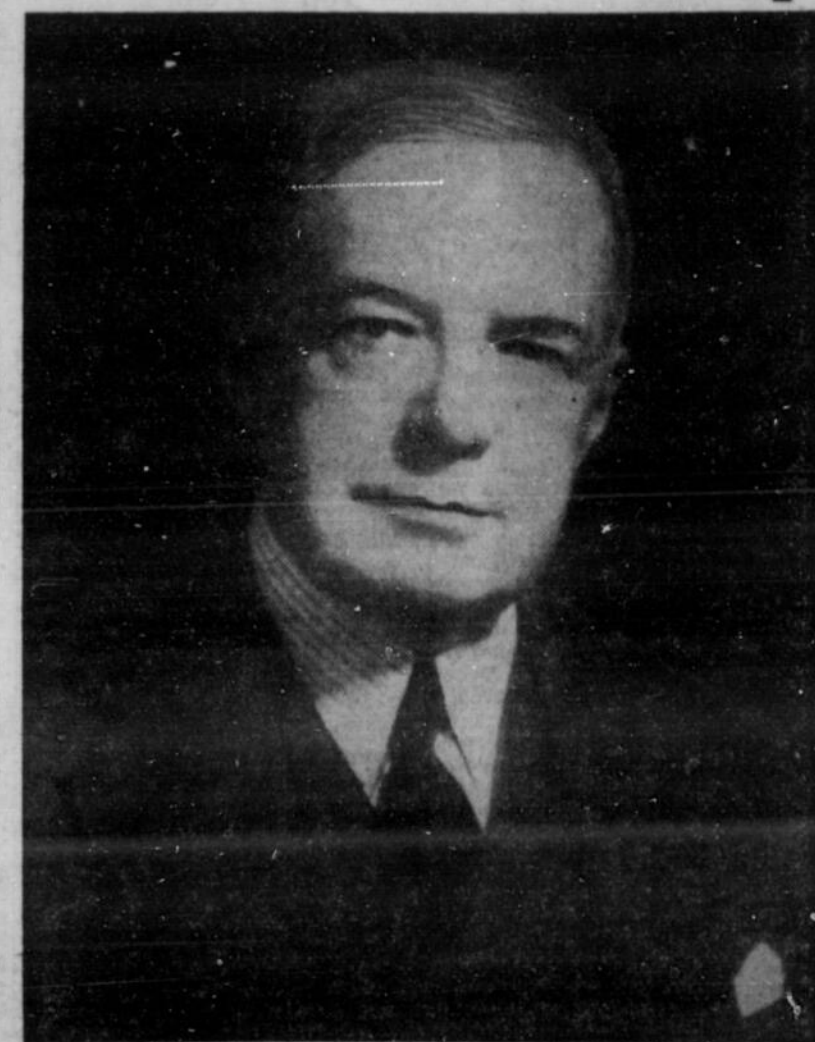
pui de sa demande l'argument que nos soldats pourraient mieux s'acquitter de leur devoir et donner davantage leur pleine mesure dans des unités de leur langue. Il affirmait aussi qu'il serait facile de trouver assez d'officiers de notre langue pour commander au moins sept régiments canadiens-français.

Déjà, en 1918, M. Du Tremblay réclamait la création d'une école d'instruction en notre province pour la formation d'officiers canadiens-français.

DISCOURS DU BUDGET

Dès cette première session, M. Du Tremblay montra tout l'intérêt qu'il portait à la chose publique, en intervenant, beaucoup plus souvent que bien d'autres députés, dans les débats, soit pour prononcer des discours, soit pour poser des questions ou obtenir des renseignements supplémentaires. A chaque session, il tint à prononcer un discours sur le budget, faisant ainsi profiter les autres députés de ses solides connaissances économiques. Dans un substantiel discours, le 1er mai 1918, il analysait le budget en détail et en démontrait facilement les points faibles aussi bien que les aspects rencontrant son assentiment. Il faisait remarquer à Sir Thomas White, ministre des Finances, qu'il faudrait ajouter aux dépenses fédérales les déficits des chemins de fer en banqueroute dont l'Etat avait voulu se charger. Il s'étonnait de voir la forte proportion des impôts, perçus uniquement à la faveur de la guerre, qui servaient aux dépenses ordinaires, plutôt qu'à la Défense nationale, comme on le faisait croire au public. Il critiquait l'inertie gouvernementale à l'égard du coût sans cesse croissant de la vie. Il montrait qu'on aurait pu fixer les prix de certains aliments, comme cela se faisait ailleurs, particulièrement en Australie et en Nouvelle-Zélande.

A d'autres moments de la session, M. Du Tremblay s'intéressa aux questions les plus variées, par exemple aux chemins de fer, au dragage du fleuve Saint-Laurent, aux taux du change entre le Canada et les Etats-Unis, au coût élevé de la vie, aux différends industriels, au suffrage féminin (auquel il était favorable, à certaines conditions), à l'utilisation de la lumière du jour (heure avancée), aux pensions pour



L'honorable M. P.-R. Du Tremblay, décédé

les anciens combattants, aux bureaux de placement, aux travaux publics, au service civil, aux examens médicaux en vue du service militaire, à la loi de la Cour suprême, etc. En fait, on trouve plus d'entrées sous le nom de M. Du Tremblay, à cette session, que sous les noms de bien d'autres députés.

LA DEFENSE DES NOTRES

A la session de 1919, M. Du Tremblay revenait à la charge au sujet de plusieurs des mêmes questions. Parlant sur le Discours du Trône, il prit de nouveau la défense des soldats canadiens français, montrant la bravoure des nôtres et la façon dont ils se conduisaient sur la première ligne du front.

Il faisait également des commentaires très judicieux sur les problèmes économiques de l'après-guerre, sur les ajustements qu'il faudrait faire, mais qui semblaient laisser le gouvernement conservateur assez indifférent.

M. Du Tremblay fut l'un des premiers à réclamer le paiement au Canada par l'Allemagne d'une indemnité de guerre. Il fit de cette question le sujet d'une résolution qu'il se chargea de proposer lui-même à la Chambre.

A la session de 1920, le 1er juin, M. Du Tremblay prononça un autre grand discours sur le budget. Son expérience des affaires lui permettait de montrer au gouvernement que les taxes de vente trop élevées et trop nombreuses pourraient nuire à l'industrie et au commerce, tandis que l'impôt sur le revenu, si trop onéreux, pourrait éloigner de notre pays les capitaux des hommes d'affaires étrangers.

Partisan d'une saine politique financière, il reprochait au gouvernement son incapacité à tirer des profits des chemins de fer de l'Etat.

Il reprochait aux ministres conservateurs de ne pas s'occuper assez des problèmes de l'après-guerre. Il insistait de nouveau sur la restauration économique de temps de paix et sur l'importance d'exiger de l'Allemagne des indemnités de guerre.

A la dernière session fédérale à laquelle il participa comme député, celle de 1921, il prononça aussi un discours sur le budget et aborda une foule d'autres sujets d'intérêt public, allant des narcotiques à la margarine, en passant par les tarifs, les faillites, l'indemnité de guerre et la construction navale.

Il reprochait particulièrement aux conservateurs de négliger la révision des tarifs, parce que, disait-il, ils ne veulent pas déplaire aux grandes compagnies à la veille des élections fédérales. Il discuta longuement, aussi, les questions se rapportant aux chemins de fer, à la marine marchande, au service civil, etc.

PARTICIPATION ACTIVE

On peut dire que durant ces quatre années aux Communes, M. Du Tremblay fut l'un des plus brillants députés et qu'il serait devenu bientôt ministre, s'il avait continué dans la même carrière à ce moment, mais il ne se porta pas de nouveau candidat aux élections de 1921, ayant préféré céder sa place à sir Lomer Gouin, ancien premier ministre du Québec, qui, une fois élu député, fut aussitôt promu au poste de ministre de la Justice dans le cabinet fédéral de M. King, avant d'être élevé plus tard aux hautes fonctions de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, poste qu'il venait de commencer à occuper lorsqu'il décéda, en 1929.

Déjà administrateur de la Presse, M. Du Tremblay en devenait plus

(Suite à la page 9)

Au Club Richelieu-Montréal

Le rôle du pharmacien dans la sauvegarde de la santé

"Lorsque le pharmacien vend ses médicaments, il livre sa compétence professionnelle, la garantie de sa responsabilité et l'assurance rigoureuse que le remède est exactement ce que le médecin a prescrit et à la bonne dose. On oublie trop souvent le pharmacien dans ce rôle de gardien de la santé, pour ne voir en lui qu'un homme de commerce. Le pharmacien peut se vanter d'avoir contribué à assurer la santé à des milliers d'individus et à épargner plus de 30 pour cent de vies humaines".

C'est ce qu'a fait remarquer M. Auguste Mockle, docteur en pharmacie, au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, hier midi en l'hôtel Queen's, à l'occasion de la Semaine nationale de la pharmacie, qui se terminera dimanche, le 9 octobre. M. Raymond Tanguay présidait à la table d'honneur. On y remarquait MM. Paul Soucy, président du Collège des pharmaciens, J.-C. Cusson, vice-président du Collège, Paul Arcaud, gouverneur du Collège et vice-président du Club Richelieu-Longueuil, Georges Chailfoux, président de l'Association des pharmaciens détaillants, Bernard Geoffrion, secrétaire du Comité d'action pharmaceutique, et Roméo Parent, président de la compagnie des Produits Familix. M. Hervé Nadeau a prononcé la conférence publicitaire.

Présenté par M. Alfred Larose, doyen de la Faculté de pharmacie à l'université de Montréal, et remercié par M. Jean Richard, pharmacien, M. Auguste Mockle a déclaré que la Semaine de la pharmacie a pour but essentiel, non seulement de souligner et de mettre en valeur le colossal développement scientifique dans le domaine de la recherche pharmaceutique appliquée, mais encore et surtout de rendre hommage à cet homme de science trop souvent méconnu du grand public en tant que professionnel, votre pharmacien.

Il y a 20 ans, précisait M. Mockle, la pneumonie lobaire occasionnait au patient un alitement de 4 à 5 semaines, donc perte de travail et de salaire, des frais médicaux (hospitalisation, médecins, infirmières, oxygène, médicaments ou que sais-je encore) et, comme les chances de survie étaient de 3 à 1, il lui fallait souvent défrayer le coût de ses funérailles. De nos jours, le même cas demande moins de 2 semaines de traitement aux antibiotiques pour la modique somme de 20 à 30 dollars. De plus, les chances de survie sont de 25 à 1.

Il y a 10 ans à peine, si quelqu'un était affligé d'une sinusite chronique, il devait s'alerter ou du moins rester au repos pour une semaine, payer plusieurs visites de médecins, endurer des douleurs assez vives. Pour tout médicament il n'avait qu'une bouteille de gouttes pour le nez à 35 cents. Aujourd'hui, pour 10 dollars et même moins, il peut se procurer 12 petites pilules qui possèdent la propriété de lui guérir sa sinusite en dedans de 36 heures. C'est beaucoup demander à un médicament n'est-ce pas? Et pourtant c'est ce même médicament qui, en plus de vous ramener à la santé, voire même de vous sauver la vie, représente une économie de temps et d'argent de 3,000 à 5,000%.

Beaucoup de gens s'imaginent avoir dépensé une petite fortune en médicaments au cours d'une maladie. C'est sans doute parce qu'ils ne font pas la distinction entre médicaments et frais médicaux (hospitalisation, médecins, infirmières, etc.).

PLUS DE CHANCES DE SURVIE

En 1953, le gouvernement fédéral fit une enquête très sérieuse sur les dépenses que peut occasionner la maladie. Je tiens à vous signaler que l'enquête s'est faite sur 10,000 familles réparties dans les 10 provinces. À la fois chez les gens des villes et des campagnes. Voici les chiffres officiels: La dépense annuelle, en dollars, est de \$82.10 en moyenne par famille, pour tous les frais de maladies. Sur ces \$82, \$16 dollars seulement, soit 20%, ont été versés pour l'achat de médicaments. Autrement dit, pour chaque dollar de maladie, il ne vous en coûte que 20 cents en médicaments, dont 13 cents de médicaments prescrits et 7 cents de non prescrits. Peut-on oser dire que les médicaments sont chers?

La fabrication d'une forme pharmaceutique quelconque ne demande pas seulement une journée de recherches et de travail mais des mois, des années, même le plus souvent. Ainsi, par exemple, prenons le cas de la pénicilline. Elle a été découverte en 1929, mais, elle ne fut utilisée qu'en 1945. Il a donc fallu 16 années de recherches intensives pour étudier son comportement, son efficacité et ses formes pharmaceutiques. D'ailleurs, il en est toujours ainsi lorsque des chercheurs spécialisés ont trouvé une nouvelle substance, chimique ou autre; il leur faut connaître ce qu'elle est (c'est le rôle du chimiste), comment elle agit sur les animaux (c'est le rôle du biologiste), sous quelles formes elle peut être prise efficacement chez l'homme (c'est le rôle du pharmacien car seul il est spécialiste en cette matière), enfin il faut déterminer son action (c'est le rôle du pharmacien).

Tout cela ne se fait pas évidemment sans dépenser des sommes d'argent énormes. Mais les industries pharmaceutiques n'hésitent pas à abaisser leur prix lorsque la vente et la production le permettent. Peu après la guerre, 100,000 unités de



LA COLLABORATION BIENFAISANTE DU PHARMACIEN. — M. Auguste Mockle, docteur en pharmacie, conférencier au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal à l'occasion de la Semaine de la pharmacie, a signalé la contribution des pharmaciens à la prolongation des vies humaines. Le déjeuner s'est déroulé à l'hôtel Queen, sous la présidence de M. Raymond Tanguay. On remarque ci-haut, de g. à d., à la table d'honneur, M.M. Paul Soucy, président du Collège des pharmaciens du Québec, Raymond Tanguay, président du Club Richelieu-Montréal, Auguste Mockle, docteur en pharmacie et conférencier du jour, et Alfred Larose, doyen de la Faculté de pharmacie à l'Université de Montréal, qui a présenté le conférencier.

En 1953, le gouvernement fédéral fit une enquête très sérieuse sur les dépenses que peut occasionner la maladie. Je tiens à vous signaler que l'enquête s'est faite sur 10,000 familles réparties dans les 10 provinces. À la fois chez les gens des villes et des campagnes. Voici les chiffres officiels: La dépense annuelle, en dollars, est de \$82.10 en moyenne par famille, pour tous les frais de maladies. Sur ces \$82, \$16 dollars seulement, soit 20%, ont été versés pour l'achat de médicaments. Autrement dit, pour chaque dollar de maladie, il ne vous en coûte que 20 cents en médicaments, dont 13 cents de médicaments prescrits et 7 cents de non prescrits. Peut-on oser dire que les médicaments sont chers?

La fabrication d'une forme pharmaceutique quelconque ne demande pas seulement une journée de recherches et de travail mais des mois, des années, même le plus souvent. Ainsi, par exemple, prenons le cas de la pénicilline. Elle a été découverte en 1929, mais, elle ne fut utilisée qu'en 1945. Il a donc fallu 16 années de recherches intensives pour étudier son comportement, son efficacité et ses formes pharmaceutiques. D'ailleurs, il en est toujours ainsi lorsque des chercheurs spécialisés ont trouvé une nouvelle substance, chimique ou autre; il leur faut connaître ce qu'elle est (c'est le rôle du chimiste), comment elle agit sur les animaux (c'est le rôle du biologiste), sous quelles formes elle peut être prise efficacement chez l'homme (c'est le rôle du pharmacien car seul il est spécialiste en cette matière), enfin il faut déterminer son action (c'est le rôle du pharmacien).

Tout cela ne se fait pas évidemment sans dépenser des sommes d'argent énormes. Mais les industries pharmaceutiques n'hésitent pas à abaisser leur prix lorsque la vente et la production le permettent. Peu après la guerre, 100,000 unités de

pénicilline se vendaient \$20; aujourd'hui on se les procure pour 20 cents. De même la streptomycine se vendait \$25 le gr. (environ 1-30 once), aujourd'hui 75 cents. Il y a 5 ans à peine, la cortisone se vendait \$200 le gr., aujourd'hui \$10. Et ainsi de suite.

SES RESPONSABILITES

Pour le public en général, le pharmacien est un homme de commerce ou un simple vendeur de pilules. Il n'est pas difficile me dira-t-on de prendre une bouteille de pilules sur une tablette ou dans un tiroir, de la mettre dans un sac et d'encaisser l'argent. Nombreux sont ceux qui ne voient là qu'un simple geste manuel, et pourtant ce geste comporte de grandes responsabilités. On évalue à 50,000 le nombre de médicaments actuellement sur le marché canadien, qu'ils soient sous forme de pilules, d'onguents ou en solution. Là-dessus une forte proportion consiste en des milliers de variétés dont chacune est connue par un nom de commerce qui lui est propre et existe à des concentrations différentes.

Condamné à 15 ans de prison

EDMONTON, 7. (Pof) — Edward Laplante, âgé de 50 ans, de Watson Lake, Yukon, a été condamné à 15 ans de prison pour homicide involontaire en rapport avec la mort de William-G. Finch, d'Edmonton.

Laplante, un mécanicien, fut trouvé coupable d'homicide involontaire par un jury de la Cour suprême de l'Alberta après avoir subi son procès sous une accusation de meurtre. Finch, âgé de 73 ans, fut trouvé mort le 25 juillet au nord-ouest d'Edmonton.

Un conseiller démissionnaire

Le conseiller municipal Kenneth J. K. Baker a remis, hier, sa démission, pour raisons personnelles. Cette démission devra être approuvée par le conseil municipal, lors de sa prochaine assemblée. M. Baker, conseiller de la classe "C", représentait l'association des Manufacturiers depuis 1947.

POUR LES ASCENSEURS

Le conseil municipal sera prié, à sa séance du 17 octobre, d'autoriser un crédit de \$450,000 pour de nouveaux ascenseurs automatiques, à l'hôtel de ville. Les ascenseurs actuels fonctionnent plus ou moins bien; à preuve, une fois, un de ces ascenseurs a dégringolé avec tous ses passagers.

On priera aussi le conseil d'approuver un crédit de \$25,000 afin de rénover le deuxième étage du poste de police No 18, sur l'avenue Gatineau, pour y installer une succursale de la bibliothèque municipale.

ROUTE POUR LES CAMIONS

Le conseil municipal d'Outremont a décidé, mercredi soir, que les camions, sauf en livraisons locales, devraient emprunter quelques rues principales dans les limites de cette municipalité. Des affiches de direction indiqueront le chemin.

Ecrasement d'un avion à réaction

SUMTER, 7. (Paf) — Deux hommes ont été tués près de Sumter, en Caroline du sud, dans l'écrasement d'un bombardier à réaction près de la base aérienne Shaw.



Pronostics



Voici les prévisions de la Météo nationale, valables jusqu'à minuit ce soir. Régions de Montréal, d'Ottawa et des Laurentides: Généralement

nuageux avec pluies fines intermittentes dans la matinée et averses dans l'après-midi. Plus chaud. Vents légers. Maximum à Montréal et Ottawa 70, Ste-Agathe 65.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec, du St-Maurice et du Lac-St-Jean: Nuageux avec averses; un peu plus chaud. Vents légers. Maximum à Sherbrooke 70, Québec 62, La Tuque et Chicoutimi 55.

Régions de Baie-Comeau: Nuageux avec averses dans l'après-midi. Frais. Vents légers. Maximum à Rivière-du-Loup 50.

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
O							
C	2	3	4	5	6	7	8
T	9	10	11	12	13	14	15
O	16	17	18	19	20	21	22
B	23	24	25	26	27	28	29
R							
E							

Une "grande conspiration" est ourdie contre la France, déclare M. Faure

PARIS, 7. (Reuters f.) M. Edgar Faure, qui lutte pour la vie de son gouvernement au milieu d'une crise provoquée par sa politique au Maroc, a déclaré hier soir à l'Assemblée nationale qu'une "grande conspiration" est ourdie contre la France.

"Ce n'est pas une question d'incidents isolés, a dit le président du Conseil en ouvrant le débat sur l'Afrique du Nord. Une conspiration est particulièrement lancée contre la présence française en Afrique du Nord".

Le chef du gouvernement, dont le cabinet est secoué par la dissension, a précisé que la conspiration se fait jour au niveau diplomatique, "en particulier aux Nations Unies", et dans les actes de violence, les meurtres, les massacres, les opérations de commandos, qui ont parfois une nature para-militaire.

Plus tôt, M. Faure s'est dit convaincu que le départ de Moulay Arafat était nécessaire car, tant que durait son règne, les nationalistes marocains boycottaient les discus-

sions relatives au sort du protectorat.

Le président du Conseil a expliqué qu'il avait transigé avec les chefs du parti de l'Istiqal parce que ce groupement représente une importante partie de l'opinion marocaine.

Pendant ce temps le bureau parisien du parti de l'Istiqal accusait la France de n'avoir pas tenu ses promesses. Seule la prompt application du plan intégral "peut corriger la situation qui se détériore gravement".

Trois morts violentes dans la métropole hier

Chauffard recherché

Une femme a été tuée presque instantanément, la nuit dernière, quand elle fut renversée par une auto dans la partie est de la métropole; un adolescent a été également blessé à mort par un chauffard que la police recherche activement; une fillette de deux ans a été tuée instantanément par une auto en traversant la chaussée en courant en face du domicile de ses parents, et plusieurs autres personnes ont été plus ou moins grièvement blessées dans d'autres accidents survenus dans la métropole durant les dernières vingt-quatre heures.

TUÉE PAR UNE AUTO

Une femme de 34 ans, Mme Béatrice Bélanger, qui demeurait à 4279 est, rue Ste-Catherine, a été mortellement blessée, vers 12 h. 35 la nuit dernière, lors d'un accident survenu à l'intersection des rues Lasalle et Ste-Catherine, dans le quartier Maisonneuve.

Selon les agents André Ouellette et Jean-Marie Lapierre, de radio-police, qui ont fait les constatations d'usage, Mme Bélanger traversait la rue Ste-Catherine, à l'intersection mentionnée, quand elle fut renversée par une auto que conduisait André Poupard, 26 ans, 5034, rue Fabre.

Ce dernier stoppa après l'accident et une ambulance de l'hôpital St-Luc fut mandée d'urgence. La victime succombait toutefois à ses blessures peu après son admission dans cette institution. Le corps fut subséquemment transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

Deux conducteurs de taxi ont été blessés — l'un grièvement — vers 2 h. la nuit dernière, quand leurs véhicules se sont heurtés, de front, en face du No 2021, rue Frontenac, à quelques pas au nord de la rue Ste-Catherine.

Les agents Honoré Coutu et Emile Larivière, de radio-police,

qui ont enquêté sur les lieux de l'accident, rapportent que l'une des victimes, M. Rosaire Narbonne, 32 ans, 2289, rue Frontenac, souffre de contusions généralisées. Il est dans un état grave à l'hôpital Notre-Dame.

Le conducteur du second véhicule, M. Jean-Paul Larocque, 27 ans, 6406, rue Hurteau, s'en est tiré avec des contusions au genou et au dos. Il put retourner chez lui après avoir reçu les soins requis au même hôpital.

VICTIME D'UN CHAUFFARD

Giuseppe Loggia, 18 ans, 8254, rue Lajeunesse, est mort hier après-midi, quelques instants après avoir été heurté par une auto et projeté violemment dans le pare-brise d'une autre voiture en stationnement, en face de son domicile.

La police rapporte qu'au moment de l'accident, le jeune Loggia traversait la chaussée. Le conducteur de la voiture, loin de stopper, continua rapidement sa route. On en possède cependant un bon signallement.

La victime mourut dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital St-Luc. Le corps fut subséquemment transporté à la morgue, pour fins d'enquête du coroner qui sera (Suite à la page 4)



DEVANT Me Léopold Desilets, greffier du Conseil Exécutif, M. Roméo Lalande prête serment comme sous-ministre de la Colonisation. La cérémonie se déroula en présence de l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, et de membres de son personnel.

Jeune fille de Québec battue à mort par un soupirant éconduit

QUEBEC, 7. (PCF) — Mlle Françoise Vachon, âgée de 24 ans, a été étranglée et battue à mort hier soir en se rendant au cinéma dans Sillery en compagnie de sa soeur âgée de 14 ans.

Quelques minutes plus tard, la police appréhendait un jeune homme de 23 ans dont la voiture s'était écrasée sur la barrière d'une falaise entre la Haute-Ville et la Basse-Ville et qui s'enfuyait en courant. A deux reprises, il fut légèrement heurté par des autos.

La police l'a identifié comme étant Roland Roy, soupirant éconduit de la victime.

Mlle Vachon et sa soeur Gisèle se rendaient au cinéma quand une auto s'arrêta à leur hauteur. Un homme en descendit et se mit à discuter avec la jeune fille.

LE DRAME

Le jeune homme saisit son interlocutrice à la gorge, l'étouffa puis la jeta au sol, heurtant la tête de la jeune fille à plusieurs reprises sur le trottoir.

Le beau-frère de la victime, M. Jean-Marc Cloutier, assista à la querelle de la fenêtre de sa demeure. Il se précipita à l'extérieur mais l'assaillant s'était enfui.

Roy a été conduit à l'hôpital à la suite de son arrestation, puis écroué dans les cellules du poste de police de Sillery.

Selon la police, Roy avait fréquenté Mlle Vachon durant quelque temps. Il était "très jaloux".

Les policiers croient que Roy s'est jeté délibérément devant des autos à deux reprises dans l'espoir d'être heurté. La gravité de ses blessures n'a pas été révélée.

WINNIPEG, 7. (PCF) — Le procureur de la Couronne, Me A.-S. Dewar, a déclaré hier, que la Couronne a décidé de ne pas donner suite à une requête demandant de tenir à Winnipeg plutôt qu'à Brandon le procès de trois jeunes gens du Québec, accusés du meurtre d'un prêtre catholique, tué en janvier dernier.

Me Harry Walsh, avocat des accusés, Guy Ferragne, 18 ans, Claude Paquin, 17 ans, et Gérard-Yvon De Tonnancourt, 17 ans, s'est objecté au retrait de la motion parce qu'à son avis il serait plus facile de trouver à Winnipeg un jury mixte, de langue française et de langue anglaise, acceptable à la Couronne et à la défense.

Me Dewar a dit avoir appris qu'il se trouvait dans le district judiciaire de Brandon assez de personnes pour former un jury acceptable et que le procès devrait donc se tenir là.

Les trois accusés, tous de Montréal, ne parlent que le français. Les procureurs de la Couronne et

de la défense sont d'avis que le jury devrait être composé d'un nombre égal de jurés de langue française et de jurés de langue anglaise.

Les trois jeunes hommes sont accusés du meurtre de l'abbé Alfred Quirion, curé de St-Edouard, en Alberta, dont le corps fut trouvé dans un fossé près de Brandon, en janvier dernier.

La dénomination de seize nouvelles rues d'Ahuhtsic

Si le conseil, à sa séance du 17 octobre, approuve une recommandation du comité de toponymie de la commission d'urbanisme, le souvenir de plusieurs citoyens de Montréal s'étant distingués dans diverses sphères d'activité sera perpétué par la dénomination de certaines rues.

Cet organisme était appelé à suggérer la dénomination de seize nouvelles rues du quartier Ahuhtsic comprises entre les rues Filion, de Salaberry, Pasteur et le boulevard Edouard-Montpetit.

Parmi les noms de rues proposés, on remarque les suivants: Cléophas Soucy (1879-1950), auteur de la sculpture ornementale des édifices parlementaires à Ottawa et de plusieurs autres oeuvres faisant autorité; Sabatier, en mémoire de Charles Waugh, dit Sabatier, venu au Canada en 1848 et qui fut notamment l'auteur de la musique du "Drapeau de Carillon", et fut le fondateur de la première revue musicale de Montréal, l'"Artiste"; M. François-Liguori Béique (1845-1933) sénateur, homme d'affaires et ancien président de l'Université de Montréal;

Elie-Joseph Auclair (1866-1946), prêtre et écrivain né à Montréal, qui fut directeur de la Revue Canadienne; J.-Ernest Gendreau, (1879-1949), le premier directeur de l'Institut du Radium; Cyrille-F. Delage, ancien président de l'Assemblée législative de Québec et surintendant de l'Instruction publique.

L'injonction demandée par Miron & Frères est prolongée jusqu'au 13

Le juge André Montpetit a prolongé jusqu'au 13 octobre l'injonction intérimaire enjoignant aux camionneurs de Miron et Frères de cesser toute manœuvre susceptible d'empêcher les ouvriers de retourner sur les chantiers de la canalisation.

Accordée lundi dernier, l'injonction a été prolongée à la demande de Me Robert Lafleur, avocat de la compagnie. Le procureur du syndicat n'a soulevé aucune objection.

Les camionneurs, membres de la Fraternité internationale des camionneurs, affiliée au CMTC et à la FAT, ont quitté le travail le 28 septembre dernier pour assister à des "assemblées d'urgence" successives. Leur syndicat réclame la reconnaissance syndicale et des majorations de salaire.

Mardi, les chauffeurs de camion à l'emploi d'autres compagnies qui participent aux travaux de la canalisation se sont joints aux grévistes de Miron et Frères.

L'arrêt de travail immobilise quelque 1,400 ouvriers et paralyse presque complètement le mouvement des camions sur le chantier de la canalisation dans la région montréalaise.

TREMBLAY COMPARAIT

Dans l'intervalle, M. Lucien Tremblay, directeur canadien des locaux de l'Est de la Fraternité, a comparu pour répondre à une accusation de mépris de cour, portée contre lui par suite des présumés incidents qui ont suivi l'injonction.

M. Paul Fournier, ancien président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, doit comparaître ultérieurement pour répon-

dre à une accusation semblable. Onze camionneurs sont accusés, d'autre part, d'avoir troublé la paix.

Comme l'affaire Tremblay s'inscrivait, le chef de police de Ville Saint-Michel, M. Thomas Hall, a déposé que le 3 octobre, Fournier lui a fait savoir que des lignes de piquetage seraient établies autour de l'usine de Miron et Frères. Mais, a dit le témoin, Fournier avait promis que les piqueteurs ne trouble- raient pas la paix publique.

Le seul incident dont le chef Hall ait fait état s'est produit mardi: un gicleur automatique a éclaté et inondé le terrain au point que les constables et les piqueteurs se mouillaient forcément les pieds.

TEMOIGNAGE D'UN PATRON

M. Jean Girard, directeur général de la compagnie, a déclaré pour sa part qu'il avait vu Tremblay à la tête d'un groupe de 200 piqueteurs, devant l'établissement de Miron, mardi. Mais, empêchés d'entrer dans l'usine, les ouvriers ont pris peur, a-t-il dit.

Enfin, M. F. Emile Beaulieu, président de Billet Ltd., a déclaré qu'il avait vu une ligne de piquetage à l'extérieur de l'usine Miron mercredi. Les piqueteurs, a-t-il dit, ont tenté de renverser un camion rempli de pierres au moment où le véhicule allait sortir de la cour de l'établissement.

Le procès se poursuit.

Augmentation de \$398 voulue par les pompiers

Les pompiers de Montréal demanderont à la cité une augmentation générale de salaire de \$398 par année pour chaque membre de la brigade des incendies, a-t-on annoncé jeudi.

Cette demande, approuvée à l'unanimité mercredi soir par 400 membres de l'Association internationale des pompiers CMTC-FAT, sera soumise aux autorités municipales dans un délai de 10 jours. En vertu du présent contrat, qui expirera le 30 novembre, les pompiers gagnent \$3,672 par année.

L'union demande que les pompiers de Montréal reçoivent les mêmes salaires qui sont payés à Toronto, où les pompiers gagnent \$4,071 par année.

M. André Plante, président du syndicat à Montréal, a dit que les pompiers demanderont aussi une réduction de la semaine de travail de 60 à 56 heures et 13 congés payés par année.

Décès du docteur J.-A.-C. Ethier

Le Dr J.-A.-C. Ethier, fondateur et ancien directeur de l'hôpital Hôtel-Dieu, de Sherbrooke, et doyen de la profession médicale dans les Cantons de l'Est, est décédé mercredi soir à la demeure de sa fille à Montréal. Il était âgé de 82 ans. Il avait pratiqué la médecine durant 58 ans, dont 49 à Sherbrooke. En 1949, Sa Sainteté le Pape Pie XII le décorait de l'Ordre des Chevaliers de St-Grégoire le Grand.

Texte du communiqué remis par le T. H. L. St-Laurent

OTTAWA, 7. — Le premier ministre fédéral, M. Saint-Laurent, n'a accompagné que de quelques explications le communiqué de presse, d'ailleurs complet en lui-même, qu'il remit aux journalistes hier soir à la suite de la dernière réunion de la conférence.

Il a insisté seulement sur le fait que le gouvernement fédéral ne voulait imposer aucune formule, mais qu'il s'en tenait aux simples suggestions. Il a, tout comme M. Duplessis, exprimé sa satisfaction des résultats acquis en disant que l'avenir demeurerait prometteur en dépit de quelques notes discordantes.

Voici le texte du communiqué de M. St-Laurent:

Après la séance d'ouverture, qui a eu lieu le 3 octobre, la conférence fédérale-provinciale s'est réunie en comité pendant trois jours.

Les questions fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces ont fait le principal sujet de la discussion, la conférence a examiné nombre d'idées mises de l'avant par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux touchant une nouvelle méthode d'envisager la question des relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces.

AUCUNE PRESSION

Le gouvernement fédéral n'a avancé ni offre ni proposition précises, mais il a soumis un document exposant avec quelques précisions comment il pourrait être donné suite aux idées formulées par le premier ministre dans son allocution d'ouverture. Il prévoit un régime de paiements de péréquation que le gouvernement fédéral versera, sans y mettre de conditions, aux provinces dont le potentiel fiscal dans les domaines de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, ainsi que dans celui des droits successoraux, est inférieur à un niveau déterminé. Chaque province serait libre de décider si elle désire ou non conclure avec le gouvernement fédéral un accord de location de ces trois domaines fiscaux qui serait valable pour un nouveau terme.

Le gouvernement fédéral a affirmé bien clairement qu'en vertu de n'importe quel programme, aucune province ne serait plus mal partagée financièrement, dans ces domaines, qu'elle ne le serait durant la dernière année des présents accords de location des domaines fiscaux.

CONTRE-PROPOSITIONS

"Ces idées et d'autres qui ont été évoquées ont été étudiées sous tous leurs aspects. Les provinces ont convenu de formuler toutes autres observations qu'elles jugeraient à propos de soumettre à un

examen. On décidera, à la lumière de ces autres observations qui feraient suite aux discussions de la conférence, si une autre réunion doit avoir lieu avant que le gouvernement fédéral soumette une proposition définitive.

On a discuté un certain nombre de propositions et de problèmes se rattachant au domaine des investissements. On a convenu de tenir une réunion plus tard cette année pour étudier les mesures à prendre en vue de la poursuite des travaux de la route transcanadienne. Des dispositions ont été prises tendant à permettre aux provinces qui auraient d'autres mesures à proposer dans le domaine des investissements de soumettre ces propositions aux ministres fédéraux intéressés. Une fois ces propositions réunies et étudiées, on examinerait la possibilité de tenir d'autres conférences pour discuter certaines de ces propositions particulières.

COMITE PERMANENT

"Du consentement général, la conférence a institué un comité composé de représentants fédéraux et provinciaux qui se réuniront de temps en temps pour échanger des renseignements et étudier des problèmes d'ordre technique dans le domaine des relations fiscales et économiques des gouvernements fédéral et provinciaux. Les membres de ce comité seront désignés respectivement par le premier ministre de chaque gouvernement, et le président, par le premier ministre du Canada. Le comité ne prendra pas de mesure collective, mais chacun de ses membres fera rapport à son propre gouvernement sur les questions étudiées.

L'ASSURANCE-SANTÉ

"La conférence a institué un comité de ministres chargé d'étudier plus en détail la question de l'assurance-santé dont la conférence elle-même a fait une étude préliminaire. Ce comité sera aidé par des fonctionnaires de chaque gouvernement, y compris des représentants des divers ministères de la santé et des différentes trésoreries.

Au cours de la semaine de la conférence, des entretiens particuliers ont eu lieu entre les représentants du gouvernement fédéral d'une part et ceux de la plupart des provinces, d'autre part, en vue d'établir les modalités détaillées à insérer dans des accords propres à donner suite au programme de partage des frais d'aide au chômage qui a fait l'objet d'une conférence spéciale en juin dernier.

La conférence reprendra ses travaux en comité à une date que déterminera le premier ministre du Canada après avoir consulté les premiers ministres des provinces.

★★Trois morts...

(Suite de la page 3)

tenue dès que le lieutenant-détective Dick Jones et le sergent-détective Marc Brodeur, chargé de la cause, auront terminé leurs investigations dans cette affaire.

ENFANT TUE PAR UN CAMION
Francine Lépine, deux ans, 914-E, rue Champlain, a été tuée instantanément, hier après-midi, quand en traversant la chaussée en courant, près de chez elle, elle fut renversée par un camion que conduisait M. P.-E. Labadie, 32 ans, 1650, avenue des Bois Francs. Il y aura enquête du coronar aujourd'hui.

CYCLISTE BLESSE
Pierre Lacroix, 13 ans, 5585, 2e avenue, Rosemont, a été transporté à l'hôpital Ste-Justine, hier après-midi, souffrant de contusions multiples subies lorsque la bicyclette qu'il pilotait fut heurtée par une auto, à l'intersection des rues Beaubien et Chabot. La voiture était conduite par M. Jean Labellie, 24 ans, 5135, rue Casgrain, qui stoppa après l'accident pour se porter au secours de la victime.

PIETON HEURTE PAR UNE AUTO
Un homme de 95 ans, M. Robert Smith, 2224, rue Clifton, s'en est

Mort de M. Roch Tremblay à 47 ans

M. Roch Tremblay, vice-président et secrétaire de la Compagnie de Transport Provincial et une autorité reconnue en matière de transport, est décédé, hier, après une brève maladie. Il était âgé de 47 ans.

Né à Montréal, il fit ses études au Collège de St-Jean, au Collège Loyola et à l'université de Montréal. Il se joignit à la Compagnie de



M. ROCH TREMBLAY

Transport Provincial en 1929 alors qu'il était encore étudiant à l'université, dont il reçut plus tard un diplôme en droit.

En 1936, il était nommé secrétaire et conseiller juridique et en 1948 devenait vice-président et secrétaire.

M. Tremblay était aussi vice-président et secrétaire de Colonial Coach Lines, de Kingston City Coach Ltd et de la Compagnie d'Autobus Saguenay Inc. Il était directeur de Inter-City Airlines Company Ltd et de la Gare Centrale, de Québec.

S'intéressant de près au transport par automobile, M. Tremblay était vice-président et secrétaire de la Canadian Motor Coach Association et président de l'Association des propriétaires d'autobus de la province de Québec. Il avait été réélu à ce poste récemment.

M. Tremblay était membre de la Chambre de Commerce de Montréal et du Montreal Board of Trade.

Il laisse sa femme, née Simone Lavoie, deux fils, Jacques et Pierre, et deux filles, Monique et Madeleine.

Incendie dans un autobus scolaire

Un autobus scolaire a pris feu, hier, peu après que les écoliers qu'il transportait en furent descendus, sur le chemin Chambly, à Ville Jacques-Cartier.

Le conducteur du véhicule, M. André Demontigny, 2005, boulevard St-Joseph, à Montréal, a déclaré à la police qu'il retournait au garage de la compagnie mentionnée quand il constata qu'un fil défectueux venait apparemment de causer un court-circuit dans son moteur. Le feu se communiqua alors sous l'autobus.

Les pompiers de Ville Jacques-Cartier eurent tôt fait d'éteindre les flammes, après avoir été alertés.

tiré avec de légères blessures, tard hier soir, quand il fut renversé par une auto, à l'intersection des rues Sherbrooke et Clifton.

La voiture était conduite par Mlle Daphne Montefiore, de Ste-Adèle. La police rapporte que les blessures subies par M. Smith ne nécessiteront même pas son transport à l'hôpital. Il fut pansé sur les lieux mêmes de l'accident et réintégré ensuite son domicile.

JAMBE FRACTURÉE

Mlle Evelyn Desormeaux, 16 ans, 10000, rue Berri, a subi une fracture d'une jambe, hier soir, quand en traversant la chaussée, en face de 426, rue Jean-Talon, elle fut renversée par une auto que conduisait M. Alphonse Côté, 7149, rue Waverley. Elle est hospitalisée à St-Luc.

Doctorat honorifique en droit décerné à la princesse Marie hier

La princesse royale a reçu un doctorat honorifique en droit à l'Université McGill lors de la séance académique du jour du fondateur, jeudi.

Quatre autres personnes ont aussi reçu des doctorats honorifiques: le très révérend George Campbell Pidgeon, ancien modérateur de l'Église Unie du Canada; le Dr James Bertram Collip, doyen de la faculté de médecine de l'Université Western Ontario; le Dr Otto Maass, professeur de chimie au Collège MacDonald, et le Dr Everitt George Dunne Murray, professeur de bactériologie et d'immunologie à McGill.

En recevant son titre honorifique, la princesse a dit: "Je crois que les grandes écoles de médecine des universités de par le monde sont engagées dans un travail de recherches qui profitera au bonheur humain au-delà des espoirs de chacun de nous il y a 10 ans.

"En cela elles ont une dette immense, comme elles sont les premières à nous le rappeler, envers leurs collègues des départements de physique et de chimie et, en vérité, à toute la pléiade de savants et d'ingénieurs dévoués qui forment nos communautés universitaires modernes".

250 DIPLOMES

Quelque 250 étudiants ont reçu des diplômes à la séance qui a lieu chaque année le jour d'anniversaire de naissance de James McGill, le fondateur de l'Université.

Avant la cérémonie, la princesse royale a visité la tombe de McGill sur le campus où était postée une garde d'honneur des Canadian Grenadier Guards.

Plus tard dans la journée, la princesse a assisté à une réception à la résidence du Dr James où elle a rencontré les membres de la faculté.

D'ici, la princesse se rendra à Kingston, Ont., site du Corps Royal Canadien de signaux dont elle est colonel en chef. Elle visitera plus tard Niagara Falls, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Victoria et Vancouver avant de retourner en Angleterre, le 25 octobre.

Accusés de fraude

Walter Harry Link, un homme de 27 ans, a été cité à son procès, hier, en Cour du banc de la Reine, sous des accusations de tentative de vente ou de vente effective d'actions mobilières d'une valeur presque nulle ou sans valeur du tout à six Américains qui en retour lui avaient remis \$14,045.

Le juge Gerald Almond a débouté une troisième accusation, celle d'usage illégal des services postaux, devant l'insuffisance de la preuve à charge.

Trois autres individus, Harry Green et Lou Whyman, de Montréal et George Caldwell, de Toronto, ont vu à la même occasion, fixer leur enquête préliminaire, sur des accusations analogues, au 26 octobre.

Les accusations dont George Brandy, un second Torontois, était l'objet, ont été retirées le printemps dernier lorsque la Couronne eut avoué qu'elle ne possédait à son propos aucune preuve inculpance.

PROCHAINE TENTATIVE

Le procureur de la Couronne, M. George Hill, a annoncé au tribunal qu'il tentera de recourir à une mise en accusation particulière pour que les quatre inculpés aient à répondre à l'accusation originelle d'avoir frustré des citoyens américains d'un montant de \$341,000.

Tous les quatre faisaient supposément partie de la firme de courtage T. M. Parker, aujourd'hui défunte.

Cette cause a été portée pour la première fois devant les tribunaux montréalais il y a environ un an, lorsque le ministre américain de la Justice n'avait pu réussir à obtenir un bref de déportation contre Link et Green, qu'il voulait juger aux États-Unis. Le bureau du procureur-général du Québec avait alors lui-même porté plainte.

TEMOINS DISSEMINÉS

La Couronne n'avait pu localiser tous ses témoins, disséminés en Nouvelle-Angleterre et dans les États du Midwest américain. Les Américains frustrés ont rap-

En marge de l'actualité

Langage '55

(par Pierre SAUCIER)

En 1955, la langue se doit d'être efficace, directe et pratique. Autour de soi tout change si vite qu'il faut bien remodeler les mots à l'image du progrès. Nous sommes au siècle du "drive-in" et de la vitesse sur-sonique. Au Canada, on ne saurait nous accuser de tirer la patte.

Voyez plutôt. Arlette décide d'aller magasiner. En voiture décapotable et futuramique elle se dirige vers son centre d'achats géant: 40 magasins sur la place publique et stationnement gratuit. Une seule opération lui suffira pour remplir son frigo, son congélateur et sa dépense: une petite balade au super-marché. Pendant qu'elle acquitte la facture, un garçon dépose la commande dans le coffre de la voiture. "Mais... réfléchit Arlette en sortant, j'aurais bien besoin d'un nouveau chapeau". Suivons-la au bar des chapeaux. Sur le comptoir, telles des bouteilles appétissantes, les tartes de feutre, plus ou moins atomiques, s'alignent. Madame "déguste quelques spécimens, et sort la tête piquée d'un couvre-chef abstrait du meilleur goût.

Le temps passe, et Arlette allait oublier que sa montre est détraquée. Vite une consultation à l'hôpital d'horlogerie. Le "docteur" ausculte le chronomètre, le soupèse, le rince dans l'huile, lui donne une friction et les aiguilles tournent comme avant. Le cœur léger, Madame prend une crème glacée au milk-bar voisin. Pendant qu'elle pourlèche son cornet ultra-magique, son petit Alain éprouve le besoin de grignoter quelque chose lui aussi. A la luncheonette, il achète une boîte à surprise. Parmi le popcorn, il déniche avec ivresse un superbe Davy Crockett en plastique, ma chère!

Le magasinage est devenu une aventure passionnante: on y passe de merveilleuxcope et magicorama, pour emprunter le jargon à la mode. La course, cependant, n'est pas encore complète pour Arlette et Alain. On a besoin de chaussures neuves. Qu'à cela ne tienne! "L'Institut du pied" est à la porte voisine. Un savant spécialiste s'amène, réglette à la main. Il tâte les métatarses de ses sujets, les passe aux rayons-X et les voilà chaussés de neuf avec des semelles de caoutchouc-mousse.

"J'ai une faim de loup" s'exclame Alain. — "Mon chéri, je n'ai pas le temps de faire des tartes à midi, nous allons manger au curb. (Les puristes disent à l'auto-buffet). Alain jubile quand maman Arlette lui propose ces délices expéditives. Une liqueur gazeuse, un hamburger "à la relish", un club-sandwich, et un sundae à trois boules, en faut-il davantage pour assurer la béatitude d'un petit garçon en 1955?

Quand la mère et le fils rentrent à la maison (dans un de ces projets ou développements suburbains), c'est pour faire un peu de sieste dans le boudoir ou le vivoir, face à la TV. Au Canada, voyez-vous, le passé s'associe miraculeusement au progrès. Le boudoir qui abritait l'élégance cachottière des dames au XVIIIe siècle est devenu le domicile naturel de la TV. Mais n'allons pas chicaner. Un peu d'anachronisme est bien permis dans un pays qui parle de plus en plus la langue de son âge, de son siècle.

porté qu'ils avaient reçu des dépliant élogieux de la firme Parker et par la suite des appels téléphoniques coercitifs d'un individu qui disait se nommer T. M. Parker. Ils avaient subitement perdu des sommes allant jusqu'à \$6,000 dans l'achat de valeurs mobilières sans valeur ou à peu près.



CONGÉ DU JOUR D'ACTIONS DE GRÂCES

Voyagez en train pour plus d'agrément

Prenez un train du Pacifique Canadien pour faire un voyage vraiment agréable. Contemplez les somptueux paysages d'automne à travers de larges fenêtres, tout en vous reposant sur des sièges modernes à dossier inclinable. Horaires spéciaux des plus commodités pour cette fin de semaine.

Pour renseignements, adressez-vous à un bureau du Pacifique Canadien.

Pacifique Canadien

A la Chambre de Commerce du Canada

Excellente période de Noël prévue dans le monde des affaires

WINNIPEG, 7. (PCF) — Les directeurs de la Chambre de Commerce du Canada, dans une revue générale de l'économie canadienne, prévoient pour la période de Noël qui vient les meilleures affaires dans toute l'histoire du pays.

Cette revue a été faite par le nouvel exécutif dans une entrevue avec les journalistes, à l'occasion du congrès annuel de la Chambre.

Ont participé à l'entrevue MM. J.-G. Crean, le président de la Chambre; Raymond Dupuis, de Montréal, vice-président; O.-B. Thornton, de Toronto, président du conseil exécutif; A.-C. Ashforth, trésorier honoraire, et G. Arnold Hart, directeur.

M. Dupuis, président de Dupuis Frères, a déclaré:

"Le pouvoir d'achat des consommateurs est à un sommet. Les ventes cet automne et durant la période de Noël briseront tous les records. La concurrence est dure, toutefois, et dans certains domaines les profits ne seront pas aussi élevés.

"Les établissements de détail

augmentent et ils sont bienvenus. Le système de distribution accompli une tâche magnifique.

"Dans l'ensemble, les ventes à crédit sont solides. Il y a peu de défauts de paiement et les inquiétudes au sujet du crédit au détail sont injustifiées".

OPTIMISME

M. Crean, président de Robert Crean and Company, manufacturiers de chapeaux de Toronto, a dit pour sa part:

"Rien n'indique que notre expansion soit épuisée. L'augmentation annuelle de la population fournit à elle seule autant de consommateurs de plus".

De l'avis de M. Ashforth, président de la Banque Toronto-Dominion, les conditions prospères se continueront probablement en 1956. Les Canadiens épargnent plus que jamais, le revenu disponible est plus grand et le chômage est moindre.

Au sujet du crédit, il n'aime pas la vente sans paiement initial et conteste la sagesse des périodes de paiement prolongées jusqu'à 36 mois. Aucun article pouvant s'user en l'espace de six au sept mois ne devrait être vendu selon un mode de paiement de 18 mois.

M. Thornton, président et gérant général de Crown Trust Company, de Toronto, croit que les affaires sont dans l'ensemble sur un bon pied.

M. Hart, gérant général adjoint de la banque de Montréal, croit que la prospérité actuelle est plus qu'un boom. Le Canadien moyen est économe et, souvent, il préfère acheter à crédit et maintenir ses épargnes.

On ne manque pas d'argent au Canada et le capital est disponible pour les entreprises solides.

La prochaine réunion annuelle de la Chambre de Commerce canadienne aura lieu à Québec du 15 au 18 octobre 1956.

Un bambin tué par un camion

STE-HELENE, 7. (PCF).—Marcel Beaulieu, âgé de 6 ans, a été tué à Ste-Hélène, village situé à 80 milles au nord-est de Québec. Il a été écrasé par un camion. Le chauffeur, M. G. Thériault, de St-Bruno, a été exonéré de tout blâme par le coroner.

Héritier présomptif

TUNIS, 7. (Reuters f) — Le prince Hassine, âgé de 62 ans, cousin germain de Sidi Lamine, bey de Tunis, a été nommé héritier présomptif du trône tunisien avec le titre de Bey du Camp. Il succède au prince Sadoq, décédé samedi dernier à l'âge de 72 ans. Le Bey actuel a 73 ans.

LA GAGNANTE DE NOTRE CONCOURS



LA JEUNE ANITA LEMIEUX, 8 ans, de 1468 est, Craig, fille de M. et Mme Jean-Paul Lemieux, reçoit ci-dessus, des mains de M. Georges Desjardins, gérant du rayon de la papeterie à la Maison Dupuis Frères, le prix qu'elle a mérité comme gagnante de notre concours de la semaine dernière. Mme Lemieux accompagne sa fille.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

Dans le Maine

De nombreux Canadiens travaillent à la récolte des pommes de terre

HOULTON, 7. (PCF) — Des milliers d'hommes fouillent actuellement la terre riche des champs de culture du comté d'Aroostook, dans l'est du Maine; ouvriers canadiens et américains se donnent la main afin de sauver la récolte de pommes de terre de la région.

Quelque 6,000 Canadiens se joignent à 32,000 Américains, de l'aube au couchant, pour ramasser ce légume le long de sillons qui semblent n'avoir pas de fin. Les cultivateurs américains leur versent de 17 à 20 cents le baril de

façon à surnager dans un marché débordant.

On s'attend que le Maine produise cette année près de 70 millions de boisseaux de pommes de terre, soit 28 millions de barils; plusieurs agriculteurs subiront de lourdes pertes si le marché ne s'améliore pas.

FAIBLES PRIX

Les prix du marché actuel sont de 90 cents à \$1.00 le baril dont les frais de production sont par comparaison de \$1.65.

"Le labour nous donne les plus violents maux de tête", affirme un cultivateur. "Si vous avez labouré, il vous faut des cueilleurs. Si vous n'avez pas suffisamment de cueilleurs, vous commencez à perdre".

Des Canadiens employés au Maine, 4,000 viennent du Québec et les autres du Nouveau-Brunswick. L'Etat ne peut en engager davantage en vertu d'une entente conclue entre Ottawa et Washington en vue de protéger les cultivateurs du Nouveau-Brunswick.

On semble assez satisfait du travail que fournissent les ouvriers canadiens, bien que certains agriculteurs du nord du Maine se soient plaints de l'inexpérience des ouvriers venant de la ville de Québec.

Le gérant de la commission de la sécurité de l'emploi du Maine, à Caribou, M. Elliott Barker, rapporte que les Canadiens ont tendance à laisser l'ouvrage et flâner aux alentours "parce que non satisfaits des conditions de travail".

Mais il explique que "ce n'est pas là un facteur important devant le nombre d'employés."

IL LES PREFERE

M. K. Elliott est un des fermiers du Maine qui préfèrent les ouvriers canadiens. "Ils viennent travailler et ils aiment leur travail, dit-il, et ils veulent gagner de l'argent." C'est pourquoi on rencontre dix résidents du Nouveau-Brunswick sur sa ferme, ces temps-ci.

Comme bien d'autres, Elliott sait que la récolte courante décidera s'il doit poursuivre ce genre de culture ou l'abandonner.

"Nous sommes plus durement atteints que nous ne l'avons été depuis des années", donne-t-il comme explication. "Nous récoltons plus de pommes de terre que

les consommateurs n'en peuvent absorber tandis que les prix des produits que nous devons nous procurer ne cessent de grimper. C'est pire qu'une dépression."

Il a fait l'expérience, raconte-t-il, du fait que les Canadiens n'arrivent pas pour s'en aller aussitôt.

CONFIANCE QUI PAIE

Et la confiance qu'il fait à ses équipes se solde en bénéfices. Parmi ses employés, il compte de durs bûcherons et des pêcheurs coriaces qui passent du Nouveau-Brunswick au Maine par Edmundston.

"Je n'ai pas encore éprouvé d'ennuis", dit-il à leur propos. Ils sont au champ dès 6 h. 30 du matin et à 5 h. le soir, chacun a ramassé de 40 à 100 barils. Quand il rentre à la maison, il est trop fatigué pour penser à autre chose qu'à dormir.

Les employés d'Elliott doivent défrayer leur nourriture. Ils gagnent cependant 20 cents du baril récolté et ont la promesse d'un bon salaire si ils ne quittent pas l'ouvrage avant la fin de la récolte. D'autres fermiers préfèrent loger et nourrir leurs employés et ne leur donner que 17 ou 18 cents le baril.

Elliott met à la disposition de ses hommes un camp pourvu de lits et d'ustensiles de cuisine. Chacun verse \$2 à l'un du groupe qui se procure la nourriture et agit comme cuisinier.

Chez Elliott, c'est M. Aubin Poirier, d'Eel River Bridge, N.-B., qui tient ce rôle. L'argent qu'il reçoit des cueilleurs portera probablement son salaire au niveau du leur.

UNE VIE FRUSTE

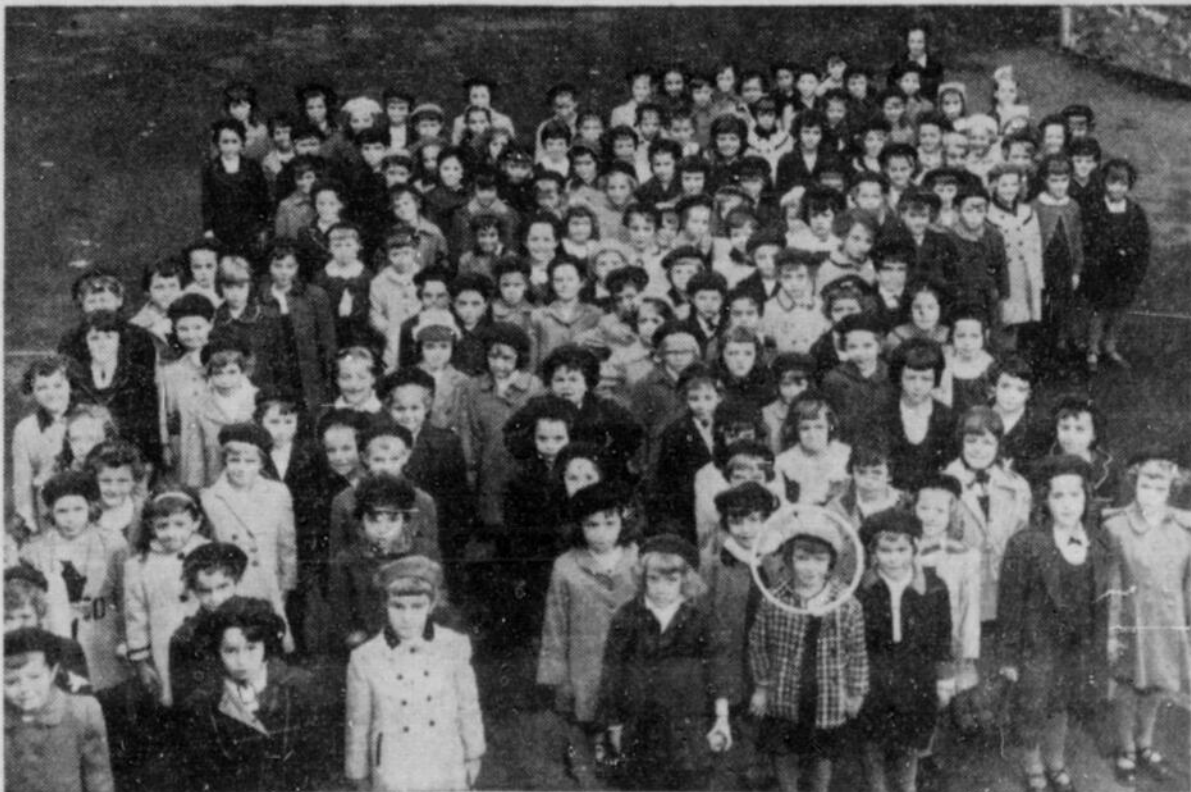
Les conditions de logement en découragent plusieurs, il est vrai. La seule source de chaleur est un vieux poêle ferrailleux planté au milieu d'une cuisine inconfortable. Les seules sources de lumière sont quelques lampes à pétrole. Le lavage se fait à l'extérieur, à même la pompe du puits.

"Ça n'a pas d'importance, déclare un bûcheron transformé en cueilleur de patates. On s'habitue à ça."

L'ouvrier moyen ramasse quotidiennement de 40 à 60 barils de ce légume, mais les spécialistes en ce genre arrivent à en cueillir 100 et à gagner \$20 dans une journée.

Mais les jours des cueilleurs de pommes de terre sont peut-être comptés. De plus en plus nombreux sont les agriculteurs qui songent à mécaniser cette opération.

La cueillette représente en effet pour chacun des fermiers un problème périodique. "On ne sait jamais ce qui va se produire avant qu'il ne soit trop tard," précisent-ils.



NOTRE CONCOURS — Cette photo a été prise à l'école Ville-Marie dirigée par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, 1311 est, rue Craig, où le photographe de la "Patrie" s'est rendu pour photographier un groupe d'écolières. Notre artiste a ensuite encerclé la tête de l'une de nos jeunes amies. Si cette dernière se reconnaît, elle n'a qu'à se présenter à nos bureaux de la rédaction, 180 est, rue Ste-Catherine, le matin de préférence, et notre photographe se rendra ensuite avec elle à la Maison Dupuis Frères, où elle pourra se choisir un cadeau de valeur, cadeau offert par la "Patrie" en collaboration avec la Maison Dupuis Frères. Une autre de ces photos-concours sera publiée la semaine prochaine. Garçons et fillettes, n'oubliez pas de réclamer la "Patrie" quotidienne.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)



(par MAURICE HUOT)

Ceux qui auraient manqué la Famille Plouffe en français mercredi soir pourront se reprendre ce soir à 10.00 h. à CBMT... Ce programme comme on le sait, est aussi populaire chez les téléspectateurs de langue anglaise que chez les téléspectateurs de langue française... Le Théâtre du Nouveau-Monde jouera "Monserat" à la TV de Radio-Canada le 20 octobre de 10 h. à 10 h. 30. Le TENM s'est acquis une solide réputation dans les milieux anglais par sa probité vis à vis des choses de l'Art. Il sera invité l'été prochain à Stratford, pour jouer Henri V...

CE SOIR A CBFT

- 5 h. 30 — "Le grenier aux images". Avec Grand-Père Cailloux et Frisson de Colline. Ainsi que les interprètes suivants: Roger Garand, Jacques Bilodeau et Jacques Létourneau.
- 7 h. 00 — "Ce soir à CBFT".
- 7 h. 15 — Première édition du "Télé-Journal".
- 7 h. 30 — "Panorama".
- 7 h. 45 — Film: "Tricentenaire Acadien".
- 8 h. 00 — "Le sport en revue".
- 8 h. 30 — "Je me souviens". C'est ce soir qu'on inaugurerait ce programme qui nous présentera tous les quinze jours une histoire dramatisée et romantique dont le thème, les héros ou même l'intrigue auront été empruntés à l'histoire du Canada. Deux scripteurs écriront ces dramatisations: Joseph Schull et Jean Desprez, dramatisations qui passeront alternativement à CBFT et CBMT. Ce soir on présentera: "Le crime de Ferguson", un texte de Jean Desprez dont l'action se situe quel-

ques mois après la bataille des Plaines d'Abraham, alors que le général Murray s'installe dans le couvent des Ursulines de la ville de Québec, avec la assurée. La distribution sera assurée par: Ivor Barry, Antoinette Giroux, Lise Roy, Hélène Loiseleur, Rodney Bunker, Michèle Le Hardy, Carmen Côté, Rose Rey-Duzil, Camille Ducharme, George Alexander et le petit Jacques Favreau. (Le même texte, adapté en anglais et joué par les mêmes interprètes sera présenté à CBMT le 14 octobre à 8 heures du soir). Réalisation de Guy Parent.

9 h. 00 — "La guerre des ailes".

9 h. 30 — "Télé-Policiers", qui présentera le 3ème épisode de "Requin de Gibraltar", avec Annie Ducaux, Louis Salou et Pierre Dundam.

10 h. 00 — "Long métrage pour adultes": "Trois dans la vie", avec Leopold Biberti et Petra Marin. Un enfant illégitime est élevé par sa tante. Malheureux, il se réfugie chez sa mère et fait

la connaissance de son père. Ils deviennent bons amis et bientôt le père est prêt à reconnaître ses torts... et son enfant.

11 h. 00 — Dernière édition: "Télé-Journal".

A CBMT, CE SOIR

Les comédiens Wayne et Shuster ce soir à 8 heures, feront une parodie du programme \$64,000, question intitulée "The 64,000 ruble Question"... Un kiné soviétique aurait été confisqué... voilà l'idée des comédiens...

A 8 h. 30 au Star Stage on verra "Honest John Gaminiski and The 13 Uncle Sams". C'est l'histoire d'un politicien qui mousse sa candidature en engageant 12 bougres costumés en Oncle Sam...

Représentants des villes satisfaits

OTTAWA, 7. (PCF) — Les représentants des municipalités canadiennes, satisfaits de leur participation à la conférence fédérale-provinciale, croient que les gouvernements supérieurs ont maintenant reconnu les problèmes financiers qui se posent à l'échelon municipal.

Ils espèrent que les provinces seront favorisées par un éventuel accord fédéral-provincial en sorte que les municipalités puissent recevoir plus d'argent.

Un certain nombre de représentants municipaux étaient membres des diverses délégations provinciales à la conférence fiscale qui a pris fin hier soir.

Le maire J. David Stewart, de Charlottetown, membre de la délégation de l'Île-du-Prince-Édouard, a déclaré que les représentants des municipalités ont apporté une importante contribution à la conférence.

M. Stewart, qui est président de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, a souligné que la conférence avait été significative puisque c'était la première fois que les municipalités étaient représentées à une réunion fédérale-provinciale.

PROBLEME RECONNU

Si les discussions n'ont donné lieu à aucune décision particulière à l'égard des municipalités, il convient de noter cependant que les gouvernements supérieurs ont au moins pris connaissance des problèmes municipaux.

"Nous espérons que par suite de cette conférence, une formule sera mise au point grâce à laquelle les gouvernements municipaux du Canada bénéficieront d'avantage indirects."

"A notre point de vue, la conférence marque un progrès vers la reconnaissance, par les gouvernements central et provinciaux, de la nécessité d'accomplir mutuellement quelque chose pour résoudre les problèmes financiers des municipalités par des moyens autres que des octrois épidémiques et autres expédients temporaires."

Enfin, M. Stewart a exprimé l'espoir que cette conférence soit suivie, dans chaque province, de conférences-municipales afin de mettre au point des arrangements fiscaux plus adéquats.

NOUVELLES PROPOSITIONS

De son côté, le maire d'Arnprior, M. R.-M. Simpson, président de l'Association des maires et des baillis d'Ontario, a déclaré hier que le gouvernement fédéral doit soumettre de nouvelles propositions qui "incontestablement augmentent les revenus des provinces".

Ces nouvelles propositions, a-t-il précisé, seront de nature à profiter aux municipalités.

Entente entre MM. Duplessis et Frost

OTTAWA, 7. (PCF) — Les premiers ministres Maurice Duplessis et Leslie Frost ont décidé d'envoyer leurs ministres de la Voirie à Ottawa pour discuter les plans d'un nouveau pont qui reliera la capitale fédérale et Hull, sur l'Outaouais.

Cette décision a été prise à une réunion tenue mercredi et groupant les deux premiers ministres, le ministre fédéral des Travaux publics, l'hon. R. H. Winters, le maire Charlotte Whitten, d'Ottawa et le maire Thomas Monclon, de Hull.

Les deux villes sont maintenant

CHLP (1410) ★ RADIO ★ CKAC (730)
CBF (690) CJMS (1280) CKVL (850) CFCF (600) CBM (940) CJAD (800)

VENDREDI

- 5.00 P.M.
CHLP—Chansonnets
CKAC—Nouv. et M. Millard
CBF—Causerie aux malades
CJMS—Cocktail
CKVL—Chansonnets
CFCF—News
CBM—Musique
CJAD—News & Ballroom
- 5.15 P.M.
CHLP—Chansonnets
CFCF—Western Swing
- 5.30 P.M.
CBF—Pensée aux malades
CBM—Music Picture Lady
CJMS—Mexicana
CFCF—March Time
- 5.45 P.M.
CKAC—Bon à connaître
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Mexicana
CBM—As a matter of fact
CJAD—D. Vaughan Show
- 6.00 P.M.
CHLP—Nouv. et Sports
CKAC—En disant
CBF—Radio Journal
CJMS—Angelus
CKVL—Sports et chansons
CFCF—News & current
CBM—Radio Journal
CJAD—N. W. & Ballroom
- 6.15 P.M.
CHLP—Chansonnets
CKAC—Forum des sports
CBF—Mathias Sandorf
CJMS—Bonjour St-Jean
CBM—Interlude
- 6.30 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Musique
CJMS—Emis. Tchecoslovaque
CJAD—News & Ballroom
CBM—Byline
- 6.45 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Jei Jean-La Gagnon
CBF—Un h. et son pêche
CJMS—Reportage
CFCF—Nouvelles
CJAD—Hommage du jour
- 7.00 P.M.
CHLP—Le Rosaire
CKAC—Le chapelain
CBF—Revue de l'actualité
CJMS—Emission italienne
CBM—Récital
CJAD—Tennessee show
- 7.15 P.M.
CHLP—Soirée napolitaine
CKAC—Nouvelles
CBF—Garde à vous
- 7.30 P.M.
CHLP—La Famille Plouffe
CJMS—Emission italienne
CBM—Roving Reporter
CJAD—Ballroom
- 7.30 P.M.
CKAC—Clinique du coeur
CBF—Voix du CARG
CJMS—Emission allemande
CKVL—M. Baro et chans.
CFCF—How to fix it
CBM—John Fisher reports
CJAD—Perry Omo
- 7.45 P.M.
CKAC—Colette & Roland
CBF—Les virtuoses
CJMS—La voix de
CFCF—Make mine music
CBM—The Commodores
CJAD—Sports and News
- 8.00 P.M.
CHLP—Heure polonaise
CKAC—Music Hall
CBF—Reportage
CJMS—Emis. Can.-allemande
CKVL—Radio vaudeville
CFCF—Clisco Kid
CBM—Music from Montreal
CJAD—Suspense
- 8.15 P.M.
CKAC—A l'ombre du cloch
CKVL—Three bars
- 8.30 P.M.
CHLP—Un peu de tout
CKAC—Radio Vaudeville
CBF—Concert de Londres
CJMS—Emission slovaque
CKVL—Paris swing
CFCF—Hor. Hornblower
CBM—Point counterpoint
CJAD—Denny Gallivan
- 9.00 P.M.
CHLP—Musique pour les...
CKAC—Une lettre oubliée
CBF—Concert de Londres
CJMS—Concert populaire
CKVL—Situations & Paris...
CFCF—Sentenced
CBM—Curtain melodies
CJAD—News & Disk derby
- 9.15 P.M.
CJAD—Johnny Dollar
- 9.30 P.M.
CHLP—Mus pour dilettantes
CKAC—Fiesta
CBF—Journal d'une mère
CJMS—Studio d'art
CKVL—Planorama
CFCF—Pianora McGee
CBM—Songs of my people
CJAD—Jack Carson
- 9.45 P.M.
CFCF—Great Gildersleeve

SAMEDI

- 5.30 A.M.
CKVL—Journal des agric.
CFCF—March Time
- 5.45 A.M.
CKVL—Bonjour cultivateur
- 6.00 A.M.
CKAC—Messe du jour
CFCF—Sincere Show
CKVL—Palmarès
CJAD—N. W. & Yawn Pat
- 6.15 A.M.
CKVL—Prière du matin
CJAD—Sacred Heart
- 6.30 A.M.
CHLP—Ouverture
CKAC—Nouv. et Réveil pr.
CJMS—Nouvelles
CKVL—Express du matin
CJAD—News & Mus. Clock
- 6.45 A.M.
CHLP—Réveil musical
CJMS—Cap de la Madeleine
- 7.00 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Nouv. & Guy Darcy
CBF—Nv. & Opéra de 4 sous
CJMS—Beau temps
CKVL—Réveil-matin
CFCF—News
CBM—Radio Journal
CJAD—News & Mus. Clock
- 7.15 A.M.
CFCF—Sincere Show
CBM—Concert Corner
CJAD—Musical Clock
- 7.30 A.M.
CHLP—Sports
CKAC—Nouv. & Marches
CJMS—Nouvelles
CFCF—News
CBM—Radio Journal
- 7.45 A.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Oratoire
CJMS—Sport
CFCF—Sincere Show
CBM—Concert Corner
- 8.00 A.M.
CHLP—Sacré-Coeur
CKAC—Nouvelles et météo
CBF—Radio Journal
CJMS—La vie est belle
CFCF—News and sports
CBM—Radio Journal
CJAD—N. Sp. & M. Clock
- 8.15 A.M.
CHLP—Revue métropolitaine
CKAC—Louis Bélanger
CBF—Élévations
CFCF—Sincere Show
CBM—Dévotions
- 8.30 A.M.
CKAC—Nv. & L. Bélanger
CBF—Rythmes & chansons
CJMS—Nouvelles
CFCF—March Past
CJAD—News & Mus. Clock
- 8.45 A.M.
CHLP—Radio Sacré-Coeur
- 9.00 A.M.
CJMS—En jugement
CJAD—Musical clock
- 9.00 A.M.
CKAC—Nouv. & Entrée libre
CBF—Nv. & fantaisies
CJMS—Succès
CKVL—Les amis de Charlo.
CFCF—No school today
CBM—News & music
CJAD—News & Police Club
- 9.15 A.M.
CJAD—United Church Prog.
- 9.30 A.M.
CJAD—Eastern Town. Hour
- 9.45 A.M.
CBF—Tante Lucille
- 10.00 A.M.
CHLP—A l'opérette
CKAC—Nouvelles
CBF—Heure des enfants
CJMS—Pierre Vaucour
CKVL—Call me Uncle
CBM—Herb Gott
CJAD—News & Ballroom
- 10.30 A.M.
CHLP—Coin des enfants
CBF—Musique
CFCF—Ed Thomas
CBM—Jazz
- 10.45 A.M.
CKAC—Sur le vif
- 11.00 A.M.
CHLP—Tout en filant
CKAC—Ns. & Clubs juvén.
CBF—Belles mélodies
CKVL—Marathon
CJAD—News & Ballroom
- 11.30 A.M.
CHLP—M. C. A. Bourgeois
CKAC—Place Pigalle
CBF—Vancouver théâtre
CJAD—Fun Parade
- 12.00 (MIDI)
CHLP—Heure féminine
CKAC—Angelus
CBF—Musique
CJMS—Poète et paysan
CKVL—Par. de la ch.
CFCF—News & Saturday
CBM—BBC News
CJAD—News & Songs
- 12.15 P.M.
CKAC—Colonisation
CBM—Junior Farm Club
CJAD—News quiz
- 12.30 P.M.
CKAC—Bulletin "e nouvelles
CBF—Réveil rural
CJMS—Nouvelles
CKVL—Edition spéciale
CBM—Stamp Club
CJAD—News
- 12.45 P.M.
CJMS—Intermède
CKVL—Chansonnets
CBM—Sounds Fun
CJAD—Sports table
- 1.00 P.M.
CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Piano
- 1.15 P.M.
CJMS—Bons conseils
CFCF—Frank Sinatra
CBM—Radio Journal
CJAD—News
- 1.15 P.M.
CHLP—Heure féminine
CKAC—Le footb'l en marche
CBF—Radio Journal
CBM—This Week
CJAD—Showtime Parade
CFCF—Doris Day
- 1.30 P.M.
CKAC—Entrevue Guillet
CBF—Chansonnets
CJMS—Nouvelles
CFCF—News Features
CBM—Talk
CJAD—Pigskin Parade
- 1.45 P.M.
CKAC—Football
CJMS—Fantaisie
CFCF—Invitation to beauty
CBM—Causerie
- 2.00 P.M.
CHLP—Heure polonaise
CKAC—Football
CBF—L'heure de l'opéra
CFCF—Fair & warmer
CKVL—Hite on parade
CBM—L'heure de l'opéra
CJAD—News & R. Lewis
- 2.30 P.M.
CKAC—Club 730
CBM—Jamboree scout
- 2.45 P.M.
CJMS—Paris-France
- 3.00 P.M.
CKAC—Nouvelles
CBF—Tournoi coupe Davis
CKVL—Théâtre des étoiles
CFCF—Ed. Thomas
CJAD—News & backstage
- 3.30 P.M.
CBM—A touch of
- 3.45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CBM—Championnat de golf
CJMS—Chans. & la franc.
CKVL—Théâtre des étoiles
- 4.00 P.M.
CHLP—Radio Notre-Dame
CKAC—Nv. et Evénements
CJMS—Rive sud
CKVL—Swing
CBM—Music Diary
CFCF—Concert
CJAD—N. & Club 800
- 4.30 P.M.
CHLP—Grands succès
CKAC—Nouv. & St-Joseph
CJMS—Nouvelles
CKVL—Chansonnets
CBM—Te Be Announced
CFCF—All league clubhouse
CJAD—Club 800
- 4.45 P.M.
CKAC—Mus. sud-américaine
CJMS—Cocktail
CFCF—All league clubhouse

Comme des mouches

CHARLOTTE. (P.A.F.) — Selon un naturaliste de Charlotte, en Caroline du Nord, les brillantes lumières de l'aéroport municipal causent la mort de centaines d'oiseaux migrateurs. Ils sont attirés par les phares et tournent autour jusqu'à épuisement.

★ TÉLÉVISION ★

CBFT — Canal 2 — CBMT — Canal 6

WCAX — Canal 3 — WIRI — Canal 5 — WMTW — Canal 8

VEN., 7 OCT.

- CBFT — Canal 2
- 3.00—Musique
- 3.30—Le Grenier aux images
- 6.00—Musique
- 7.00—Ce soir à CBFT
- 7.15—Télé-Journal
- 7.30—Panorama
- 7.45—Film "Tricentenaire acadien"
- 8.00—Le Sport en revue
- 8.30—Je me souviens
- 9.00—La guerre des ailes
- 9.30—Télé-Policier
- 10.00—Long métrage "Trois dans la vie"
- 11.30—Télé-Journal
- CBMT — Canal 6
- 3.00—Musique
- 4.25—Today on CBMT
- 4.30—To be announced
- 4.45—Small Fry Frolics
- 5.00—Science in Action
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—The Millionaire
- 6.30—Patti Page
- 6.45—CBC TV News
- 7.00—Tabloid
- 7.30—Life of Riley
- 8.00—Wayne and Shuster Show
- 8.30—Star Stage
- 9.00—Gillette Cavalcade of Sports
- 9.45—Sports Show
- 10.00—The Plouffe Family
- 10.30—Ellery Queen
- 11.00—CBC News
- 11.15—TV Theatre
- WCAX — Canal 3
- 9.30—Test Pattern
- 10.25—Program Previews
- 10.30—Stage Three "Last Alarm"
- 11.45—The World We Live In
- 12.00—Across the Fence
- 12.15—Love of Life
- 12.30—Search for Tom.
- 12.45—Guiding Light
- 1.00—Jack Paar Show
- 1.30—Welcome Travelers
- 2.00—Keyboard Camerons
- 2.30—Open House
- 3.00—The Big Payoff
- 3.30—Mixing Bowl
- 4.00—Brighter Day
- 4.15—Secret Storm
- 4.30—On Your Account
- 5.00—Pol. Bear Playtime
- 5.15—Chuckwagon Tales
- 6.00—Newstime
- 6.45—Weatherwise
- 6.50—Sports Digest
- 7.00—Amos & Andy
- 7.30—Frank Leahy and his Football Forecasts
- 7.45—Helping Hand
- 8.00—Ford Theatre
- 8.30—I Led 3 Lives
- 9.00—The Crusader
- 9.30—Schlitz Playhouse of Stars
- 10.00—The Hour Marked "X"
- 10.45—Sports On Parade
- 11.00—Final Edition
- 11.15—"Little Theater"
- 11.30—Sign Off
- WIRI — Canal 5
- 7.00—Today
- 9.00—Morning Star Time
- 10.00—Ding—Dong School
- 10.30—Public Service
- 11.00—Home
- 12.00—Test Pattern
- 3.45—Musical Views and the News
- 4.00—Hospitality House
- 5.00—Bar 3 Ranch
- 5.30—Howdy Doody
- 6.00—Music Hall
- 6.15—North Pole Show
- 6.30—"Sports Score Book, Al Cahill"
- 6.40—"News-Roger F. Dufort"
- 6.55—Weatherbird
- 7.00—Ramar of the Jungle
- 7.30—Big Picture
- 8.00—Truth or Consequences
- 8.30—Life of Riley
- 9.00—Joe Palooka
- 9.30—Man Behind the Badge
- 10.00—Cavalcade of Sp. Theatre
- 11.00—Late News and Sports
- WMTW — Canal 8
- 2.00—What's New...
- 2.30—Cooking Can Be Fun
- 3.00—Hollywood Mat.
- 4.10—News
- 4.15—Secret Storm
- 4.30—Rhythm Ranch
- 4.45—Adventure Serial
- 5.00—The Mickey M. C.
- 6.00—Tri-State News
- 6.10—Weather
- 6.15—The Early Show
- 7.15—News
- 7.30—Kin Tin Tin
- 8.00—Ozde & Harriet
- 8.30—Crossroads
- 9.00—Crusader
- 9.30—Schlitz Playhouse of Stars
- 10.00—Undercurrent
- 10.30—Windows
- 11.00—Tomorrow, Headline
- 11.10—Weather
- 11.15—Sports Final
- SAM., 8 OCT.

CBFT — Canal 2

CBMT — Canal 6

WCAX — Canal 3

WIRI — Canal 5

WMTW — Canal 8

1.00—Dawn of America

2.00—Holy Cross at Colgate

5.00—Footb. Round-Up

5.05—Western Playhouse

6.00—Footb. Round-Up

6.05—Westling Hollyw.

6.05—Westling Hollyw.

7.00—Rhythm Ranch

7.30—Star Tonight

8.00—Greatest Bands

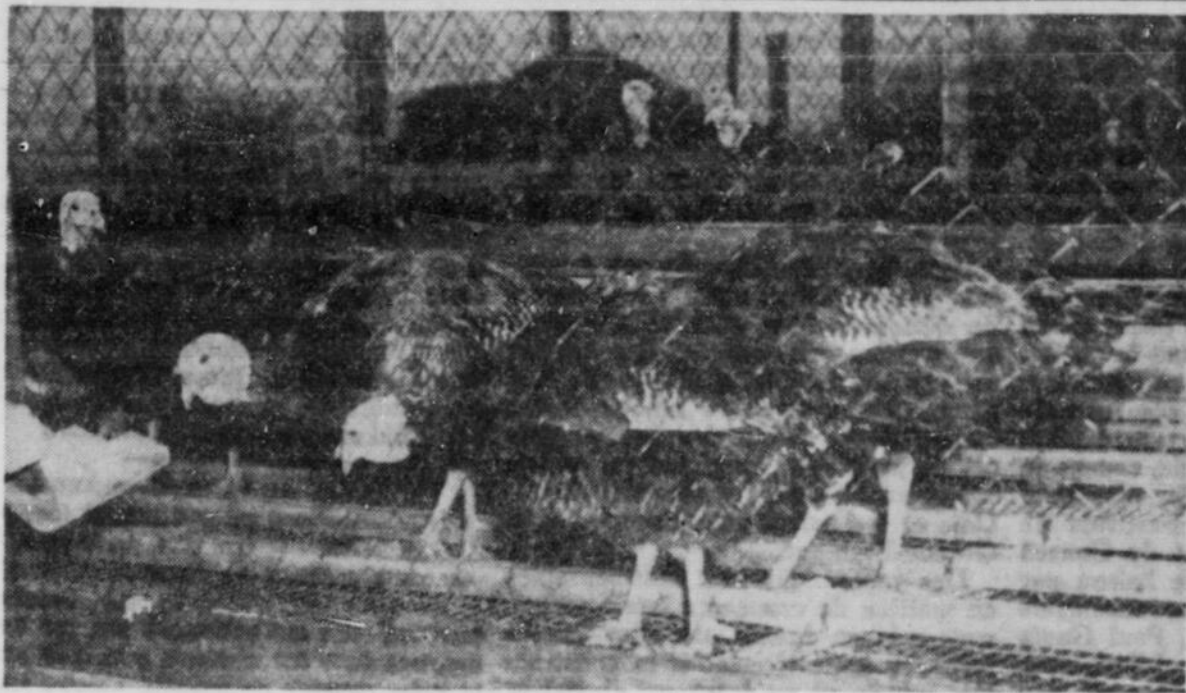
9.00—Two for the Money

9.30—Ford Star Jubilee

10.00—To be announced

11.00—Mt. Washington Weather

11.15—Sign Off



LE DINER du jour de l'Action de grâce ne serait pas complet sans le plat principal et traditionnel de cette fête: la dinde ou le dindon. Des milliers de ces oiseaux seront sacrifiés lundi prochain pour le bon plaisir des gourmets.

La dinde constitue le plat principal du jour de l'Action de grâce

PETERBOROUGH, 7. (PCF)—Si quelques milliers de familles canadiennes ne trouvent pas le dîner du jour d'Action de grâce à leur goût, ce ne sera pas la faute de Clarence Johnston.

M. Johnston s'occupe de l'élevage des dindons. Au cours des quatre derniers mois, il a engraisé 3,700 dindons blancs qui, depuis quelques jours, ont pris le chemin de l'abattoir et des marchés.

M. Johnston élève chaque année

environ 10,000 dindons repartis en trois troupeaux.

Les bêtes, destinées au grill, pèsent environ 10 livres au moment de la vente.

Durant la période d'engraissement, chaque troupeau mange à peu près une tonne de ration spéciale par jour et une tonne de blé par semaine.

Les dindons ont toujours de la nourriture à leur disposition. Leur régime, déclare M. Johnston, est

soigneusement équilibré par des spécialistes canadiens et américains.

Certains peuvent penser que nourrir des dindons est chose très facile, dit M. Johnston.

La vérité est autre. Le dindon est un animal idiot. Il arrive que les jeunes s'entassent sous les éleveuses afin de se réchauffer et, en moins de temps qu'il ne faut pour déjeuner, une centaine d'oiseaux auront péri.

Les dindonneaux, achetés à l'âge d'un jour, coûtent 80 cents chacun. Mais les dépenses s'élèvent à plusieurs milliers de dollars avant que le troupeau soit conduit à la boucherie.

Les éleveurs de dindons ne tablent plus seulement sur Noël et le jour d'Action de grâce pour écouler leur produit. Ils maintiennent un approvisionnement à l'année longue.

La prospérité promise à la région de Massena grâce à la canalisation

MASSENA, 7. (PCF) — La Voie maritime du St-Laurent attire l'attention générale sur le nord de l'Etat de New-York, autrement peu célèbre.

Les campagnes du nord de New-York sont, en effet, probablement mieux connues des Canadiens du centre que de la majorité des Américains. Elles s'étendent, le long de la rive sud du fleuve, de Massena, près de Cornwall, jusqu'aux Mille-Iles.

Isolés du reste de l'Etat par la chaîne des Adirondacks, ses riches pâturages n'ont jamais été inscrits sur les itinéraires habituels des touristes. A Massena même, l'une des villes importantes de la région, on ne trouve pas encore d'hôtel.

CHANGEMENTS RAPIDES

Mais le tableau traditionnel se transforme rapidement sous l'impulsion de la canalisation. La population a mis de côté son con-

servatisme et, avec l'appui total du gouvernement de l'Etat, fait aujourd'hui tous ses efforts pour attirer le tourisme et populariser la Voie maritime.

Le gouverneur new-yorkais, M. Harriman, affirme que "la canalisation et les développements hydroélectriques, joints aux parcs publics dont nous traçons les plans, constitueront l'une des meilleures attractions touristiques du pays".

Toute la région se prépare, d'ailleurs, à un développement industriel que le parachèvement de l'ouvrage ne manquera pas de susciter.

Pendant ce temps, l'Association des chambres de commerce de la vallée du St-Laurent, qui réunit Massena, Postdam, Ogdensburg, Waddington et d'autres localités, a entrepris une campagne intensive de lancement.

Ainsi a-t-elle récemment commandité, pour les journalistes de tout l'est des Etats-Unis et du Canada, une tournée des travaux en cours.

POUR LE TOURISTE

Massena, la plus rapprochée du gros de la canalisation de toutes les villes de la région, porte une attention légitimement intéressée aux besoins des touristes. Devant la carence totale d'hôtels, d'innombrables motels poussent aux environs comme champignons.

Durant l'été, la Chambre de Commerce de l'endroit dirige un bureau d'information touristique qui s'adresse particulièrement aux Canadiens, puisque la ville est située à plus faible distance de Montréal et d'Ottawa que d'aucun centre urbain des Etats-Unis.

Des enseignes routières souhaitent la bienvenue au visiteur et lui indiquent l'endroit où il peut se procurer des informations concernant la canalisation et les points d'observation d'où il peut avoir une vue d'ensemble. On a nivelé d'immenses parcs de stationnement et construit des kiosques de rafraîchissements.

DES ROUTES

Un important programme d'amélioration routière est en cours et facilite l'accès à ce coin de pays. L'Etat a autorisé, cette année, des frais de construction routière de quelque cinq millions dans la seule région de Massena.

Un long segment de la route nouvelle qui va de Cornwall à Massena est déjà ouvert à la circulation; le reste sera terminé bientôt.

Conférence de théologie

Mardi soir prochain, le 11 octobre, (8.15 p.m.) à l'université de Montréal, dans la salle G 504, M. Yvon Charron, P.S.S., donnera la conférence sous le titre "La Sainteté qui transfigure — soucis révélateurs".

La substance de la conférence se ramènera aux quelques vérités qui suivent: dans "Situation spirituelle de notre époque", Karl Jaspers a signé une pensée qui nous amène à poser le problème de la sainteté dans la vie de l'intellectuel canadien français: "Nous vivons, écrit le philosophe en 1951, dans une situation incomparable et grandiose, parce que riche en possibilités et en dangers..."

D'autre part, des indices, des inquiétudes révélatrices aussi, nous révèlent que dans les multiples domaines de la littérature, du théâtre ou de l'écran, les laïcs ne restent pas sourds au précepte donné par le Christ: "Soyez parfaits comme votre Père du ciel". (Matthieu 5, 48).

Une phénoménologie de cet ordre présuppose une ontologie qui la fonde.

Ces conférences de théologie sont présentées par l'Institut supérieur de sciences religieuses en collaboration avec l'Extension de l'Enseignement.

Votre horoscope aujourd'hui

Le BÉLIER

Ne vous en laissez pas imposer par ceux qui vous savent généreux et de tempérament sympathique. Il vous a été donné assez de talents pour réussir en affaires.

Le TAUREAU

Mettez, si possible, plus d'enthousiasme dans l'exécution de votre tâche quotidienne. Vous en retirerez plus de satisfactions.

Les GÉMEAUX

Léger fléchissement de la chance et maux de saison. Rien de durable. Réunion brillante où votre charme vous vaudra des succès considérables.

Le CANCER

Vos efforts peuvent obtenir des résultats étonnants aujourd'hui. Soyez donc très actif. Profitez de tous les instants qui vous sont donnés.

Le LION

Vous avez de grandes chances de succès dans vos entreprises si vous ne les gâchez pas par un excès d'indépendance ou d'intransigeance.

La VIERGE

Que la charité et l'indulgence guident vos décisions. On prend toujours plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre.

La BALANCE

Pétitement d'idées. Entraînement juvénile. Vous obtenez des avantages à la suite de démarches. Méfiez-vous d'une jeune femme brune et jalouse.

Le SCORPION

Une personne de l'autre sexe vous influence considérablement. Ses conseils vous seront précieux. A vous d'en profiter.

Le SAGITTAIRE

Que vos plaintes et récriminations soient justifiées. Autrement, vous essuieriez des rebuffades qui pourraient vous nuire. Journée favorable aux amoureux.

Le CAPRICORNE

En dépit des déceptions de cette journée, ne perdez pas courage: votre bonne étoile ne vous abandonne pas. Les astres vous favorisent.

Le VERSEAU

Frayez le moins possible avec les gens d'avant-garde. Tristesse pernicieuse contre quoi vous devez réagir. Une journée assez désagréable.

Les POISSONS

Ne suivez pas aveuglément les conseils que l'on vous donne. Choisissez avec soin vos amis. Les amis véritables sont plus rares que vous ne le pensez.



EN ROUTE VERS L'EGYPTE — Le R. P. Adalbert Lagacé, O.F.M., curé de la paroisse de Saint-Joseph au Caire, en Egypte, vient de quitter la paroisse de Sainte-Foy, à Québec, pour se rendre en Egypte. Il s'est embarqué à Jersey-City, dans l'Etat du New-Jersey, à bord du S. S. Exeter, de la ligne American Export. Il débarquera à Alexandrie, d'où il se rendra au Caire. Outre son ministère paroissial, le Père Lagacé continuera ses recherches à l'Institut d'études orientales.

Le rétroviseur est là pour s'en servir

Il n'y a pas de loi qui exempte les chauffeurs de camions et d'autobus de signaler avec le bras l'intention d'arrêter, de diminuer de vitesse, de virer à droite ou à gauche, rappelle la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Dans certains cas, la construction des véhicules est telle que ces indications avec le bras sont pratiquement impossibles. Raison de plus pour les conducteurs de ces véhicules d'avoir l'oeil dans leur rétroviseur et d'agir avec double prudence s'ils voient qu'ils sont suivis par d'autres automobilistes. Trop souvent, camionneurs et chauffeurs d'autobus agissent comme si toute la route ou la rue leur appartenait.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

est imprimée et publiée au No 180 est, rue Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier. Téléphone UN 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMpire 4-1016.

ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 7 OCTOBRE 1955

L'Hon. Sénateur P.-R. DuTremblay

La grande famille de la Presse et de la Patrie vient de perdre son vénéré chef dans la personne de l'Honorable sénateur P.-R. DuTremblay, depuis longtemps président et gérant-général des deux journaux dont il était l'âme dirigeante.

Nos lecteurs trouveront dans d'autres pages de la Patrie d'aujourd'hui des renseignements sur la carrière féconde de cet homme d'action dont l'amour du travail anima toute sa vie.

Monsieur DuTremblay fut le laborieux artisan des succès extraordinaires dont furent couronnées toutes ses entreprises.

S'il est vrai que le bruit ne fait pas de bien, notre regretté président se garda bien d'en faire autour de lui et c'est dans le silence et la discrétion qu'il accomplit ses œuvres les plus remarquables.

Ce n'est que quelques instants avant de mettre sous presse que nous avons appris la mort de ce bon maître qui fut si longtemps notre excellent guide et notre infatigable soutien.

Nous nous empressons toutefois de déposer sur sa tombe l'hommage de nos sincères regrets et nous prions madame DuTremblay, qui partagea toujours si courageusement ses labeurs et ses épreuves, ainsi que les autres membres de la famille éprouvée, d'agréer ici l'expression de nos profondes condoléances.

Le président Paul Gouin

par Roger DUHAMEL

A son assemblée générale annuelle, le Conseil de vie française a porté à sa présidence Monsieur Paul Gouin: c'est un geste dont nous nous empressons de le féliciter, car il constitue la reconnaissance officielle des services éminents rendus à sa nationalité par notre distingué compatriote. Fils de sir Lomer, la carrière de Paul Gouin était d'avance tracée et sans beaucoup d'efforts, il lui eût été facile d'accéder aux postes les plus avantageux. Ce conformisme ne lui agréait guère. Tout jeune, il se sentait attiré vers les lettres, vers les arts, vers toutes les formes et les manifestations de la vie de l'esprit au Canada français. Il s'imposa comme un défenseur du langage et fit campagne pour assurer son respect. C'est un peu par hasard que son action militante le fit un jour déboucher dans les avenues de la politique. Il s'y lança avec franchise et générosité, intrépide dans ses idées et peu soucieux de ses intérêts personnels. Les événements ne devaient pas correspondre à son idéal. Paul

Gouin sortait vaincu d'une belle aventure, mais nullement amer; il savait que son intervention avait porté fruit, même s'il n'était plus là pour moissonner. Il poursuivait avec la même opiniâtreté son apostolat artistique. Le gouvernement provincial voulut décupler la portée de son enseignement en le dotant d'une tribune à titre de conseiller technique auprès du conseil exécutif. Par la parole et par la plume, il contribua à élaborer les bases d'une véritable culture canadienne-française, pénétrée de ses origines et en même temps largement ouverte sur les préoccupations de notre temps. Sa fidélité à l'art ne s'est pas démentie, comme le démontre le rôle de premier plan qu'il joue à la direction des Festivals de Montréal. A la présidence du Conseil de vie française, agent de liaison par excellence entre tous les groupements francophones d'Amérique, Paul Gouin assume de hautes responsabilités pour lesquelles il est remarquablement bien préparé et dont il s'acquittera avec cette efficacité souriante et tenace dont il a le secret.

L'enquête sur le cabotage

par Conrad LANGLOIS

Réduit à sa plus simple expression, le problème que la commission royale d'enquête sur le cabotage doit étudier est le suivant: devons-nous laisser détruire nos industries du transport par eau et de la construction navale par la concurrence britannique, dans l'espoir que les dollars ainsi obtenus par le Royaume-Uni serviront à acheter des produits canadiens?

Au nombre des principales données du premier problème (la concurrence britannique dans le domaine naval), il faut compter l'expérience plus longue, l'importance plus grande et les faibles salaires, du côté britannique, en comparaison d'une situation tout à fait opposée pour les entreprises canadiennes correspondantes.

La liberté entière que nous accordons aux navires britanniques chez nous et les salaires plus élevés que nous devons payer nous ont déjà fait perdre (au moins en très grande partie) notre jeune marine marchande et ont réduit nos chantiers maritimes à une inactivité presque complète.

Si on n'y remédie pas bientôt, la situation sera encore beaucoup plus grave, une fois que la canalisation du Haut Saint-Laurent sera complétée, parce que beaucoup de navires britanniques de faible ou de moyen tonnage pourront alors se rendre jusqu'aux Grands lacs, nous enlevant les revenus du transport fluvial, ou cabotage proprement dit, en plus de la navigation en eau profonde.

Le Canada pourrait sans doute enlever aux armateurs britanniques les privilèges que nous leur avons accordés jusqu'ici, mais l'enquête a justement pour but de déterminer si semblable décision serait sage du point de vue de l'économie canadienne. Vu que nous exportons toujours plus à la Grande-Bretagne que nous n'en importons, elle manque continuellement des dollars qu'il lui faudrait pour acheter des plus grande quantité de nos produits. Les bénéfices qu'elle réalise grâce à sa navigation en eaux canadiennes contribuent à diminuer légèrement ce déficit.

Une solution de compromis, semble-t-il, serait de réduire le cabotage britannique à un certain quota, tant pour nous protéger contre les conséquences possibles des travaux actuels de canalisation que pour maintenir l'activité de nos chantiers maritimes et l'importance de notre transport fluvial. L'effort que nous avons dû fournir dans le domaine de la construction navale, pendant la dernière guerre, devrait nous convaincre de la nécessité de conserver une certaine puissance dans ce domaine. D'ailleurs, ce n'est pas seulement une question de sécurité ou d'économie, il y a aussi le prestige du Canada, pays

souverain, que nous devons sauvegarder. Il ne convient pas que nous dépendions entièrement d'une autre nation pour le transport maritime. Si la Suisse minuscule, qui n'a même pas de port de mer, a trouvé avantageux de se créer une marine marchande, comment serions-nous excusables de vouloir nous en passer?

Reste le déséquilibre de nos échanges commerciaux avec l'Angleterre. En définitive, tant et aussi longtemps que la libre convertibilité des devises ne sera pas rétablie, si jamais elle doit l'être, nous devons nous efforcer d'acheter plus de marchandises anglaises ou moins de marchandises américaines ou bien vendre plus aux États-Unis et à d'autres pays et moins à la Grande-Bretagne.

Des concessions sont indispensables en matière de commerce international, mais cela ne devrait pas aller jusqu'à renoncer complètement à la construction navale et au transport fluvial et maritime.

Presse et censure en URSS

par Alonzo CINQ-MARS

Il est connu dans tout le monde libre que tout ce qui s'imprime en Russie est soumis à la censure la plus rigoureuse, que les journaux et les revues de ce pays ne peuvent publier que ce qui reflète les vues du gouvernement soviétique. Il va sans dire qu'une censure sévère s'exerce également sur les dépêches expédiées par les correspondants de journaux étrangers.

Il faut reconnaître que la censure exercée contre ces derniers est aujourd'hui moins rigoureuse qu'elle ne l'était avant le lancement de ce qu'on a appelé « l'offensive du sourire », quand les correspondants étrangers ne pouvaient guère traiter que de choses banales, et que ceux qui se permettaient de donner trop d'ouvrage aux censeurs en racontant trop exactement ce qu'ils voyaient se faisaient expulser.

Quant à la censure de la presse, le gouvernement soviétique prétend naturellement qu'elle n'existe pas. C'est ce qu'un journaliste en vue de Russie vient d'essayer d'expliquer dans une interview accordée à des confrères de l'étranger.

M. Yuri Zhukov, spécialiste de la politique étrangère à la Pravda de Moscou, principal organe du gouvernement soviétique, affirme que les journaux et revues de Russie ne sont soumis à aucune censure et que chacune de ces publications ne reçoit d'instructions que de son directeur et de personne autre. C'est très vraisemblable, mais il importe de faire remarquer que le directeur de chaque publication en Russie est nommé par le parti communiste, lequel est le maître du gouvernement.

Ainsi, comme M. Zhukov l'a admis lui-même dans son interview, le directeur de la Pravda de Moscou, M. Shepilov, a été désigné à ce poste par le comité central du parti communiste, dont il fut d'ailleurs un temps secrétaire. C'est dire qu'il ne peut donner aux rédacteurs que des instructions conformes aux vues du parti communiste et du gouvernement soviétique. Il en est évidemment de même des directeurs de tous les journaux et revues de Russie. Le gouvernement soviétique n'a donc pas besoin d'exercer une censure sur une presse qui, on le sait, chante constamment ses louanges avec une parfaite unanimité.

Que les instructions données à la presse en Russie émanent directement du Kremlin ou qu'elles soient transmises aux intéressés par des intermédiaires, le résultat ne peut être que le même. Les explications sophistiquées de M. Zhukov pourront peut-être berner le peuple russe, qui ne peut lire les journaux étrangers, mais aucun esprit libre ne saurait accepter cette étrange conception de la liberté de la presse.

M. Zhukov se plaît à faire savoir que la Pravda a un tirage quotidien de 4,900,000, chiffre que seule l'insuffisance de l'approvisionnement de papier en Russie l'empêche de dépasser, et qu'une foule d'autres journaux russes ont des tirages supérieurs à ceux des journaux publiés dans les villes étrangères d'égale importance. Il ne faut cependant pas oublier que, dans le paradis soviétique, tous les travailleurs, syndiqués comme on le sait à la manière marxiste, sont tenus de s'abonner à un journal russe. Dans ces conditions, le succès proclamé par M. Zhukov s'explique facilement.

"L'empoisonnement"

prend l'aspect inquiétant d'un grave problème de santé publique me de santé publique," viennent de déclarer deux médecins qui envisagent non pas des meurtres mais des accidents provoqués par le grand nombre de produits toxiques qui résultent des techniques introduites par la civilisation complexe de notre temps. Absorbé en excès, presque n'importe quoi peut devenir toxique. Même le lait peut provoquer des réactions toxiques dans certains cas. Au point de vue médical, toute substance dont l'action chimique sur l'organisme peut provoquer des lésions ou des troubles fonctionnels doit être considérée comme un poison. On connaît les accidents toxiques d'origine naturelle, causés par les serpents, les araignées et les scorpions. Mais il faut y ajouter maintenant toute une série de produits de ménage, comme le pétrole, la lessive, les insecticides, l'essence à briquet, l'antigel, le blanc de céruse (à base de plomb) et les détachants, responsables d'un grand nombre d'intoxications et de cas de mort accidentelle. Les enfants sont particulièrement exposés aux dangers d'intoxication de ce genre, mais certaines activités professionnelles recèlent également des risques d'accidents pour les adultes. Citons parmi les dangers d'intoxications industrielles les accidents provoqués par la reproduction autorisée radium, les rayons ultra-violet et infra-rouges, le gaz carbonique et l'oxyde de carbone, le benzène, le chlore, le mercure et l'alcool méthylique. Chose curieuse, les plus puissants poisons sont secrétés par les plus petits de tous les organismes connus: les bactéries. Nous avons cependant réussi à combattre les effets de ces exotoxines (c'est le nom des poisons produits par les microbes). Nous savons comment préparer des antitoxines pour lutter contre la diphtérie et le tétanos et, puisque nous avons découvert que la toxine du botulisme (une forme d'intoxication alimentaire) est détruite par la chaleur, nous sommes en mesure de prendre les précautions nécessaires. (SIIS).

Faute d'absorber une quantité suffisante de vitamine C, en mangeant des fruits et des légumes, une personne

risque d'attraper le scorbut. Cette maladie de carence peut avoir une issue fatale. Cependant, l'affection est considérée rare dans la plupart des pays, puisque la ration journalière de vitamine est généralement suffisante. Un médecin écossais vient de découvrir récemment que le scorbut est plus fréquent chez les personnes âgées qu'on ne le croyait généralement. Ce médecin a constaté que la maladie était particulièrement répandue chez les vieillards solitaires qui faisaient eux-mêmes leur cuisine, alors que le scorbut était très rare chez les vieilles femmes ou chez les hommes mariés. 95% des malades furent guéris par une dose supplémentaire quotidienne de vitamine C. Dans son commentaire à propos de ces observations, le médecin dit: "Il est possible qu'un grand nombre de troubles vagues attribués à l'âge soient dus en fait à une forme légère de scorbut passé inaperçu. (SIIS).

Les mots qui vivent

—O Amour, fais ton œuvre, envahis tout, pénètre tout, transforme tout, divinisé tout en mon âme, et elle sera heureuse parce qu'elle sera dans l'ordre, dans la paix, dans la vie et qu'elle le saura.

ROBERT DE LANGEAC

Décès de l'hon. sénateur (suite)

tard président et gérant général, y ajoutant par la suite (1933) les mêmes fonctions de président et de gérant général en ce qui concerne le journal la Patrie.

Par la suite, M. DuTremblay ne cessa de s'occuper avant tout de ses deux grands journaux, auxquels il insuffla un esprit de progrès et d'expansion, tout en assurant leur stabilité financière et leur modération sur le plan idéologique. La boussole qui a toujours guidé l'hon. M. DuTremblay, dans le domaine journalistique comme dans celui de la politique, fut le désir de faire oeuvre constructive, de favoriser une évolution dans l'ordre, en conformité avec ses convictions profondes, mais sans se laisser détourner de sa voie par des motifs de partisanerie, ayant toujours en vue le bien commun et l'intérêt général, plutôt que l'avancement d'un groupe particulier.

AU CONSEIL LEGISLATIF

Devenu membre du Conseil législatif pour la division de Sorel, en décembre 1924, l'hon. M. DuTremblay s'intéressa aussitôt aux travaux législatifs et se distingua particulièrement au cours de l'hiver de 1925, en déployant beaucoup d'énergie pour assurer la passation de la loi obligeant les commissions scolaires à acheter des livres canadiens comme prix ou récompenses de fin d'année. C'est, d'ailleurs, grâce à cette mesure que beaucoup d'auteurs de chez-nous ont pu mieux se faire connaître de la population, tout en obtenant un débouché supplémentaire pour leurs oeuvres littéraires.

Soucieux du rôle constitutionnel prévu pour les Chambres hautes, tant à Québec qu'à Ottawa, l'hon. M. DuTremblay ne voulut jamais s'opposer aux projets de loi déjà approuvés par les représentants du peuple, même lorsque le parti au pouvoir n'était pas le sien. Sans jamais renier son attachement au parti libéral, pour lequel il avait lutté vaillamment durant plusieurs années de sa jeunesse, l'hon. M. DuTremblay sut comprendre l'esprit d'objectivité et d'indépendance qui semble particulièrement convenir aux débats du Conseil législatif, aussi bien que du Sénat. Il se fit toujours un strict devoir d'étudier à la lumière des intérêts supérieurs de ses compatriotes, de sa province et de son pays toutes les mesures législatives qu'il était appelé à ratifier.

Au Sénat du Canada, dont il devint membre le 19 novembre 1942, l'hon. M. DuTremblay exerça certainement une influence bienfaisante et d'avantage pour le pays. En plusieurs circonstances, au lieu d'approuver sans réserve les projets de loi soumis par le gouvernement de son parti, il s'efforça d'en faire voir les avantages et les inconvénients, tout en leur accordant ordinairement un vote favorable. Ses interventions contribuaient toujours à faire étudier plus à fond par ses confrères du Sénat tous les projets de loi qu'on leur soumettait.

LE RÔLE DU SENAT

Dès son premier discours sénatorial, l'adresse en réponse au discours du Trône, le 2 février 1943, l'hon. M. DuTremblay exposait ses vues sur le rôle modérateur qui, selon lui, devait être celui de la Chambre haute: "L'Action du Sénat, suivant moi, doit être, entre autres, celle d'une Chambre modératrice, de la Chambre du bon sens et du juste milieu. Dans ces temps difficiles et troublés, où beaucoup de gens cherchent du nouveau et semblent vouloir verser dans des théories dangereuses qui nous éloignent de ce que la démocratie nous a donné de bon, cette Chambre

pourrait aider à écarter de nous bien des dangers. Le Sénat peut concourir à arrêter des idées subversives qui peuvent prendre naissance à la suite de la guerre; nous en entendons déjà parler. Ces idées, souvent, ne donnent pas le bonheur au peuple. Bien des changements sont proposés, bien des espoirs fallacieux sont entretenus qui n'apporteraient en fin de compte que déboires et déceptions." Le reste de son discours tendait à démontrer que tout ce qui est humain est perfectible, mais que les progrès les plus durables doivent se faire dans l'ordre et être le fruit d'une saine évolution plutôt que le produit des idées révolutionnaires.

Il approuvait, par exemple, le projet gouvernemental d'assurance sociale, mais il insistait sur l'importance de choisir les meilleures méthodes pour lui faire donner les résultats qu'on en attendait. Il attachait également beaucoup d'importance aux projets destinés à procurer du travail à tous durant la période d'après-guerre.

Deux jours plus tard, l'hon. M. DuTremblay avait une autre occasion de faire preuve de modération. Commentant un projet destiné à mettre les juges à leur retraite lorsqu'ils atteignent l'âge de 75 ans, il faisait remarquer que cela lui paraissait une excellente loi, mais qu'il y avait des exceptions, comme à la plupart des règles: Ainsi le juge en chef du Canada, malgré son âge avancé, est encore en parfaite possession de ses facultés physiques et mentales.

Participant à un autre débat, le 24 mars 1943, il exprimait l'avis que certaines ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les provinces ne constituaient pas une violation des droits provinciaux, vu qu'il s'agissait d'accords temporaires pour le temps de guerre.

En défendant un projet de loi pour accorder un milliard de dollars à la Grande-Bretagne, pour l'aider dans sa lutte contre l'ennemi commun, l'hon. M. DuTremblay faisait valoir un argument important du point de vue économique. En effet, expliquait-il, cet argent sera dépensé au Canada même et procurera du travail à nos gens. En définitive, ce n'était pas de l'argent, mais des produits qu'on voulait faire parvenir aux Britanniques.

L'UNITE NATIONALE

L'hon. sénateur DuTremblay participait de nouveau aux débats, le 7 juillet, au sujet d'un projet d'amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord dans le but de retarder la redistribution des sièges électoraux. Il approuvait la mesure, parce qu'il fallait, disait-il, protéger l'unité nationale, en temps de guerre, mais il exprimait l'espoir qu'on pourrait plus tard rendre complète justice à toutes les provinces sous ce rapport, en leur attribuant à chacune le nombre de députés que leur population leur méritait.

Le 21 juillet 1943, son expérience des affaires se manifesta facilement, lorsqu'il fut le seul à vouloir se renseigner davantage au sujet d'un bilan des Chemins de fer nationaux du Canada.

Souvent empêché, à cause de son état de santé, de se rendre à Ottawa, l'hon. M. DuTremblay y allait cependant chaque fois qu'il se sentait capable de faire le voyage.

Le 23 mai 1950, au sujet du traité de l'Atlantique-Nord, l'honorable sénateur, manifestant une fois de plus son indépendance d'esprit, tout en admirant les intentions poursuivies à cet égard par le gouver-

Les funérailles de l'hon. DuTremblay auront lieu mardi

Les funérailles du sénateur P.-R. DuTremblay auront lieu mardi matin, à dix heures, en la cathédrale St-Jacques.

La dépouille mortelle est exposée au salon rose du pavillon LeRoyer, à l'Hôtel-Dieu.

nement, croyait devoir mettre le pays en garde contre le danger de se voir imposer une ligne de conduite par d'autres pays sans consultation avec le Canada et il concluait à la nécessité d'obtenir plus de renseignements à ce sujet et à l'obligation de ne prendre aucun engagement pour le Canada sans consulter d'abord notre Parlement.

Revenant sur le même sujet, le 29 juin 1950, il concluait: "Nous ne devrions rien faire qui puisse mettre en danger la souveraineté de notre pays. Je m'oppose au projet de résolution, parce qu'il tend à obtenir l'autorisation d'étudier les possibilités d'un genre de fédération où seraient perdus certains droits pour lesquels nos concitoyens ont combattu pendant longtemps. A mon avis, l'étude des possibilités d'une fédération de ce genre peut comporter des dangers".

Il se montra ensuite favorable au principe d'une déclaration des droits, "pourvu que nous prenions le temps voulu pour la formuler", mais il y mettait des conditions. Premièrement, "une déclaration des droits ne devrait pas empiéter sur l'autorité législative des provinces; or la plupart des articles que renferme le présent rapport concernent, de fait, les droits civils qui relèvent justement des provinces". Il concluait à la nécessité non seulement d'une étude plus approfondie mais aussi à l'importance d'accorder aux provinces l'occasion de se prononcer sur la question. Il rappelait qu'un juge éminent de Montréal avait soutenu la loi du cadenas dans un de ses jugements, parce que les questions de ce genre sont du ressort des provinces.

Au cours de 1951, M. DuTremblay participa également aux débats du Sénat, particulièrement en ce qui avait trait à la pension des vieillards.

GRAND BATISSEUR

Homme d'affaires habile et progressif, l'hon. M. DuTremblay ne fut pas seulement constructeur au sens figuré, mais aussi dans l'acception propre du mot. Il dirigea avec succès et fort activement les compagnies "Montreal Apartment Ltd et Drummond Investment Ltd.", respectivement propriétaires des immeubles à appartements "Le Châteauneuf", angle des rues Sherbrooke et de la Montagne; "Drummond Court" et "Drummond Apartments", rue Drummond. Plusieurs compagnies importantes, dont la "Yorkshire Insurance Co. Ltd.", ont tenu à compter l'hon. Monsieur DuTremblay au nombre de leurs directeurs.

Bien qu'ayant toujours été très occupé, l'hon. M. DuTremblay ne refusa jamais de participer activement à toutes les campagnes de souscription en faveur des oeuvres de charité ou de bienfaisance. Il accepta tour à tour d'être président de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes françaises (1935-36), de vice-président honoraire de la division de la province de Québec de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, de membre honoraire et de gouverneur de

l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, etc.

Pour les services rendus à la langue française au moyen de ses grands journaux et pour la sympathie qu'il témoigna toujours pour tout ce qui se rapportait à notre ancienne mère patrie, il fut créé Chevalier de la Légion d'Honneur (1925), reçut le titre de citoyen de la ville française de Dieppe (1930), la médaille d'or de l'Académie Française (conjointement avec la "Presse"), en 1931, et fut invité à devenir officier de la Ligue d'Union latine de France (1938).

Il était aussi titulaire de diverses autres décorations: médailles de la Ligue Maritime et Coloniale (1930), du Jubilé de Sa Majesté (1935) et du Couronnement de Sa Majesté.

Au nombre des principaux clubs et sociétés dont il était membre, mentionnons les clubs Mont-Royal, Hunt Club, de la Réforme, à Mont-

réal; Rideau, à Ottawa; Laval-sur-le-Lac et Royal Automobile Club du Canada, etc. Il était aussi membre à vie du Club des Journalistes et il appartenait également à nombre d'autres sociétés de toutes sortes.

La mort de l'honorable M. DuTremblay cause une grande perte pour Montréal, pour notre province, pour le pays tout entier. Aussi suscitera-t-elle partout de très vifs regrets.

Nous nous faisons ici l'interprète de tout le personnel de la Patrie, auquel il ne cessa jamais de manifester un sincère attachement et qui d'ailleurs le lui rendait bien, pour déposer sur sa tombe nos respectueux hommages, tout en priant madame DuTremblay, l'admirable compagne de sa vie, ainsi que les autres proches de sa famille, d'agréer nos profondes condoléances dans la douloureuse épreuve qui les afflige.

Condoléances du T.H. L. St-Laurent

"Le monde des journaux", a exprimé par voie d'un télégramme, le T.H. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, "perd en la personne du sénateur DuTremblay un homme aussi remarquable par son activité que par sa modestie instinctive. A titre de sénateur, de conseiller législatif et de président de deux grands journaux du Canada français, La Presse et La Patrie, M. DuTremblay s'intéressait à tous les grands problèmes de l'heure et principalement à toutes les questions où l'intérêt de ses compatriotes était en jeu.

"A Madame DuTremblay, aux membres de l'administration, ainsi qu'à tout le personnel de La Presse et de La Patrie, j'offre mes bien sincères condoléances".

La province de Québec perd un de ses hommes d'affaires remarquables

(Le maire Drapeau)

Le maire de Montréal, Son Honneur Me Jean Drapeau, nous a remis, ce matin, cette déclaration en marge de la mort du sénateur P.-R. DuTremblay.

"La plus grande qualité de celui que la mort vient de ravir à la direction de la "Presse" et de la "Patrie" en était une que seuls peut-être ceux qui l'ont approché de près appréciaient à sa juste valeur. C'était un homme humain et courtois.

Doué d'un sens aigu à la fois des affaires et des réalités politiques, il avait obtenu des succès remarquables dans ces deux domaines, sans jamais se départir d'un esprit de bienveillance qui lui faisait souvent accepter de bonne grâce une opinion opposée à la sienne.

"Les journaux La "Presse" et la "Patrie" perdent un administrateur habile, et la province de Québec, l'un de ses hommes d'affaires les plus remarquables.

"Au nom de la population, j'offre à la famille de M. DuTremblay mes plus sincères condoléances.

La nouvelle école

SHERBROOKE. — Les autorités provinciales viennent d'autoriser l'institution d'une nouvelle école normale pour garçons, laquelle sera située à Sherbrooke, et affiliée à l'université de cette ville-reine des Cantons de l'Est.

C'est la troisième institution du genre dans la province; Ecole normale Laval de Québec et Ecole Jacques-Cartier de Montréal.

L'Ecole sera sous le patronage de la Faculté des Arts et aura pour premier principal Mgr Maurice O'Bready, C.S., ci-devant secrétaire de l'université de Sherbrooke. Elle accueillera une vingtaine d'élèves cette année, répartis sur les 4 années du cours.

Sympathie de Mgr Lussier

Le recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, P.D., a fait la déclaration suivante, dès qu'il a appris la mort de l'honorable P.-R. DuTremblay:

"L'université de Montréal ne veut pas oublier que le sénateur DuTremblay a été l'un de ses bienfaiteurs et qu'il a toujours compris la mission de l'Université en mettant généreusement à sa disposition ses journaux, ses postes de radio et sa très grande influence personnelle.

"Mgr Olivier Maurault le déclarait expressément en conférant à M. DuTremblay le doctorat honorifique de l'Université de Montréal en septembre 1948.

L'Université offre à Madame DuTremblay, aux parents et amis du vénérable disparu ainsi qu'au personnel de la "Patrie" ses sincères condoléances".

La polio en baisse

TORONTO, 7. (P.C.I.). — Le nombre de cas de poliomyélite est inférieur à celui de l'an dernier en Ontario. Le ministère ontarien de la Santé dit que la baisse n'est pas nécessairement imputable au vaccin Salk. En 1953, l'Ontario a compté 2,109 victimes de la polio contre 254 en 1954. En 1955, le nombre atteint 132 jusqu'à présent.

Le Courrier d'Annie

Q.—Ma fille de douze ans, une enfant intelligente et en bonne santé, se trouve séparée de ses camarades de l'an dernier parce qu'elle a raté ses derniers examens et doit reprendre sa classe.

Très contrariée, humiliée, elle se désintéresse de plus en plus de ses études et ses notes ne sont pas bonnes.

Nous avions pensé qu'elle trouverait facile de revoir les matières apprises et qu'elle accèderait sans peine aux premières places. Mais il n'en est rien et je redoute un nouvel échec.

Quelqu'un me suggère de la retirer de l'école pour lui faire suivre un cours privé et la placer l'an prochain dans une autre maison d'enseignement. Mais j'ai grande confiance en ses professeurs actuels et je me demande si vraiment elle réussira mieux ailleurs. Cette question me tracasse beaucoup et si vous aviez quelques suggestions à me fournir, je vous en serais reconnaissante.

Mme S. T. J.

R.—L'année scolaire n'en est encore qu'à ses débuts et il est possible que l'enfant, encore sous le coup de la déception éprouvée se laisse aller à une sorte de farniente contre lequel vous devez l'aider à réagir vigoureusement.

Je pense que si vous lui faites bien comprendre qu'il y va de son intérêt de travailler ferme et que si vous surveillez attentivement ses études à la maison en l'aidant de votre mieux, vous réussirez à secouer son apathie.

La plupart des adolescents passent une phase critique qui exige de la part des parents, patience, collaboration assidue et compréhension.

Si, après quelques mois, vous ne constatez aucun changement pour le mieux, il sera peut-être bon de recourir à une méthode différente, mais puisque l'école fréquentée par la fillette est réputée pour l'excellent enseignement qu'on y donne, pour la compétence de ses professeurs, je pense que vous ne sauriez mieux faire que de tout mettre en oeuvre pour qu'elle y poursuive sérieusement et courageusement ses études commencées.

Beaucoup d'enfants qui sont obligés de redoubler leur classe, atteignent par la suite à des résultats très satisfaisants et réussissent parfois à se caser plus avantagèrement que ceux qui ont brûlé les étapes. L'important est qu'ils ne se laissent pas décourager par un insuccès passager ni engourdir par la paresse.

Q.—La mère de l'une de mes amies attache une importance extrême aux détails de toilette. Lorsque ses filles — toutes trois mariées et heureuses en ménage — se présentent chez elle, elles les toise de la tête aux pieds pour vérifier la correction de leurs ajustements et ne manque jamais de leur donner sur le champ son appréciation bonne ou mauvaise.

Il m'apparaît que c'est là donner dans l'exagération; en tout cas, c'est pour le moins une façon étrange d'exprimer le plaisir qu'elle éprouve à revoir ses chères filles.

Vous allez peut-être me dire que je suis moi-même trop portée à analyser les travers des autres et qu'il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, mais je vous soumets la question pour ce qu'elle vaut.

MADO

R.—Habitée à surveiller, autant par devoir que par goût, la mise de ses enfants, la digne personne en est évidemment venue à faire passer la question toilette au tout premier rang. Et aujourd'hui que ses filles sont toutes trois devenues en condition d'assumer l'achat et le choix de leurs atours, elle ne peut se défendre d'émettre son appréciation, de formuler des critiques.

Je vous accorde que le plaisir de revoir ses chéries devrait lui faire oublier le souci de ces menus détails ou du moins l'inciter à ne point leur accorder une importance primordiale.

Mais comment reprocher à une maman l'ambition de voir ses "petites" se classer parmi les femmes reconnues pour leur mise impeccable ?



UNIQUE EN SON GENRE au Canada et peut-être même dans le monde entier, ce somptueux manteau de vison naturel blanc est une propriété d'Alexander Furs de Montréal. Cette sortie de bal, évaluée à plus de \$12,000, s'est méritée les applaudissements des personnes qui ont assisté au défilé de modes de cette maison, donné au Mont-Gabriel Club de Ste-Adèle en septembre dernier, lors du congrès annuel du Club Richelieu de Québec. (Photo Jack Blume)

Autres temps autres moeurs

Cinq femmes assistent aux conférences du parlement

OTTAWA, 6. (PCF)—On peut se demander ce que serait la réaction des Pères de la Confédération s'ils se présentaient à l'un des entretiens à huis-clos de la conférence fédérale-provinciale qui se déroule présentement dans la capitale.

En cette fameuse année 1867, ils avaient constitué le pays au cours de réunions d'où les femmes étaient absentes.

Autres temps autres moeurs et aujourd'hui, cinq femmes siègent en compagnie des politiciens réunis à Ottawa, observent, prennent des notes comme leurs collègues masculins et transmettent des messages à leurs porte-parole.

"On a l'impression d'assister à un déroulement historique", déclare Mlle June Shaley, jeune conseillère du premier ministre du Manitoba, M. Campbell.

HISTOIRE ET ROUTINE

"Il est intéressant de constater que l'histoire fait partie de la routine quotidienne", ajoute Mme Anne Rivkin, une spécialiste en questions fiscales qui accompagne M. Douglas, le premier ministre de la Saskatchewan.

Deux autres, Mme Philomène Gregory et Mlle Eleanor McKinnon, respectivement secrétaires du premier ministre ontarien, M. Frost et de M. Douglas, ont l'expérience de ces conférences.

Elles étaient présentes à toutes celles qui se sont déroulées depuis 1945 et affirment qu'aucune d'elles ne les a ennuyées.

La cinquième, qui prend place parmi les conseillers à l'échelon municipal, est le maire Charlotte Whitton, d'Ottawa.

Jusqu'ici, pas un des représentants masculins n'a fait entendre de commentaires, dans les corridors des édifices parlementaires, sur la présence de ces dames aux réunions à huis-clos.

DISCRETES

Il faut comprendre cependant qu'aucune d'elles n'a directement voix au chapitre, sauf peut-être lorsque les spécialistes techniques des 11 gouvernements s'assemblent en petit comité et alors, uniquement à fin d'information.

Dans un autre ordre d'idées, disons qu'elles sont irrédigiblement muettes en ce qui concerne le déroulement de la conférence.

Mlle Shaley, qui est attachée au ministère du Trésor du Manitoba, a déclaré dans une entrevue qu'elle ne considère pas son ouvrage comme une occupation routinière.

"La variété du travail le rend intéressant", explique la jeune femme qui a décroché à l'université du Manitoba, il y a quatre ans, un diplôme en administration économique.

Pour sa part, Mme Rivkin, l'une

Si vous ne pouvez vous payer deux manteaux, choisissez de préférence un tissu uni. Vous le porterez en toutes occasions.



L'art

DE BIEN S'HABILLER

Élégance

des trois femmes du Comité de planification économique de la Saskatchewan, révèle qu'elle s'est constamment préparée à la conférence depuis la réunion préliminaire de tous les premiers ministres, à Ottawa, en avril dernier.

PERFECTIONNISTES

L'attrait de son emploi, elle le trouve dans "l'énigme constamment variable de l'Etat fédéral du Canada".

Mlle McKinnon, la secrétaire de M. Douglas depuis 1944, se souvient de la conférence constitutionnelle qui s'est déroulée dans le Québec en 1950 comme de la plus agréable. Elle y avait eu l'occasion d'y améliorer son français, dit-elle.

Cette année, elle essaie de converser dans cette langue en compagnie de Jos Boisjoly, un plombier des édifices gouvernementaux de Régina qui, presque tous les matins l'emmène au travail dans sa camionnette.

Mme Gregory, elle, est à la fois la secrétaire discrète de M. Frost et du ministre ontarien des Finances, M. Porter, durant cette conférence.

Triduum solennel

Les Franciscaines Missionnaires de Marie, 80 est, rue Laurier, Montréal, ont le plaisir d'inviter leurs bienfaiteurs, leurs amis et le public montréalais au Triduum solennel en l'honneur de leur Bienheureuse Soeur Marie Assunta, P.M.M., qui aura lieu les 7, 8, 9 octobre 1955.

PROGRAMME

Vendredi, le 7 octobre 1955: Chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, 80 Laurier est, Montréal. 9 hrs: Messe Solennelle célébrée par le Très Révérend Père Théodoric Paré, O.F.M., ministre provincial; diacre, R. P. Ferdinand Coiteux, O.F.M.; sous-diacre, R. P. Nérée Beaudet, O.F.M.; allocution, R. P. Germain-M. Desnoyers, O.F.M. 5 hrs: Panégyrique: R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.; Salut Solennel du T.S.S.; officiant, R. P. Aurèle Villeneuve, O.F.M.; diacre, R. P. Léon Robillard, O.F.M.; sous-diacre, R. P. Eusebe Ménard, O.F.M.

Samedi, le 8 octobre 1955: Eglise Conventuelle des RR. PP. Franciscaines, 2010 Dorchester ouest, Montréal. 9 hrs: Messe Prélative, T. R. P. Théodoric Paré, O.F.M., ministre provincial; prêtre assistant: R. P. Ferdinand Coiteux, O.F.M.; diacre, R. P. Juges Massé, O.F.M.; sous-diacre, R. P. Cyprien Baril, O.F.M. 3 hrs p.m.: Panégyrique, R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.; Salut Solennel du T.S.S.; officiant, R. P. Euclide-M. Riopel, O.F.M.; diacre, R. P. Cléophas Chalifoux, O.F.M.; sous-diacre, R. P. Richer-M. Beaubien, O.F.M.

Dimanche, le 9 octobre 1955, en l'église Notre-Dame, 116 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. 10 hrs 45: Messe Pontificale, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; prêtre assistant, R. P. Hervé Blais, O.F.M.; diacre d'honneur, T. R. P. Arthur, O.F.M. Cap., ministre provincial; sous-diacre d'honneur, T. R. P. Lefebvre, C.S.V., ministre provincial; diacre et sous-diacre d'office, Les Messieurs de St-Sulpice; chant par la Chorale de Notre-Dame; allocution, Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

En la chapelle des Franciscaines Missionnaires de Marie, 80 Laurier est. 5 hrs p.m.: Panégyrique, R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.; Salut Solennel du T.S.S.; officiant, Mgr C.-A. Labelle, P.D.; diacre, R. P. Marie-Joseph Genest, C.S.V.; sous-diacre, R. P. Yvon Préfontaine, C.S.V.

Cours de cuisine bourgeoise ce soir

Ce soir, vendredi, 7 octobre, à 7 h. 30, à l'Institut Familial et Social, 1215 est, Blvd St-Joseph, aura lieu le premier cours de cuisine bourgeoise de la saison.

Le menu d'automne sera des plus attrayants.

MENU

Jus Raisin.
Côtelettes braisées.
Salade d'automne.
Pommes au Sirop Candi.
Rouleau à la gelée.

Comment on servira la cause des diabétiques

Ce n'est pas au milieu de cris ni de trompettes, que les savants Banting et Best ont découvert l'insuline, mais bien silencieusement dans un humble bureau et sans autre but que de servir l'humanité.

C'est basé sur ces mêmes principes humanitaires que les médecins consultants, attachés au Conseil Médical du Service Auxiliaire des Diabétiques entendent servir la cause de tous ceux qui sont atteints du diabète, sans distinction de classe, d'origine, de croyance et de fortune, et c'est inspiré de ce bel esprit de charité chrétienne, qu'ils ont accepté avec plaisir d'ajouter à leurs nombreuses corvées régulières ce surplus de travail afin de combler une de ces nombreuses lacunes qui existaient depuis longtemps chez les diabétiques. Ce juste témoignage de gratitude et de reconnaissance que nous leur adressons au nom de tous les diabétiques, doit aussi rejaillir sur tous les médecins qui, conscients de leur devoir et respectueux à leur serment d'office qui est de servir l'humanité souffrante partout où elle est, se dévouent dans l'ombre et sans compter pour sauver les vies humaines qui leur sont confiées.

En dehors du domaine spirituel, qu'y a-t-il de plus grand que le médecin scrupuleux qui s'incline si paternellement sur nos souffrances, et qui sait si bien nous comprendre en nous guidant de ses sages conseils où il met toute l'expérience et la grandeur de la science médicale, qu'il a dû acquérir au prix de combien de sacrifices et de dépenses onéreuses pendant nombre d'années.

C'est pourquoi nous devons lui donner confiance, le respecter en suivant à la lettre les ordonnances qu'il nous présente pour notre plus grand bien et notre guérison.

CONSEIL MEDICAL

Le Service Auxiliaire des Diabétiques entend reconnaître son conseil médical comme seul guide où il puisera les conseils nécessaires et d'intérêt général pour l'amélioration du sort de ses membres, tant physiquement que moralement et, sans amoindrir la valeur des autres médecins, nous sommes fiers de dire à nos membres que nous n'avons pas à envier ailleurs que chez nous, la valeur médicale, quand nous avons parmi nous des médecins consultants, des lumières de compétence dans leur domaine, qui ont suivi des études prolongées dans les plus grandes cliniques de diabète, outre frontière, et qui, avec tant de dévouement et de sincérité, sont heureux de nous faire bénéficier des fruits de leurs connaissances acquises à base de bien des sacrifices.

BUTS

L'existence d'un conseil médical au sein du Service Auxiliaire des Diabétiques formé de médecins des principaux centres de la province, n'est pas pour former un monopole sur le traitement du diabète, mais bien au contraire car en plus d'assurer la protection des diabétiques contre les charlatans et les exploitateurs, c'est aussi d'attirer l'attention de tous les médecins pratiquants, sur la nécessité de surveiller de près le dépistage de cette maladie meurtrière si elle n'est pas traitée, et sur ce cas, nos conférenciers n'oublient jamais d'aviser leur auditoire de consulter leur propre médecin.

Pour mieux servir la cause des diabétiques, cette association entend augmenter le nombre de ses médecins du Conseil Médical en comptant rencontrer ce même chaleureux accueil chez les autorités médicales; des autres villes que nous visiterons prochainement, et qui pourront nous fournir un médecin attiré à l'oeuvre, car notre organisation composée de diabétiques laïques et d'un conseil médical est une oeuvre provinciale et nous savons qu'il y a de bons médecins dans toute la province.

Pour les gourmets...

COTELETTES D'AGNEAU

Prenez des pommes très douces et très tendres, épluchez-les, coupez-les en rondelles et foncez-en un plat creux beurré. Placez dessus vos côtelettes salées et poivrées, recouvrez-les d'une nouvelle couche de pommes épaisses, arrosez le tout de beurre fondu et mettez au four. Servez dans le plat de cuisson.

Mondanités

A la Ligue

Au bal des Petits Souliers, organisé par la Ligue de la Jeunesse Féminine, le 4 novembre, à l'hôtel Windsor, le grand couturier, Jacques Heims, de Paris, présentera ses récentes créations, durant le dîner qui aura lieu à neuf heures précises. Les invités sont donc priés d'arriver à huit heures et quarante-cinq.

Débutantes

Mlle Francine Charbonneau, fille de Maître et Mme Néopold Charbonneau, d'Outremont, sera parmi les débutantes de la maison, présentée au Bal des Petits Souliers, à Son Excellence l'Ambassadeur de France au Canada et Mme Francis Lacoste.

Déjeuner

Le comité féminin de l'Orchestre symphonique de Montréal offrira son déjeuner d'automne, le mercredi 12 octobre, à une heure, au salon bleu de l'hôtel Ritz-Carlton.

A l'Alliance Française

La deuxième réunion de l'Alliance Française aura lieu le jeudi soir 13 octobre, à 8 heures 45, à l'hôtel Ritz-Carlton. M. Maurice de Gandillac, professeur à la Sorbonne, prononcera alors une conférence intitulée: Le roman d'Héloïse et d'Abélard. M. Jean-C. Lallemant présidera.

Au Sanatorium St-Joseph

L'Association des dames patronesses du Sanatorium Saint-Joseph donnera sa première partie de cartes de la saison, le 25 octobre, à deux heures, dans les salles du Sanatorium, boulevard Rosemont. Comme les années dernières, les recettes seront versées en faveur des malades indigents de l'institution.

Bal St. Mary's

Le bal organisé par les dames

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



SIZES

4755 14½-24½

PATRON No 4755 — Cette coupe habillera merveilleusement les demi-tailles. Remarquez les détails de l'encolure et du corsage. La jupe, par laizés, amenuisera vos hanches. Le PATRON No 4755 vous est offert dans les demi-tailles 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 3½ verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyer la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

auxiliaires de l'hôpital St. Mary's aura lieu le vendredi 2 décembre, à l'hôtel Windsor. M. T. P. Slattey, C.R., est le président du comité du bal et M. Leonard Hynes, le vice-président.

Réception

A l'occasion du lancement du S. M.C.S. Saint-Laurent, le commandant et les officiers recevront à l'issue de la cérémonie marquant cet événement le 29 octobre, à deux heures.

Oeuvre de la Soupe

En faveur des indigents de l'Oeuvre de la Soupe que dirigent les Religieuses de la Providence, une grande partie de cartes aura lieu, le jeudi 13 octobre, à 2 h. 30, à l'hôtel Ritz-Carlton. Prendront part à cette matinée de bienfaisance: Mmes J.-A. Viau, I. Nantel, J.-P. Laberge, Edouard Asselin, Laurent Laurendeau, A. Cyr, Méric Martin, Hary Laws, R. Lépine, E. Godin, A. Guy, Rich. Pelletier, Y. Bédard, E.-H. Lanthier, Albert Lecavalier, J.-A. Rousseau, M. Desloges, E. Lebeau, F. Frénette, F. Faure, Eugène Poirier, Charles Auguste Gascon, N. Charbonneau, O. Charron, A. W. Furness, L.-G. Cartier, J.-P. Carrier, Roger Charbonneau, Charles Huguet, Y. Bastien, R. Blouin, R. Boucher, A. La Chapelle, J.-A. Tardif, J.-B. Caron, Mlles Jeanne Dussault, A. Davignon, R. Tucker, J. Desjardins, Michèle Toupin, S. Monbeig et J. Doyon.

Causerie

Sous les auspices du Women's Canadian Club, une réunion sera tenue le mardi 11 octobre, à 2 h. 30, à l'hôtel Windsor. Mlle Eunice Harriet Avery sera la conférencière. Elle a intitulé sa causerie: "La renaissance des Nations".

Vernissage

M. Michel Rostand, L.L.D., exposera dans les salons de la maison L. Rawlinson, 1527 rue Crescent, ses paysages de France et du Canada, du 12 au 26 octobre.

Exposition

La présidente et les membres du conseil National de l'Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue Française, offriront une exposition du livre, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, 1301 est, rue Sherbrooke, les huit, neuf et dix octobre, entre dix heures du matin à dix heures du soir.

Thé-dansant

Le commandant et les officiers du Montreal Regiment offriront un thé-dansant le 22 octobre, dans les salons du mess, rue Craig est. M. Roméo Duhamel dirigera le programme de musique de danse.

Réceptions

Ces jours derniers, Mlle Lucette Lord était l'hôte d'honneur à un shower organisé par Mme Pierre Plouffe, à l'occasion de son prochain mariage avec le docteur Bernard Doray. Une batterie de cuisine lui fut présentée.



La célèbre infirmière française, Geneviève de GALARD TERRAUBÉ, qui s'est signalée lors du siège de Dien Bien Phu, est arrivée à New-York afin d'entreprendre une année d'études sur la réhabilitation des infirmes, au centre médical de Bellevue à New-York.



M. et Mme YVAN MIGNAULT, dont le mariage fut célébré à l'église Notre-Dame du Chemin, samedi dernier, à Québec. Mme Yvan Mignault, Louise Samson, est la fille du Dr et de Mme Mathieu Samson, et petite-fille du premier ministre, le Très Hon. Louis St-Laurent. Me Yvan Mignault, avocat de Noranda, est le fils de M. et de Mme Emilien Mignault, de Québec.

M. et Mme Herbert S. Bogert donneront une soirée dansante intime le vendredi 4 novembre au Forest and Stream Club en l'honneur de leur fille, Mary, l'une des débutantes de la saison.

Invités d'honneur

Parmi les personnes présentes lors de la réception offerte à Son Altesse Royale la princesse royale Marie à l'hôpital Ste-Justine, mercredi, en fin d'après-midi, on mentionne Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque auxiliaire de Montréal, le R.P. Yvan d'Orsonnens, M. l'abbé Armand Allard, aumônier de l'hôpital, Mme Jean Drapeau, Mme L. de G. Beaubien, Mme Jos.-E. Perreault, Mme Arthur Berthiaume, M. et Mme J.-P.-A. Gagnon, Mme J.-A. Mongeon, Mme J.-Pierre Rolland, M. et Mme Gérard Parizeau, M. et Mme Octave Castonguay, M. et Mme René Gagnon, M. et Mme Gilles Couvrette, M. et Mme Roger Lacoste, Mme Deligny Labbé, Mlle M.-A. Daigle, M. et Mme Gérard Boudrias, M. et Mme Armand Calois, Mme Edouard Dupuis, M. et Mme Paul Lippens, M. et Mme Guy Montpetit, M. et Mme Gaspard Massue, Mme E. Letellier de Saint-Just, Mme Rose-L. Lasalle, Brigadier et Mme J.-Guy Gauvreau, S. Exc. le major-général Geo.-P. Vanier et Mme Vanier, Mme Charles Taschereau, Jean Raymond, Athanase Boileau, J.-B. Hogue, J.-E. Racicot, Henri Baril, A.-L. Brachaud, N.-K. Laflamme et Jean-A. Mignault, M. et Mme Paul Dozois, M. et Mme Damien Boileau, M. et Mme Jacques Boileau, Mme Jules Duchastel de Montrouge, Dr et Mme Adélard Groulx, Me et Mme Marc Lacoste, M. et Mme A. Stewart McNicholls, M. et Mme Henri-S. Labelle, Mlle Suzette Panet-Raumont, Dr et Mme Gabriel Lord, M. Joseph Sawyer, Mme Alfred Thibaut, M.

Mlle Madeleine Thibaut, l'hon. juge E.-Fabre Surveyl, M. et Mme Edmond Dubé, Dr Guy Courtois et Dr Annie Courtois, Dr et Mme Gilles Cousineau, Dr et Mme A.-Z. Crépault, Dr et Mme Marc DelVecchio, Dr et Mme Jean Denis, Dr et Mme R. Des Troismaisons, Dr et Mme Georges Gagnon, Dr et Mme Pacifique Joly, Dr et Mme Pierre Labelle, Dr et Mme Raymond Labrecque, Dr et Mme Gaston Lapiere, Dr et Mme J.-A. Leduc, Dr Paul Letondal, Dr et Mme Willie Major, Dr et Mme

Pierre Masson, Dr et Mme Alexandre McNeil, Dr et Mme Bernard Meloche, Dr et Mme Gaspard Morin, Dr et Mme Alphonse-E. Paquet, Dr et Mme Loyola Perras, Dr et Mme Albert Royer, Dr Wanda Schiffman, Dr et Mme Hermine Trudel, M. et Mme Georges Doyon, M. et Mme Maurice Sainte-Marie, Mlle Gabrielle Rouer-Roy, Major général et Mme E. de B. Panet, M. et Mme André Robitaille, les religieuses de l'institution, les infirmières, internes et autres.



LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER présentait mercredi soir, dans la salle de bal du Ritz-Carlton, un défilé de modes européennes. Sur cette photo, nous remarquons (de g. à d.) Mme A. Cantaro, présidente du comité féminin et membre de l'exécutif du conseil provincial de la Société canadienne du cancer; M. W. H. Budden, président de la division du Québec de la même société et Mme R. G. Gilbride, directrice du conseil national.

Congrès des coopératives

"Si le monde doit être sauvé, il le sera par la coopération"

(Me René Paré)

(par RENE BONIN)

"Souvenons-nous qu'un coopérateur convaincu est un homme, qui n'a de cesse qu'il n'ait atteint son but. Souvenons-nous que l'idée de coopération est une idée-force, qui peut régénérer le monde. Souvenons-nous que le coopérateur convaincu et la coopération ont la mission de rendre la vie économique et sociale plus humaine et plus chrétienne. En développant la coopération et notre mouvement coopératif, nous agissons en patriotes et nous travaillons avec la charité".

Cette déclaration, Me René Paré, président du Conseil de la coopération du Québec et président de la Société des Artisans, l'a prononcée hier à l'auditorium de l'université de Montréal, à l'occasion de l'ouverture du congrès des coopératives du Québec, qui doit durer jusqu'à samedi midi et qui se déroule sur le thème: "Les exigences modernes de l'administration coopérative", traitant de problèmes de structure, d'argent et d'hommes.

DOCTRINE SALVATRICE

"Nous constituons un mouvement", a ajouté Me René Paré, parce que nous cherchons à entraîner la masse populaire dans une doctrine et une action, que nous considérons comme salvatrices pour elle; parce que nous sommes en réaction sur les autres doctrines et sur l'activité économique de notre milieu. Nous voyons s'élever et agir des organisations économiques monstres, dont la tendance est de devenir de plus en plus puissantes et de concentrer dans les mêmes mains autant de leviers d'influence que possible. La tendance est aux entreprises énormes, dont l'appétit n'est jamais satisfait. Elles sont bâties sur la soif du pouvoir et le désir jamais assouvi de la puissance".

"Notre structure économique, et donc sociale, est dominée par une oligarchie qui a en mains presque tous les pouvoirs et qui en use presque librement à son gré."

"Les leviers de commande de ces mastodontes sont confiés à un nombre de plus en plus restreint d'administrateurs, dont le contrôle sur l'économie d'une province ou d'un pays est puissant par lui-même mais qui, en outre, fait sentir son importance sur tous les autres, de sorte que son emprise n'en est que plus accentuée".

Le conférencier a déclaré qu'il y a au Canada des compagnies "dont le budget administratif dé-

passé de beaucoup celui de nos provinces et atteint même les chiffres pourtant astronomiques de celui de la Confédération".

"Ces institutions puissantes, dit-il, sont certes utiles au peuple, mais le peuple n'y a rien à dire, n'y connaît rien, n'a rien à y comprendre, de sorte qu'on peut dire que, jusqu'à un certain point, nous sommes économiquement conduits par une oligarchie toute puissante sur laquelle nous, les gens du peuple, nous n'avons aucun contrôle".

LE PEUPLE

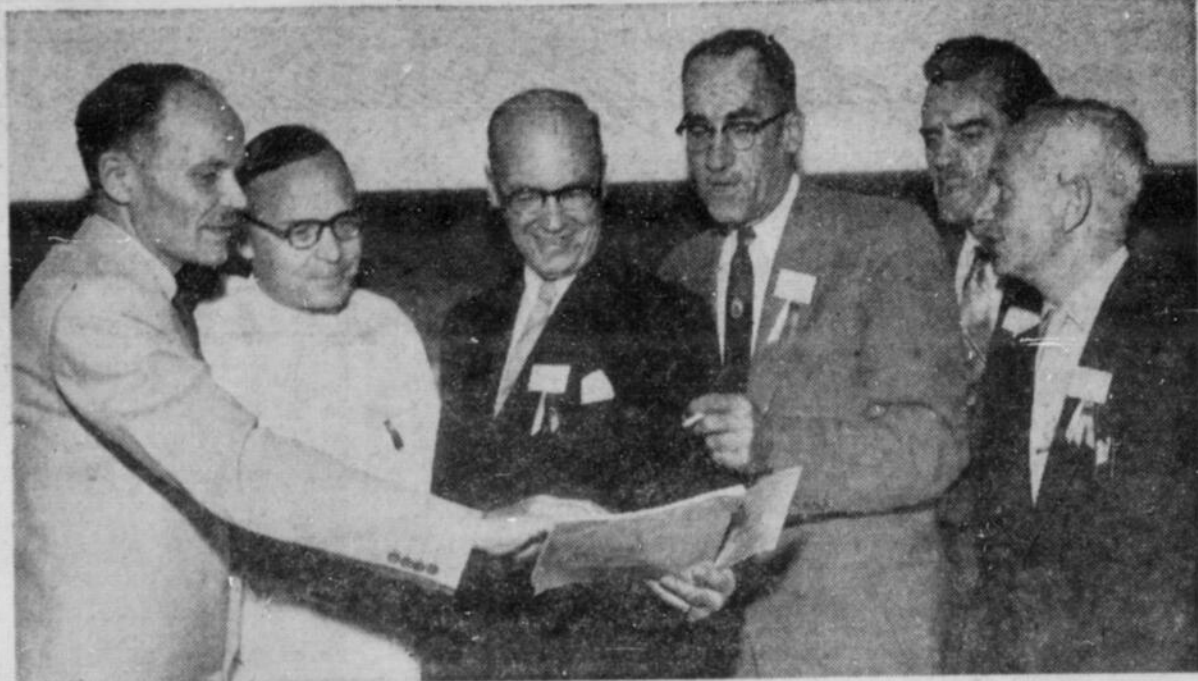
"D'autre part, ajouta Me Paré, nous avons la masse du peuple qui dépend directement ou indirectement de ces puissances pour sa vie matérielle, intellectuelle et même morale. Pendant des années le peuple, dans presque tous les pays, s'est battu pour obtenir le droit d'élire ses administrateurs politiques... et fait des révolutions pour avoir le droit de choisir ses députés et ses gouvernements... mais il ne s'est pas aperçu qu'en même temps il devenait esclave économiquement..."

Me Paré a ajouté qu'il ne semble pas sain que tant de monde, "la majorité d'entre nous", dépende de quelques têtes pour sa subsistance. "Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que trop souvent nous ne sentons pas le besoin de réagir."

"C'est à la constatation de cette double situation—concentration des ressources et du pouvoir et inertie du peuple—que de hautes autorités ont pu dire récemment que si nous ne changeons pas immédiatement nos structures sociales, dans 25 ans, le peuple ne sera devenu qu'un troupeau de consommation", a déclaré Me Paré.

LE SALUT

Mais il y a "une technique de salut", préventive de toutes ces plaies sociales et M. Paré déclara que "c'est la coopération", précisant que le peuple se sauvera "non pas en abattant les puissants, mais en fai-



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

OUVERTURE DU CONGRES GENERAL DES COOPERATIVES DU QUEBEC. — Me René Paré, président du Conseil de la Coopération du Québec et président de la Société des Artisans, a prononcé hier après-midi la déclaration d'ouverture du congrès général des coopératives du Québec, dont les assises se tiennent à l'auditorium de l'université de Montréal. Les congressistes viennent de tous les coins de la province. Le thème du congrès porte sur "Les exigences modernes de l'administration coopérative". On reconnaît ci-haut, de gauche à droite, M. Léo Bérubé, secrétaire général du Conseil de la coopération, le R.P. Gilles-Marie Bélanger, O.P., directeur du Centre de culture populaire à l'université Laval, de Québec, qui s'occupe des institutions para-coopératives, Me René Paré, le président, Roméo Martin, secrétaire général de la Coopération Fédérée du Québec, le vice-président, Albert Côté, conseiller technique de la Fédération des coopératives d'habitation, et Armand Goulet, président de l'Alliance des coopératives de consommation.

sant valoir ses propres talents et possibilités".

"La coopération c'est la charité appliquée à la société, à la structure sociale elle-même. Elle va à la racine de la pauvreté, non pas en soulageant une misère, mais en cherchant à donner à l'organisation sociale même, ce qu'il faut pour que la vie de chaque individu soit plus pleine, plus rayonnante et plus proche de celle de son frère".

En terminant, M. Paré a déclaré: "Si le monde doit être sauvé, il le sera par la coopération, le christianisme étant évidemment placé au-dessus de tout cela".

RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel du Conseil des Coopératives du Québec, dont le congrès annuel se poursuit à l'université de Montréal, indique qu'il existe 2.250 coopératives dans la province.

Ces coopératives sont groupées en sept fédérations qui comptent environ 1.513.000 membres, possèdent un actif total de \$499.757.581 et font un chiffre d'affaires annuel de \$210.502.279.

Le rapport annuel, rendu public hier soir, souligne que la croissance du mouvement des coopératives nécessitera bientôt l'agrandissement des entreprises et l'augmentation des opérations économiques.

Au cours des 12 derniers mois, le Conseil a admis 40 nouvelles coopératives: cinq coopératives agricoles; 14 mutuelles-incendie; 16 caisses populaires, une coopérative d'habitation, une coopérative de santé et trois coopératives d'étudiants.

Les 16 comités régionaux de coopérations, organisés dans la province, ont connu une année passablement active et tenu huit journées d'études.

OBJECTIFS SOCIAUX

Hier soir, M. Louis-Philippe Brizard, professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'université de Montréal, a rappelé que les coopératives se proposent avant tout des objectifs sociaux "qu'elles placent au-dessus des avantages économiques".

Ce sont les relations humaines, a-t-il dit, qui pourront assurer le rayonnement du mouvement coopératif.

Elles se caractérisent par le respect mutuel, par la confiance naissant de la pratique d'une loyauté réciproque et enfin par une volonté commune de compréhension.

Dans le mouvement coopératif, qui prend de plus en plus d'essor, dit-il encore, si les dirigeants ne tenaient pas compte des facteurs psychologiques et moraux autant que des facteurs techniques, l'unité du mouvement serait menacée, parce que justement le moral ou les relations humaines ne seraient plus sains.

La première politique, pour développer le sentiment d'appartenance au mouvement, est celle de la circulation des idées; la seconde est celle de la consultation paritaire. Les relations humaines, dans

Une conférence des premiers ministres du Commonwealth à Londres, en juin prochain

LONDRES, 7. (PAF) — Les premiers ministres de neuf pays du Commonwealth se réuniront en juin prochain à Londres pour étudier la situation internationale et leurs propres affaires économiques, a-t-on annoncé hier soir.

Les neuf pays sont le Canada, la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, le Pakistan, Ceylan, l'Afrique du sud et la Fédération du centre africain, qui comprend la Rhodésie du nord et du sud et le Nyasaland.

Aucun ordre du jour n'a été fixé pour la conférence, la septième depuis la deuxième guerre mondiale. Mais la conférence, convoquée par le premier ministre Eden, a été fixée de façon à pouvoir étudier un certain nombre de problèmes internationaux et impériaux qui, l'été pro-

chain, devraient être mûrs pour les discussions.

La conférence suivra la visite en Angleterre, en avril, du premier ministre Boulganine et de Krouchtchev, le chef du parti communiste soviétique.

Leurs entretiens, ajoutés à d'autres négociations qui doivent avoir lieu entre l'Est et l'Ouest, permettront aux hommes d'Etat du Commonwealth de juger s'il y a lieu d'envisager une véritable détente mondiale.

Leur jugement servira sans doute à établir leurs attitudes politiques concernant d'autres problèmes, leurs programmes de défense et leurs politiques financières.

On prévoit que les chefs du Commonwealth porteront une attention particulière au rôle futur de la Chine communiste dans les affaires mondiales. La Grande-Bretagne, l'Inde, le Pakistan et Ceylan reconnaissent déjà le régime de Pékin.

Plan Dozois

Un comité conjoint à l'hôtel de ville

Les experts, représentant la ville de Montréal et ceux de la Société centrale d'hypothèques et de logements se sont réunis, hier, en comité conjoint, à l'hôtel de ville. Il s'agit là d'une réunion préliminaire pour l'étude d'ensemble du problème.

Le président du comité, M. Field, a déclaré, à l'issue de cette réunion, que son comité tentera de terminer la première phase, celle de la compilation des informations, d'ici le mois de décembre prochain. Puis on attaquera la deuxième phase, celle de préparer un plan défini. Ensuite viendront les trois autres phases: l'expropriation, le déblayage des terrains et la construction.

M. Field qui a été président du comité conjoint qui a conçu les projets de Regent Park, à Toronto, a dit qu'il leur avait fallu 4 mois pour les deux premières phases du projet.

Deux sous-comités, sous la présidence de MM. C.-E. Campeau et Hector St-Pierre, ont été formés pour étudier les aspects physiques et financiers du projet de ce plan Dozois. Les membres du comité se réuniront à nouveau le 21 octobre prochain.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

LES EXIGENCES MODERNES DE L'ADMINISTRATION COOPERATIVE. — C'est sur ce thème que se déroulent présentement les assises du congrès général des coopératives du Québec, à l'auditorium de l'université de Montréal. A la soirée sociale d'hier, la 1re journée du congrès qui se tiendra jusqu'à samedi midi, M. Louis-Philippe Brizard, directeur de la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales à l'université, a prononcé une conférence sur "les relations humaines". La chorale d'Hochelega, sous la direction de M. Paul Lacaille, gérant de la Caisse populaire d'Hochelega, a exécuté un programme de chant. On reconnaît ci-haut, de gauche à droite, MM. René Paré, président du Conseil de la coopération du Québec, Breen Melvin, de la Cooperative Union of Canada, à Ottawa, Louis-Philippe Brizard, le conférencier invité, et Roméo Martin, le vice-président du Conseil de la Coopération et le secrétaire général de la Coopération Fédérée du Québec.

A OTTAWA

Aucun accord n'a été conclu au cours de la conférence qui vient de se terminer

OTTAWA, 7. (PCf) — La conférence fédérale-provinciale a pris fin hier soir après quatre jours de discussions sans que les premiers ministres ne réalisent l'accord sur une formule de partage du produit des impôts fédéraux ou sur l'établissement d'un plan national d'assurance-santé.

Alors que les premiers ministres allaient regagner leurs capitales respectives afin d'étudier d'avantage le plan que leur a soumis l'administration centrale, le chef de la nation a annoncé que sera peut-être convoquée dans quelques mois une nouvelle conférence fédérale-provinciale au cours de laquelle son gouvernement soumettrait une proposition définitive tendant à rendre aux provinces les impôts directs.

SUCCES OU FIASCO ?

M. St-Laurent estime que la réunion, "dans les limites des discussions", a été "couronnée de succès". Mais le premier ministre de la Colombie-Canadienne, M. Bennett, y voit un "fiasco".

Ce que nous avons accompli, a dit M. Bennett, aurait pu l'être tout aussi bien par correspondance ou en envoyant un émissaire de Victoria à Ottawa.

De son côté, le procureur général de la Colombie-Canadienne, M. Robert Bonner, n'hésite pas à déclarer que la conférence est un échec qu'il attribue à une scission au sein du cabinet fédéral: "C'est une scission à propos de la question de savoir combien donner le moins possible aux provinces".

Le chef du gouvernement albertain, M. Manning, a déclaré que la conférence avait été "inconcluante".

L'HUMEUR DE "DUPLESSIS"

Le premier ministre du Québec, M. Duplessis, paraissait de très bonne humeur. Il a fait observer que, d'après les journaux, le Québec recevrait une part additionnelle de \$40,000,000 du gouvernement fédéral en vertu du plan fédéral.

"Rien de tel n'a été proposé, a dit M. Duplessis. Il faudrait déduire certaines sommes de ce montant." Mais il n'a pas précisé.

Le premier ministre Leslie Frost de l'Ontario et le premier ministre T. C. Douglas de la Saskatchewan ont dit que le principe du plan fédéral est bon. La difficulté vient du fait qu'il ne fournirait pas assez d'argent aux provinces.

Selon la proposition fédérale, on laisserait tomber les ententes de location fiscale qui expireront en 1957 et on les remplacerait par des impôts provinciaux sur le revenu personnel et le revenu des compagnies, à des taux uniformes. Le gouvernement fédéral verserait de plus des paiements de péréquation aux provinces en vue de distribuer plus équitablement la richesse nationale à travers le pays.

Ce plan impliquerait un montant d'environ \$484,000,000 par année. Une partie de cet argent serait le montant perdu par le trésor fédéral en réduisant ses impôts pour empêcher d'alourdir le fardeau des contribuables canadiens et l'autre partie représenterait les paiements de péréquation.

RENOUVELLEMENT POSSIBLE

M. St-Laurent a dit que les provinces peuvent encore renouveler les ententes fiscales en 1957. Mais il a noté que le taux des subsides fédéraux à la Colombie-Canadienne et à l'Île du Prince-Édouard est particulièrement élevé à cause de considérations spéciales. Il faudrait rajuster les paiements aux autres provinces.

Quant à la demande des provinces pour obtenir plus d'argent, M. St-Laurent a déclaré qu'on ne saurait puiser davantage dans le trésor fédéral. Toutefois, d'autres ressources fédérales ont laissé entendre que le gouvernement pourrait céder un peu de terrain pour sortir de l'impasse.

C'est le point de vue du maire d'Orillia, M. Robert Simpson, président de l'Association des maires et reeves de l'Ontario et membre de la délégation ontarienne.

Il a dit que le gouvernement fédéral doit sciemment de nouvelles propositions qui "comporteront sans aucun doute un revenu accru

pour les provinces." Les municipalités en bénéficieraient éventuellement, dit-il.

Quand les premiers ministres ont quitté la table de conférence, ils sont allés assister à une réception offerte par le gouverneur général. En soirée, ils ont été reçus à dîner à la résidence de M. St-Laurent. Tous sont restés pour ces engagements sociaux, à l'exception de MM. Frost et Bennett.

AUTRES RESULTATS

Voici quels ont été les autres résultats de la conférence :

1) Un comité a été établi pour discuter les diverses propositions relatives à l'institution d'un programme national d'assurance-santé. Ce comité a décidé à son tour de convoquer une conférence fédérale-provinciale pour étudier le problème. Elle aurait lieu plus tard cette année. Le communiqué émis à la fin de la conférence dit qu'un comité de ministres a été établi pour étudier "plus en détail" le sujet de l'assurance-santé.

2) MM. St-Laurent et Frost ont eu des entretiens privés au sujet du pipeline de gaz naturel canadien et ils ont décidé de financer la construction de la partie ontarienne du projet si la Trans-Canada Pipe Lines Ltd. peut financer le reste du pipeline de 2,000 milles.

3) Des représentants fédéraux et provinciaux ont discuté l'offre fédérale de payer les frais des secours de chômage dans les provinces où le nombre de sans-travail dépasserait 45 pour cent de la population. M. St-Laurent a dit que certaines provinces ont initialisé un projet d'entente mais il ne les a pas nommées.

4) Les premiers ministres sont convenus de se réunir plus tard cette année pour étudier les moyens d'accélérer les travaux de la route transcanadienne et discuter d'autres propositions provinciales relatives à l'entreprise de travaux publics.

5) Les premiers ministres ont décidé d'établir un comité formé des sous-ministres des Finances qui servira de lien permanent entre les 11 gouvernements. Le comité sera probablement dirigé par M. Kenneth Taylor, sous-ministre fé-

déral des Finances. Les membres ne feront pas de recommandations, mais feront simplement rapport à leurs gouvernements respectifs.

AUTRE CONFERENCE?

M. St-Laurent a dit que les premiers ministres lui ont laissé le soin de décider si et quand une nouvelle conférence fédérale-provinciale sera convoquée. Il se peut, dit-il, qu'après un échange de correspondance avec les premiers ministres au sujet des diverses propositions fiscales le travail de négociation d'une nouvelle méthode puisse être accompli par la poste. Mais il a laissé entendre qu'une nouvelle conférence sera probablement convoquée avant la fin de 1955. Ce serait la troisième cette année.

M. St-Laurent croit que les pourparlers de quatre jours ont été fructueux en ce sens que les provinces ont parfaitement compris qu'elles doivent s'adapter aux réalités présentes. Il avait l'impression qu'on pourrait accomplir quelque chose dans le domaine fiscal "en tenant compte de ces réalités".

M. Molotov se dit optimiste

MOSCOU, 7. (Reuters f.) — M. Molotov a confié hier à M. Pearson qu'il est optimiste quant aux chances de succès de la conférence des ministres des affaires étrangères qui s'ouvre à Genève le mois prochain.

Le ministre soviétique des Affaires étrangères a rencontré le chef de la diplomatie canadienne au cours d'une réception donnée en son honneur à l'ambassade du Canada par l'ambassadeur John Watkins. M. Pearson fait un séjour d'une semaine en URSS.

M. Molotov est d'avis que l'avenir de l'Allemagne est le principal problème auquel devront s'attaquer les ministres des Affaires étrangères à Genève.

M. Pearson a transmis aux journalistes les propos que lui avait tenus M. Molotov. Au sujet de l'unification allemande, le ministre soviétique a déclaré qu'il n'y avait "rien de nouveau". Il s'est borné à rappeler le point de vue soviétique selon lequel "la réunification allemande dépend de l'établissement d'un système de sécurité collective".



NOS CANADIENS DANS LA VILLE-LUMIERE — La jolie petite vendeuse française insiste pour que l'aviateur-chef Leonard Washburn, de Blackville, (N.B.), sente le parfum parisien sans doute fort coûteux qu'il désire acheter. Lui et sa compagne, l'aviateur-chef Iola Little, de Three Hills (Alb.), viennent d'arriver à la Division aérienne du CARC en Europe. Ils sont dans un magasin près de la rue de la Paix à Paris (Photo Défense nationale)

L'assurance-santé

Le comité établit les plans d'une conférence

OTTAWA, 7. (PCf) — Le comité spécial formé par la conférence fiscale des gouvernements du Canada a établi, jeudi, les plans d'une conférence de ministres provinciaux et fédéraux pour l'étude d'un programme national d'assurance-santé.

Selon des personnages bien renseignés, les ministres de la Santé et du Bien-être des gouvernements provinciaux et du fédéral se réuniront à ce sujet d'ici la fin de l'année.

Entretiens, les chefs des gouvernements du pays ont mis fin à leur conférence générale de quatre jours, jeudi, sans prendre la moindre décision au sujet de l'assurance-santé.

REFUS NET

On a appris également qu'Ottawa repoussera la suggestion de l'Ontario que le gouvernement central assume 60 pour cent du coût des préliminaires d'un programme d'assurance fédéral-provincial énoncé au début de la semaine par le premier ministre Frost de l'Ontario.

Il est entendu dans les cercles d'Ottawa que le gouvernement fédéral n'entend pas contribuer plus de 50 pour cent du coût d'un programme d'assurance-santé.

La réunion tenue hier par le

comité, à laquelle assistaient des ministres du cabinet fédéral et des porte-parole de chacune des provinces, a été un simple échange d'idées préliminaires.

Aujourd'hui, il y aura réunion de sous-ministres fédéraux et provinciaux pour délimiter le feuilleton approximatif de la conférence ministérielle qui aura lieu plus tard.

PRINCIPE ACCEPTE

Il semble que le principe d'une assurance-santé nationale soit accepté à l'unanimité des provinces; la question principale serait le degré de participation de chaque province à ce programme.

Au début de la conférence, M. St-Laurent, premier ministre du Canada, avait déclaré qu'Ottawa participerait à un programme national d'assurance-santé à condition qu'une "substantielle majorité" de provinces, représentant une "substantielle majorité" de la population adhèrent au programme.

On a appris jeudi que, par la suite, lors d'une séance à huis clos, le premier ministre avait retiré le mot "substantiel"; on peut donc prévoir maintenant une participation fédérale à tout programme auquel adhèreraient une majorité de provinces représentant une majorité de la population.

A la réunion du comité spécial, les provinces les plus favorables au programme national furent l'Alberta, la Colombie-Canadienne, la Saskatchewan et l'Ontario.

Le Québec était représenté au comité par le ministre du Bien-être et de la Jeunesse, M. Paul Sauvé. Le premier ministre Maurice Duplessis a accueilli froidement l'idée d'un programme d'assurance-santé à participation fédérale-provinciale.

Décès de Me F.-Xavier Lamontagne

LONDON, Ont., 7. (PCf) — Un avocat de 67 ans, Me François-Xavier Lamontagne, de St-Félicien, est décédé dans un hôpital de cette ville hier.

Il était venu à London pour y suivre des traitements spéciaux. Il était malade depuis deux ans. M. Lamontagne laisse son épouse, trois fils et cinq filles.

Son corps a été transporté à St-Félicien, où auront lieu les funérailles et l'inhumation lundi matin.



POUR LES CADETS. — Les membres du club Saint-Laurent Kiwanis ont remis, ces jours derniers, aux autorités de l'école supérieure Saint-Stanislas un don de \$500 destiné à l'entretien de l'escadron de cadets attaché à cette institution. Dans la photo prise à cette occasion, on reconnaît, de gauche à droite: M. Albert D'Amours, président de la 24e "Campagne annuelle de pommes" du club Saint-Laurent; le R.P. Albert, I.C., directeur de l'école; M. Jacques Gauthier, vice-président de la vente de pommes; le Dr A.-D. Archambault, président du Kiwanis Saint-Laurent; M. l'abbé Jean Frédéric, aumônier, et M. Arsène Ménard, autre vice-président de la vente de pommes. La campagne de pommes de 1955 se continue selon le mode de la sollicitation privée pendant encore deux semaines.



A LA GALERIE DOMINION. — Quelques-unes des toiles que le peintre John Lyman expose jusqu'au 25 octobre à la galerie Dominion. En haut à gauche: "Bouquet en bleu et vert"; à droite: "Verdure". En bas à gauche: "Yeux Bleus" et un portrait de Lyman peint par lui-même. On connaît les qualités de ce peintre: clarté, ordre, grande sensibilité, poésie, lumière et recherche d'une gamme élevée de couleurs.

Le "Napoléon" de Guitry au St-Denis

"Napoléon", un film monumental, en couleurs, écrit et réalisé par Sacha Guitry, sera présenté en grande première en Amérique du Nord, jeudi le 13 octobre, à 8.30 p.m., sur le vaste écran du St-Denis.

Cette grande fresque historique évoque en un impressionnant spectacle la destinée prodigieuse de l'empereur. Des scènes épiques et intimes font intensément revivre Napoléon, incarné de façon magistrale par Raymond Pellegrin. L'ouvrage est à la mesure du patronage qu'il illustre, et ceci aussi bien par l'ampleur des moyens mis en oeuvre que par l'éclat tout particulier de l'interprétation — avec des vedettes comme Michèle Morgan, Danielle Darrieux, Jean Gabin, Jean Marais, Pierre Brasseur, Henri Vidal, Yves Montand, Luis Mariano, Orson Welles, etc. — ou même sa durée de projection de plus de trois heures les innombrables spectateurs que passionne la vie de Napoléon, trouveront dans le film toutes les pages de cette prodigieuse épopée, illustrées de façon fastueuse. Magnifiquement joué par Raymond Pellegrin et tourné en couleurs dans d'imposants décors naturels ou reconstitués, et présentant "l'élan" même de l'époque, cette importante évocation de Sacha Guitry constitue l'un des grands efforts actuels du cinéma français. Comme dans "Si Versailles m'était conté", une imposante distribution, avec les plus célèbres vedettes françaises et étrangères, fait revivre les figures historiques dont la légende s'est emparée depuis longtemps. S'il entend évoquer la destinée de Napoléon, on peut penser en effet que Sacha Guitry — auteur du scénario et des dialogues — est resté fidèle à sa fantaisie et à son esprit.

La construction du pipeline en Ontario

OTTAWA, 7. (PCF) — L'administration fédérale et le gouvernement de l'Ontario sont disposés à partager le coût de la construction de la section ontarienne du pipe-line canadien de gaz naturel, à la condition que les autres obstacles à la réalisation du projet soient surmontés.

Le premier ministre, M. St-Laurent, et le premier ministre de l'Ontario, M. Frost, se sont réunis hier avec leurs principaux ministres pour discuter la proposition tendant à la formation, au coût de \$120,000,000, d'une société de la Couronne qui financerait l'aménagement de l'oléoduc dans le nord de l'Ontario.

Dans le cadre du projet national, dont la réalisation est évaluée à \$350,000,000, c'est la section ontarienne qui comporte le plus de difficultés.

M. St-Laurent a déclaré à la presse que les gouvernements n'avaient encore signé aucun accord, mais que M. Frost et lui-même en avaient exprimé l'intention.

Si la Trans-Canada Pipe Line Ltd. peut construire les autres sections, et si la section du nord de l'Ontario est nécessaire au succès de l'entreprise, les deux gouvernements assureraient la construction de cette section en vertu d'un plan qui ne comporterait pas de subvention.

PART DE LA COMPAGNIE

Il appartient maintenant, semble-t-il, à la compagnie Trans-Canada de prouver qu'elle est financièrement en mesure de construire la plus grande partie de l'oléoduc. On sait que cette compagnie a éprouvé quelques difficultés à recueillir les fonds nécessaires. Le mois dernier, la Commission fédérale des Transports lui a accordé un délai, jusqu'au 30 avril, pour démontrer qu'elle peut réaliser le projet d'envergure nationale.

Le pipeline partirait de l'Alberta et achèverait le gaz naturel jusqu'aux provinces de l'Est. La distance qu'il devra parcourir dans le nord de l'Ontario atteint 675 milles.

MUSIQUE CINÉMA

Théâtre

TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

DE PASSAGE. — Il existe à Hollywood une firme à nom français, qui tourne des films spécialement destinés à la télévision. C'est la "Houlé Productions", dont le coordonnateur est le Canadien Lucien-A. Sauvage, de Montréal. Ce dernier, absent de sa ville depuis dix ans, est arrivé hier d'Hollywood, à bord d'un avion de la Colonial Airways, en vue de négocier avec les studios de Québec une entente pour la distribution des films produits par la firme Houlé. Au cours de son passage à Montréal, M. Sauvage rencontrera son frère, Me Albert Sauvage, C.R.

AUX JMC. — Les Jeunesses Musicales du Canada tiendront leur première réunion des délégués, le jeudi 6 octobre, à la salle du Gesù. Toutes personnes désireuses d'aider le mouvement sont invitées au rendez-vous. Les Jeunesses Musicales présenteront cette saison, de magnifiques concerts dont quatre seront commentés en français et deux autres en anglais.

15e ANNIVERSAIRE. — La Société de Musique de Chambre McGill, en célébrant son 15ième anniversaire, annonce une série de concerts de grand intérêt pour la saison prochaine. Les programmes seront sous la direction d'Alexander Brott, qui est un de nos musiciens canadiens de renom. Bien connu dans ce pays, M. Brott a dirigé depuis plusieurs années d'importants orchestres en Europe.

SES MUSICIENS. — L'ensemble de chambre consiste de 15 membres choisis parmi nos meilleurs musiciens de Montréal, tels Hyman Bress, Mildred Goorman, Arthur Garami, Stephen Kondaks, Otto et Walter Joachim, Lotta Brott, Natalie Clair et Edna-Marie Hawkin.

SOLISTES. — Les solistes pour la saison 1955-56 sont tous des artistes distingués. Ellen Ballon, pianiste, jouera le concerto de Bach en ré mineur le 25 octobre, Elizabeth Benson Guy, soprano, chantera la cantate de noce de Bach, le 6 décembre, Greta Kraus, harpischordiste, jouera un concert en la mineur de Bach, ainsi que des sonates de Scarlatti le 10 janvier, et Zara Nelsova, violoncelliste, présentera un concerto de Friedeman Bach (pour la première fois à Montréal) et une suite pour violoncelle seul, de J.-S. Bach. La Société est très heureuse d'annoncer que Geoffrey Waddington, chef d'orchestre bien connu et directeur de musique pour Radio-Canada, sera le chef d'orchestre invité pour le concert du 10 janvier. Les concerts auront lieu à la salle Redpath, à l'université McGill, une très belle salle de concert, dont l'acoustique est remarquable.

DES VARIETES. — Trois des comédiens anglais les plus fameux, Alec Finlay, comique écossais, Tessie O'Shea, chanteuse et comédienne, et Norman Evans, surnommé "l'ambassadeur de la gaieté", seront les vedettes du programme du spectacle de variétés qui sera présenté au Her Majesty's au profit du Variety Village, pendant la semaine commençant le 17 octobre. L'orchestre sera dirigé par Harry Cullay. Cette revue de variétés, l'un des plus importants spectacles de music-hall britannique jamais vus au Canada, occupera la scène du théâtre Her Majesty's pendant toute la semaine allant du 17 au samedi 22 octobre.

CES MATINEES. — Cette année sera la 21e saison des Matinées Symphoniques pour la jeunesse, dirigées et commentées par Wilfrid Pelletier, à l'Auditorium du Plateau, avec la collaboration de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les 8 concerts auront lieu les samedis, aux dates suivantes: 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre, 14 janvier, 25 février, 24 mars, 7 avril et 21 avril. Les concerts commencent à trois heures précises. Au dernier concert de la saison, des prix de \$25 et moins seront distribués aux gagnants des catégories diverses pour les concours d'affiches et d'essai.

AU PROGRAMME. — M. Wilfrid Pelletier, originaire de Montréal et demeurant à New-York, bien connu dans le monde musical par sa longue association avec le Metropolitan Opera, et aussi chef d'orchestre des Young People's Concerts, de l'Orchestre Philharmonique de New-York, a préparé pour les Matinées de cette année des programmes composés d'oeuvres bien connues du répertoire classique, qui illustreront chacune des familles de l'orchestre: cordes, bois, cuivres et percussions.

DES AUDITIONS. — Le Comité des Matinées Symphoniques offrira, mardi le 25 octobre, le privilège d'une audition qui permettra aux cinq concurrents gagnants d'être entendus aux Matinées durant la saison 1955-56 (pas nécessairement avec l'orchestre).

VERGOR



AU PRINCESS. — Une Messerschmitt à trois roues figure dans le film "A Prize of Gold" au cinéma Princess aujourd'hui. Richard Widmark et Mal Zetterling y sont en vedette.

A l'affiche **CAPITOL**
"YOU'RE NEVER TOO YOUNG"
couleur par technicolor
Dean MARTIN — Jerry LEWIS

A l'affiche **ALOUETTE**
"Prisonnière de la tour de feu"
aussi
"POISSON D'AVRIL"

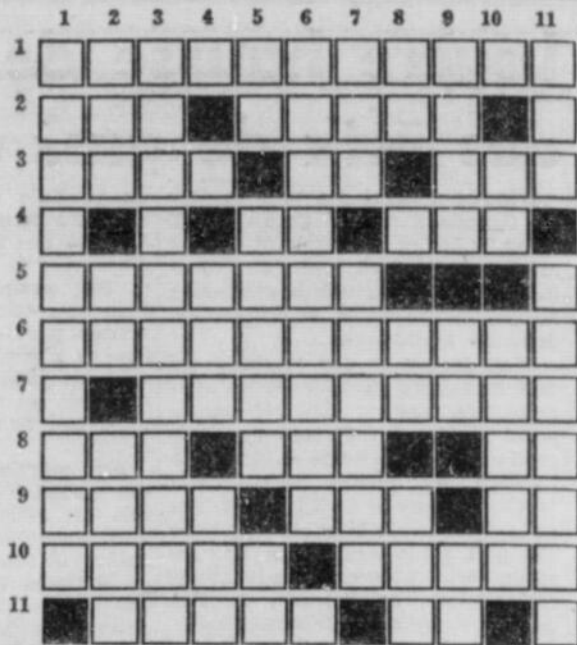
A l'affiche **ORPHEUM**
"The Gun that won the West"
couleur par technicolor
aussi
"THE MISSING DAUGHTERS"

A l'affiche **LOEW'S**
"MISTER ROBERTS"
en couleur
Henry FONDA — James CAGNEY

A l'affiche **PALACE**
"THE LEFT HAND OF GOD"
en couleur
Humphrey BOGART — Gene TIERNEY

A l'affiche **PRINCESS**
"A PRIZE OF GOLD"
couleur par technicolor
Richard Widmark — Mal Zetterling

Mots Croisés de la "Patrie"



HORizontalement

- 1 — Recueil d'objets qui ont du rapport entre eux (pluriel).
- 2 — Jeta avec force les pieds d'arrière en l'air — Au travers, en latin.
- 3 — Décore — Carte à jouer — Époque.
- 4 — Nom de la seizième lettre de l'alphabet grec — Se sert.

Solution du problème d'hier

O E I L E N F E R S
 U S N E E S T E S
 T S A R T P U A
 R O U M I B O I R E
 A R G E N T E E M U
 G U U R S E L
 E U R O P E S A R A
 S T A T U R E S L
 I E R E E T I
 E L Y E E A N S E
 T E L L E S N E F

VERTICALEMENT

- 5 — Maintes fois.
- 6 — Qui a trois côtés (fém.).
- 7 — Qui sont en forme de flèche.
- 8 — Fatigué — Prénom féminin — Cela, en anglais.
- 9 — Attaches — Un des éléments — Du verbe rire.
- 10 — Embêtement — Prénom masculin.
- 11 — Vivants — Article simple grec au neutre.

VERTICALEMENT

- 1 — Petite croûte.
- 2 — Patrie d'Abraham — Métal précieux — Né le premier.
- 3 — Langoureux, abattu.
- 4 — Abréviation de "voilà" — Indubitable.
- 5 — Conjonction de coordination — Droit qu'il faut payer pour passer sur un pont — C'est-à-dire.
- 6 — Personne qui a peur pour des riens.
- 7 — Amorce — Extrémité d'une machine à vapeur.
- 8 — Préfixe marquant le lieu — Abréviation de "route" — Dans "trou".
- 9 — Tentés — Fleuve côtier de France — Val, en anglais.
- 10 — Note de la gamme — Émettre des lueurs faibles.
- 11 — Suinte — Produit qui peut être tissé.

Aide fournie par la France à Saint-Pierre-et-Miquelon

ST-JEAN, T.-N., 7. (P.C.F.) — A l'occasion d'une visite officielle à St-Jean, le gouverneur de St-Pierre-et-Miquelon, M. Pierre Sicaud, a fourni des détails de l'aide fournie par la France à sa petite colonie de l'Atlantique-nord en vue d'assurer son affranchissement économique.

M. Sicaud, qui compte 21 ans de service dans l'administration coloniale, a révélé que la France verse chaque année à St-Pierre un subside de 442,000,000 francs sous forme d'un octroi de 66 pour cent du prix des produits alimentaires en plus de 200,000,000 francs destinés au relèvement économique de l'île. Le taux officiel est de 175 francs au dollar.

"Lorsque vous achetez un pain à St-Pierre", dit M. Sicaud, "les deux tiers du prix sont défrayés par le gouvernement français."

Le gouverneur, qui a commencé un mandat de trois ans il y a sept mois, a signalé que les boissons, les parfums et les cigarettes sont affranchis de toutes taxes françaises à leur arrivée à St-Pierre. La colonie n'impose qu'une taxe nominale. Ces produits coûtent moins cher qu'en France.

La seule industrie de St-Pierre est la pêche. Il y a également le tourisme mais les 5,500 habitants

de la colonie n'en tirent pas grands revenus.

St-Pierre est colonie française depuis le traité de Paris en 1816. A la fin du 19e siècle et au début du 20e, l'île était le rendez-vous de la flotte de pêche française. Il est rare maintenant que les chalutiers s'y rendent, bien qu'elle soit située à proximité des grands-bancs et à huit milles seulement de la côte de Terre-Neuve.

La flotte de pêche de St-Pierre comprend 400 doris et un chalutier. Une entreprise de réfrigération possède sa propre flotte. A la fin de l'année, cette compagnie, propriété du gouvernement français dans la proportion de 90 pour cent, aura deux chalutiers à sa disposition. L'été prochain, elle en aura trois.

M. Sicaud a déclaré que l'administration encourage les pêcheurs à se former en groupes de huit à 10 pour acheter des chalutiers que le gouvernement français est disposé à leur céder à moitié prix, avec versements échelonnés sur une période de dix ans.

L'an dernier, la production moyenne par jour a été de 10,000 livres de poisson. Cette année, elle est de 18,000 livres. Le gouverneur espère qu'en 1956 ou en 1957, elle sera passée à 60,000 livres.

Lorsque le programme décennal sera terminé, les pêcheurs de St-Pierre posséderont entre 20 à 30 chalutiers, dit M. Sicaud.

La plus grande partie du commerce s'effectue avec la Nouvelle-Ecosse et l'île-du-Prince-Edouard.

A St-Pierre, a confié M. Sicaud, tout le monde va à l'école. Il y a un nouveau collège, un nouvel hôpital et un nouvel aéroport sera terminé vers 1957.

Lorsque son industrie de la pêche sera en bonne voie, l'île entreprendra de développer l'industrie touristique.

M. Sicaud a déploré que l'île ne puisse pas fournir beaucoup de commodités aux touristes. Toutefois, a-t-il ajouté, ils peuvent être assurés d'une chaleureuse réception.

M. Sicaud quittera St-Jean aujourd'hui. Il voyage à bord de la frégate "L'Aventure", chargée de la surveillance de la flotte de pêche française dans le nord-ouest de l'Atlantique.

Les veaux baissent de \$1 à \$4 au marché

Les prix des bovins ont baissé en général de \$1, cette semaine, sur les marchés à bestiaux de la métropole. Les veaux ont fléchi entre \$1 à \$4, les porcs, de \$2 et les truies entre \$2 à \$2.50.

Arrivages: 2,575 bovins, 2,325 veaux, 4,840 porcs, 1,650 agneaux et moutons.

Les lots mixtes de bouillons moyens et bons ont rapporté \$18.50-20, les moyens \$15-18, les communs \$12-14, les très communs \$8; les génisses moyennes \$12.50-14, quelques-unes \$16, les communs \$10-12, les très communs \$8; les bonnes vaches de boucherie \$11-12, quelques-unes \$12.50, les bonnes vaches laitières \$10.50-11, les moyennes \$9.50-10.50, les communs \$8.90-10, les très communs \$6-8; les bons taureaux \$11.50-12.50, quelques-uns \$13, les communs et les moyens \$9-11, quelques-uns à \$7.50.

Sur les marchés de l'ouest et de l'est, les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont obtenu \$21-23, quelques-uns \$25, les moyens \$16-20, les communs \$13-16, les veaux d'herbe et abreuvers à la chaudière \$10-11, quelques-uns \$11.50. Les prix n'ont pas varié durant le reste de la semaine sur le marché de l'est. Sur le marché de l'ouest, les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont fléchi à \$17-20, les moyens \$15-17, les communs \$12, les veaux d'herbe et abreuvers à la chaudière \$8-9.50.

Les porcs de catégorie A se sont vendus \$24 sur les deux marchés. Les truies ont obtenu \$15 sur le marché de l'ouest, \$15-15.50 sur le marché de l'est.

Les agneaux de bonne qualité ont trouvé preneurs à \$15-16, quelques-uns \$16.50, les communs \$12; les moutons \$5-8.50.

Les deux marchés à bestiaux de Montréal demeureront fermés lundi, à l'occasion du Jour d'actions de grâce.

J. Lowther devra subir son procès

SHERBROOKE, 7. (P.C.F.) — Jeffrey Lowther, accusé du meurtre de Gilles Murray commis le 17 septembre, devra subir son procès devant la Cour du banc de la Reine.

C'est la décision rendue par le juge Joseph Marier à l'issue de l'enquête préliminaire, à laquelle huit témoins de la Couronne ont été entendus. Certains ont déclaré avoir entendu Lowther, âgé de 29 ans, dire qu'il tuerait Murray.

Murray, âgé de 24 ans, a été tué par un coup de feu tiré à travers une fenêtre du chalet du club de golf "Mont-Orford", près de Magog, où il travaillait comme barman.

Pauline Bergeron, de Sherbrooke, a dit qu'elle accompagnait souvent Lowther. Un mois avant le drame, il lui a dit qu'il songeait à tuer Murray parce que celui-ci le suivait partout. Lowther répéta cette menace le jour du drame.

Brian Bellingham, de Magog, a raconté que le jour du meurtre, Lowther a déclaré qu'il aimerait tuer Murray parce qu'il "en avait assez des menaces de Murray de le tuer ou de s'en débarrasser".

Gilles Ethier, de Magog, a déclaré avoir vu Lowther et Murray ensemble au club de golf le jour du meurtre. Ethier n'a rien entendu pouvant indiquer qu'il y avait de l'inimitié entre les deux hommes.

En souvenir des martyrs hongrois

La colonie hongroise de Montréal commémorera, dimanche, le 9 octobre, à 4 heures de l'après-midi, le souvenir des martyrs hongrois. La cérémonie se déroulera à la salle de D'Arcy McGee, 220, ouest, avenue des Pins.

Au programme: François d'Albert, violoniste, professeur du Conservatoire Royal de Dublin (Irlande); Maria d'Albert, chanteuse d'opéra, et le professeur F. Temmer-Toldy, au piano.

Cordiale invitation à tous.



L'égalité de prix demandée pour les surplus de beurre

L'Association canadienne des consommateurs prie le gouvernement fédéral d'offrir ses surplus de beurre aux consommateurs canadiens au même prix qu'il est vendu sur les marchés étrangers.

Soumise par le Conseil du Québec, une résolution en ce sens a été adoptée hier au congrès national de l'organisme. Il convient de favoriser tout d'abord les consommateurs canadiens, souligne la résolution qui précise que la politique du gouvernement à cet égard n'est pas à l'avantage des Canadiens.

Par une autre résolution, le gouvernement fédéral est invité à étiqueter le beurre entreposé depuis deux ans. On fait observer que les consommateurs se plaignent de la qualité du beurre, en particulier de sa rancidité. La mauvaise qualité du beurre entreposé peut être préjudiciable, note le congrès, au prestige de l'industrie laitière du pays.

L'Association a décidé, en outre, d'exiger la pasteurisation du lait dans toutes les provinces. Celle-ci n'est obligatoire qu'en Ontario et en Saskatchewan.

Prix des denrées

Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: petites caisses: extra-gros 63%; gros 63; moyens 56; poulettes 36; B 38; C 28. Caisses reçues: 279. Beurre: arrivages courants 57%; beurre de crémérie, enveloppé, de première qualité, 59; frais admissible 58%; prix du gros 57%-58.

Fromage: F.A.B. fromagerie, blanc de l'Ontario 29; coloré 29%; F.A.B. Montréal, blanc du Québec 28%; coloré 28%; prix du gros pour le blanc du Québec 29%; pour le coloré 29%; pour le blanc de l'Ontario 30%; pour le coloré 30%.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick, nouvelles, numéro-1, blanches, les 75 livres, 1.15-1.25; les 50 livres, .75-.80; les 10 livres, .19-.20; Québec, les 75 livres, 1.00-1.10; Ile du Prince-Edouard, numéro 1, les 75 livres, 1.25-1.30.

Seigle en hausse

CHICAGO, 7. (P.C.F.) — Les pertes sensibles et des gains importants ont été enregistrés jeudi à la Bourse des Grains de Chicago. Les cours de la fève soya ont baissé, mais le seigle était particulièrement ferme.

Les transactions n'ont été ni très nombreuses ni très profitables.

WINNIPEG, 7. (P.C.F.) — La séance de jeudi était plutôt monotone à la Bourse des Grains de Winnipeg. Ce-

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9.30 heures de l'avant-midi. Ces prix sont dans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES — Marché très abondant. Prix instables.

AIL — Marché tranquille, \$3.00 la doz. de tresses.

AUBERGINES — Marché inc. \$2.25-\$2.50 le minot.

BETTERAVES — Marché tranquille, 35-40c la doz. de pqt. \$1.00-1.25/50 lbs.

BROCOLI — Marché incertain, \$2.00 la doz. de pqt.

CAROTTES — Marché incertain, 35-40c la doz. de pqt. \$1.00-1.25 50 lbs.

CELERI — Marché ferme, \$1.00 la doz., \$2.00 le cageot.

CHOUX — Marché tranquille, \$1.50 le cageot, \$1.00/50 lbs, rouges et frisés \$1.00 la doz. Choux de Bruxelles \$7.50-\$8.00/32 pntes. Choux chinois \$1.00 le cageot.

CHOUX-FLEURS — Marché ferme, \$2.50 la doz.

CITROUILLES — Marché incertain, \$2.00-\$3.00 la doz.

COURGES — \$1.00 la doz.

EPINARDS — Marché à la baisse, 50-75c le minot.

LAITUE — Marché à la baisse, \$1.50-\$2.00/3 doz.

NAVETS — Marché tranquille, \$1.00-\$1.25/50 lbs.

OIGNONS — Marché inc. \$1.60-\$1.75/50 lbs, 60c la doz. de pqt.

PANAIIS — Marché inc. \$2.00-\$2.50 le minot, 35c la doz.

PATATES — Marché ferme, 60c-\$1.00/75 lbs.

PERSIL — Marché inc. 40-50c la doz. de pqt.

PIMENT — Marché inc. vert-doux \$1.50, rouge \$3.00 la boite.

POIREAUX — Marché inc. 50c-60c la doz. de pqt.

RADIS — Marché inc. 25c la doz. de pqt.

SALSIFIS — Marché inc. \$1.25 la doz.

SQUASH — Marché tranquille, \$2.00 la doz.

pendant, certaines transactions importantes ont été bâclées dans le secteur du lin.

Réunion des urbanistes

L'assemblée annuelle des membres de la région de Montréal de l'Association Canadienne d'Urbanisme aura lieu au Cercle Universitaire 515 est, rue Sherbrooke, le mardi, 11 octobre à 7 h. 30 p.m.

"L'importance de l'urbanisme n'est plus à démontrer après le congrès qui a réuni la semaine dernière plus de 1300 délégués venus du Canada et des États-Unis", a déclaré M. Charles-Edouard Campeau, président de l'Association pour la province de Québec.

"Nous avons besoin de l'appui de la population et c'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir à Montréal une section dont les initiatives sont nombreuses et diversifiées".

"Nous invitons tous ceux qui veulent faire partie de notre Association d'assister à notre assemblée de mardi, 11 octobre au Cercle Universitaire".



ET TOC!

Les premiers jours d'automne disposent à l'algèbre. Enervé par le temps, un mari reprochait l'autre jour à sa femme:

— Non contente de vouloir toujours t'imposer, tu n'as jamais rien su faire sans te vanter ensuite de ton flair, de ton intelligence, de ton bon sens, de...

— Pardon! coupe l'épouse. Il y a au moins une chose que j'ai faite et dont je ne me vante pas.

— Laquelle, par exemple?

— L'avoir épousé.

SACRE TOTO

Marius, Rosette et leurs deux enfants sont allés camper dans un joli coin de Camargue non loin d'une petite mare, bordée de plantes aquatiques.

Bien entendu, les deux grosses jouent tout près de l'eau, et soudain, l'aînée vient en courant jusqu'à la tente chercher son père. Elle crie:



— C'est le directeur du service de la Météo.

— Vite, vite, papa! Il y a Toto qui est dans la mare. Il a de la boue jus-

qu'aux genoux.

Marius ne s'affole pas.

— Ben quoi! dit-il. Il n'a qu'à rejoindre le bord. Qu'est-ce qu'il attend?

— Je sais pas! Il est tombé tête première.

Jean RIGOLE

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

La faiblesse des métaux non ferreux fait baisser le marché.

Une tendance à la baisse prévalait, hier, à la fermeture de la Bourse de Montréal. Les métaux non ferreux ont dominé le mouvement de baisse et les papeteries étaient également faibles.

Les services publics, les banques, les distilleries et les compagnies de transport ont aussi fléchi. Les pétroles majeurs étaient mixtes, tandis que les aciéries et les chemins de fer étaient généralement stationnaires. Les titres miniers ont perdu un peu de terrain dans l'ensemble.

Des 250 émissions négociées, 100 ont baissé, 47 ont monté et 112 étaient stationnaires. On a enregistré un nouveau sommet et quatre nouveaux bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont baissé de 48 à 47,70; les services publics ont baissé de 1,5 à 1,33; les industriels ont baissé de 9 à 202,1; les papeteries ont monté de 11,00 à 1451,64 et les mines d'or ont monté de 1,51 à 77,38.

	Haut	Bas	Ferm.
5262 Abitibi P P ...	37	34 1/2	37
75 Acad Att Sug ...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
50 Acad Att ...	24 1/2	24 1/2	24 1/2
80 Algoma Steel ...	87 1/2	86 1/2	86 1/2
631 Alumin Ltd ...	100 1/2	101 1/2	101 1/2
105 Alum 5 1/2 pfd ...	107 1/2	107 1/2	107 1/2
102 Ang C Pulp ...	55 1/2	55 1/2	55 1/2
205 Argus Corp ...	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Argus 5 1/2 pfd ...	57 1/2	57 1/2	57 1/2
138 Asbestos Corp ...	41 1/2	41 1/2	41 1/2
75 Atlas Steel ...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
725 Bank of Mtl ...	44 1/2	44 1/2	44 1/2
120 B of N Sc ...	59 1/2	59 1/2	59 1/2
100 Ban Canad ...	39 1/2	39 1/2	39 1/2
50 Bathurst P H ...	45 1/2	45 1/2	45 1/2
1235 Bell Telep ...	50 1/2	50 1/2	50 1/2
2494 Brazil Tra ...	7 1/2	7 1/2	7 1/2
655 BA Oil Co ...	30 1/2	30 1/2	30 1/2
35 BC El 4 1/2 % ...	52 1/2	52 1/2	52 1/2
950 BC For Pro ...	13 1/2	13 1/2	13 1/2
35 BC Pow Cor ...	32 1/2	32 1/2	32 1/2
60 BC Telep ...	49 1/2	49 1/2	49 1/2
300 Bruck Mills A ...	13 1/2	13 1/2	13 1/2
200 Bruck Mills B ...	50 1/2	50 1/2	50 1/2
50 Build Pro ...	45 1/2	45 1/2	45 1/2
300 Buldo G ...	525 1/2	525 1/2	525 1/2
540 Can Cement ...	35 1/2	35 1/2	35 1/2
25 Can Cem pfd ...	31 1/2	31 1/2	31 1/2
420 Can Iron Fdr ...	31 1/2	30 1/2	30 1/2
50 Can Nor Pa ...	16 1/2	16 1/2	16 1/2
75 Can Steams ...	36 1/2	36 1/2	36 1/2
12 Can Bk Com ...	43 1/2	43 1/2	43 1/2
794 Can Brew ...	29 1/2	29 1/2	29 1/2
25 Can Brew pfd ...	31 1/2	31 1/2	31 1/2
19 Can Cannrs ...	36 1/2	36 1/2	36 1/2
635 Can Celanese ...	24 1/2	24 1/2	24 1/2
50 Can Celanese ...	38 1/2	38 1/2	38 1/2
200 Can Chem ...	11 1/2	11 1/2	11 1/2
128 C Conv A ...	350 1/2	350 1/2	350 1/2
237 C Conv B ...	400 1/2	400 1/2	400 1/2
15 Cdn Cottons ...	15 1/2	15 1/2	15 1/2
605 Can Indus ...	24 1/2	24 1/2	24 1/2
25 Can Ind pfd ...	95 1/2	95 1/2	95 1/2
875 Canad Oils ...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
1275 C P R ...	32 1/2	32 1/2	32 1/2
127 C Petrofina ...	25 1/2	25 1/2	25 1/2
55 Can Vickers ...	34 1/2	34 1/2	34 1/2
150 Coghlin Co ...	18 1/2	18 1/2	18 1/2
400 Comb Enter ...	10 1/2	9 1/2	10 1/2
925 Cons Sm Min ...	36 1/2	35 1/2	35 1/2
125 Consun Glass ...	39 1/2	39 1/2	39 1/2
50 Corby's A ...	18 1/2	18 1/2	18 1/2
1975 Diet Seagr ...	44 1/2	43 1/2	43 1/2
505 Dom Bridge ...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
100 Dom Coal ...	7 1/2	7 1/2	7 1/2
100 Dom Foundr ...	27 1/2	27 1/2	27 1/2
250 Dom Glas Co ...	37 1/2	37 1/2	37 1/2
730 Dom Steel ...	15 1/2	15 1/2	15 1/2
1450 Dom Stores ...	35 1/2	35 1/2	35 1/2
1225 Dom Tar ...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
120 Dom Tar pfd ...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
1345 Dom Textile ...	8 1/2	8 1/2	8 1/2
225 Domohue Bros ...	32 1/2	32 1/2	32 1/2
612 Dow Brew ...	30 1/2	30 1/2	30 1/2
441 Du Pont of Can ...	28 1/2	28 1/2	28 1/2
100 Eddy Paper A ...	74 1/2	74 1/2	74 1/2
100 Enamel H P ...	8 1/2	8 1/2	8 1/2
250 Famous Play ...	24 1/2	24 1/2	24 1/2
60 Fous of Can ...	25 1/2	25 1/2	25 1/2
1109 Fraser & Co Ltd ...	35 1/2	35 1/2	35 1/2
500 Galtreau Pow ...	32 1/2	32 1/2	32 1/2
10 Galtreau 5 1/2 pfd ...	112 1/2	112 1/2	112 1/2
25 Gen Baker ...	9 1/2	9 1/2	9 1/2
196 Gen Dynam ...	53 1/2	52 1/2	52 1/2
500 Gen Motors ...	46 1/2	45 1/2	45 1/2
10 Gen Steel War ...	10 1/2	10 1/2	10 1/2
310 Gl Lakes Pa ...	43 1/2	42 1/2	42 1/2
200 Gypsum L A ...	60 1/2	60 1/2	60 1/2
655 H Smith Pap ...	40 1/2	40 1/2	40 1/2
100 How Smith pfd ...	52 1/2	52 1/2	52 1/2
1211 Hud Bay Min ...	64 1/2	63 1/2	63 1/2
160 Imper Oil ...	38 1/2	38 1/2	38 1/2
205 Imper Tobac ...	11 1/2	11 1/2	11 1/2
455 Indus Acep ...	54 1/2	54 1/2	54 1/2
400 Inland Cem ...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1500 Inter Nickel ...	76 1/2	75 1/2	75 1/2
80 Inter Pap ...	106 1/2	106 1/2	106 1/2
10 Inter Petrol ...	28 1/2	28 1/2	28 1/2
230 Int Pipe Line ...	26 1/2	26 1/2	26 1/2
5 Inter Pow ...	215 1/2	215 1/2	215 1/2
108 Inter Utilit ...	38 1/2	38 1/2	38 1/2
100 Jamaica P S ...	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 Labatt John ...	22 1/2	22 1/2	22 1/2
17 Lake of Wood ...	147 1/2	147 1/2	147 1/2
50 Lang and Sons ...	13 1/2	13 1/2	13 1/2
25 Laur Acep A ...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
225 Low St Laur ...	25 1/2	25 1/2	25 1/2
270 MacMillan B ...	41 1/2	41 1/2	41 1/2
2305 Massey Har ...	104 1/2	104 1/2	104 1/2
36 Massey Har pfd ...	108 1/2	108 1/2	108 1/2
225 McColl Front ...	44 1/2	44 1/2	44 1/2
415 Molson Br A ...	26 1/2	26 1/2	26 1/2
125 Morgan Co pf ...	105 1/2	105 1/2	105 1/2
175 Nat Steel Car ...	31 1/2	30 1/2	30 1/2
995 Noranda Ltd ...	52 1/2	51 1/2	51 1/2
405 Ogilvie Flour ...	55 1/2	54 1/2	54 1/2
800 Placer Devel ...	36 1/2	36 1/2	36 1/2
450 Powell Riv ...	56 1/2	56 1/2	56 1/2
50 Power Corp ...	58 1/2	58 1/2	58 1/2
495 Price Bros ...	26 1/2	26 1/2	26 1/2
5 Price Bros pf ...	101 1/2	101 1/2	101 1/2
100 Prov Trans ...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
30 Quebec Pow ...	31 1/2	31 1/2	31 1/2
478 Royal Bank ...	54 1/2	53 1/2	53 1/2
300 Royalite Oil ...	14 1/2	14 1/2	14 1/2
360 St Lawr Cor ...	77 1/2	77 1/2	77 1/2
1091 Shawinigan ...	66 1/2	64 1/2	64 1/2
101 Shawin pfd ...	81 1/2	81 1/2	81 1/2
25 Sicks New ...	30 1/2	30 1/2	30 1/2
3 Simons S pfd ...	100 1/2	100 1/2	100 1/2
550 Simpsons Ltd ...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
800 Steel Co of C ...	57 1/2	57 1/2	57 1/2
100 Tor Dom BK ...	42 1/2	42 1/2	42 1/2
2000 Triad Oils ...	610 1/2	610 1/2	610 1/2
200 Un Steel Cor ...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
201 Wabasso Cot ...	17 1/2	17 1/2	17 1/2

Hausse du capital de Mersey Paper

Mersey Paper Company Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'il sera tenu, le 13 octobre 1955, à Brooklyn, N.-E., une assemblée spéciale générale de ses actionnaires, aux fins de considérer une refonte de son capital.

La compagnie se propose d'augmenter le capital-actions au moyen de la création de 70,000 actions ordinaires additionnelles d'une valeur au pair de \$100 chacune — ces dernières seront converties, ensuite, en actions privilégiées, rachetables, à 5% cumulatif, d'une valeur au pair de \$100 chacune, de sorte que le capital de la compagnie comprendra, en outre, des actions privilégiées, 198,254 actions ordinaires sans valeur au pair, présentement toutes émises.

Dans une lettre envoyée aux actionnaires, B. J. Waters, président, y déclare que de temps à autre la compagnie a capitalisé ses profits sous la forme de revenus non distribués mais sur lesquels l'impôt a été payé ainsi que sous forme de distributions d'actions privilégiées aux actionnaires. A la suite de telles distributions, les actions privilégiées furent annulées et un fonds de réserve pour fins de rachat du capital fut établi. Ce fonds s'établit, actuellement, à \$6,729,628 et il est présentement proposé que ce fonds soit annulé et le montant transféré au compte de surplus de la compagnie.

Bourse de New-York

Tous les groupes accusent de modestes pertes

NEW-YORK, 7. (P.A.) — Le marché a accusé un déclin modéré, hier, au cours de la séance la plus tranquille en près de sept semaines. Le virement ne fut que de 1,690,000 actions.

Toutes les grandes divisions ont fléchi.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a perdu 80 cents et a fermé à \$170.30. La moyenne du compartiment industriel a baissé de \$1.70, celle des chemins de fer a reculé de 30 cents et celle des services publics était inchangée.

A la Bourse américaine, les prix étaient irrégulièrement en baisse et le virement fut de 780,000 actions.

Les valeurs canadiennes ont généralement fléchi.

Bourse de Toronto

TORONTO, 7. (P.C.) — Une série de déclin modestes ont poussé le marché à la baisse, hier à la Bourse de Toronto. Les métaux non ferreux ont dirigé le mouvement et les titres industriels ont suivi de près. Le mouvement avait tendance à s'élargir à mesure que la journée avançait, mais en même temps l'activité a ralenti après un début plutôt achalandé.

Le virement fut de 4,117,000 actions.

Les pétroles de l'ouest étaient mixtes.

On a enregistré six sommets et neuf bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont baissé de 2,25 à 437,54, les mines d'or ont baissé de 59 à 85,68, les métaux non ferreux ont baissé de 3,38 à 205,47 et les pétroles de l'ouest ont baissé de 55 à 112,16.

Profits accrus de B. Greening Wire

Les profits nets de B. Greening Wire Co., Ltd. au cours de l'exercice arrêté le 30 juin, se sont élevés à \$207,283, soit l'équivalent de 36 cents par action à rapprocher de \$176,790 et 31 cents l'année précédente. Après déduction de \$183,000 pour l'impôt et de \$144,822 pour la dépréciation, les profits nets accusent une hausse de 18 pour cent. Le fonds de roulement a augmenté de \$73,353 à \$2,572,961.

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
1200 Ang Can Pulp	49 1/2	49 1/2	49 1/2
745 Ang Nfld Dev	12 1/2	12 1/2	12 1/2
40 Belding Cort ...	13 1/2	13 1/2	13 1/2
300 Brown Co ...	16 1/2	16 1/2	16 1/2
850 C & L Sugar	21 1/2	21 1/2	21 1/2
50 Can Malt Co	74 1/2	74 1/2	74 1/2
100 C Dredge D ...	23 1/2	23 1/2	23 1/2
5 Can Inger Rd	85 1/2	85 1/2	85 1/2
100 Can Int Inv ...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
100 Can Maroon ...	7 1/2	7 1/2	7 1/2
100 Cons Bakeries	12 1/2	12 1/2	12 1/2
27 Cons Div S A	92 1/2	92 1/2	92 1/2
2 Cons Div S p	30 1/2	30 1/2	30 1/2
1500 Cons Paper	38 1/2	38 1/2	38 1/2
50 Crown Zeller ...	53 1/2	53 1/2	53 1/2
150 Dom Engin ...	26 1/2	26 1/2	26 1/2
210 Dom Unclot ...	35 1/2	35 1/2	35 1/2
192 Ford Mot A ...	138 1/2	134 1/2	134 1/2
25 For Power S ...	48 1/2	48 1/2	48 1/2
250 Int City Bak	17 1/2	17 1/2	17 1/2
50 MacLaren P P	93 1/2	93 1/2	93 1/2
20 MeColl Front ...	102 1/2	102 1/2	102 1/2
25 Melchers pr ...	11 1/2	11 1/2	11 1/2
15 M & O Paper	60 1/2	60 1/2	60 1/2
25 Moore Corp ...	39 1/2	39 1/2	39 1/2
100 Mt Royal Rice	12 1/2	12 1/2	12 1/2
345 Nfld Light ...	32 1/2	31 1/2	31 1/2
5 Power Cp 4 1/2	53 1/2	53 1/2	53 1/2
100 Que Telephone	21 1/2	21 1/2	21 1/2
220 Trader Fin A	46 1/2	46 1/2	46 1/2
25 Trad F & pr ...	48 1/2	48 1/2	48 1/2
100 Trans Mt Oil	36 1/2	36 1/2	36 1/2
25 Union Gas ...	49 1/2	49 1/2	49 1/2
100 Waterman Ind	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Westcel Prod	22 1/2	22 1/2	22 1/2
12 Windsor Hotel	38 1/2	38 1/2	38 1/2

MINES

1500 Ameran Mines	13	15	16
24000 Anacon Lead	330	330	330
4600 Arno Mines	5½	5	5
42200 Armura Sulp	12½	11	12½
1200 Ascot Cerals	49	49	49
500 Band-Ore Gold	5½	5½	5½
1000 Barvue Ltd	175	175	175
5000 Base Metals	88	88	88
5000 Beatrice R L	13	12	12
2500 Belle Chib	25	23	23
1100 Boreal R Met	200	195	195
1200 Burnt Hill T	395	390	390
2500 Bouscadillac G	35	25	35
41000 Bouzan Gold	39	39	39
1000 Cal Uran	24	24	24
900 S-Campb Chib	14½	14	14½
100 S-C Collieries	12	12	12
45250 Cdn Lithium	198	175	180
2500 Carnegie M	26	25	25
100 Can Met Expl	285	285	285
10100 Celta Dev	14	12	12
2000 Centremaque	9	9	9
2300 Chib Explor	136	139	135
200 S-G Denison	10½	10½	10½
9250 Cns Que Yel	55	50	54
1000 Cortez Explor	5	5	5
6000 Courmor Mng	24	22	22
500 Duvan Copp	76½	76½	76½
100 S-Falconbridge	27	27	27
400 Frohisher	470	470	470
400 Geco Ltd	16½	16½	16½
700 Grandlines	37½	37	37
163 S-Hollinger	21½	20½	21½
500 Inspiration M	140	140	140

Prix du cuivre réduit de 1½¢

Les principales fonderies à façon ont réduit le prix de leur cuivre affiné, comme on s'y attendait. Le prix a été réduit de 1½ cent la livre, soit de 50 à 48½ cents. Le prix de 50 cents la livre était en vigueur, depuis le 12 septembre, après avoir subi une hausse de 7 cents la livre.

Cette baisse est due à la résistance opiniâtre des acheteurs à la suite de la diminution marquée des prix des riblons. Les riblons de cuivre no 2 ont de nouveau baissé de ½ cent la livre à 39 cents, ce qui fait une réduction totale de 4 cents en trois jours. Le nouveau prix de 39 cents équivaut à peu près à 44½ cents la livre pour le cuivre affiné. Les observateurs font remarquer que, bien que les fabricants désirent fortement reconstituer leurs stocks de cuivre avant la fin de l'année, la demande pressante en vue d'une livraison en 1956 s'est apaisée. On croit que ce pourrait être le point de départ du rétablissement d'un prix unique. Actuellement, les principaux producteurs cotent le cuivre à 43 cents et les fonderies à façon à 48½ cents la livre.

Jonquière adjuge \$498,500 de titres

Un syndicat a acheté une émission de \$498,500 d'obligations en séries vingt ans de la ville de Jonquière, comté de Chicoutimi. Trois soumissions avaient été envoyées au conseil municipal. L'adjudication a été faite au prix de 96,46 pour \$201,500 à 3½ % 1956-65 et \$297,000 à 4 % 1966-75. Le loyer net de l'emprunt est donc de 4,296 %. Le syndicat acheteur se compose des maisons suivantes : Banque Canadienne Nationale, Clément, Guimont, Inc., Crédit-Québec, Inc., et Dominion Securities Corp. Ltd.

La municipalité avait vendu, en décembre 1954, \$155,000 de titres à ½ % séries 20 ans au prix de 96,25, soit un coût net de 4,378 %.

Chargements plus élevés de wagons

Le nombre des wagons qui ont été chargés durant les 10 derniers jours du mois d'août s'est établi à 132,003, accroissement de 30,3 p. 100 sur les 101,278 du mois correspondant de l'an dernier. Les chargements se sont accrus de 20,2 p. 100 en août (381,351 wagons contre 217,244) et de 10 p. 100 durant janvier-août (2,634,067 contre 2,393,662).

Les arrivages des embranchements ont augmenté de 32,6 p. 100 durant la période des dix jours (45,658 wagons contre 34,422), de 25,8 p. 100 pendant le mois (138,766 contre 110,287) et de 13,1 p. 100 au cours de la période cumulative (1,079,676 contre 954,509).

Les principales denrées qui ont commandé le plus grand nombre

de wagonnées durant les 10 derniers jours d'août sont les suivantes : charbon, 7,654 (6,434 un an plus tôt) wagons ; minerai de fer, 8,128 (1,359) ; minerais et concentrés non ferreux, 5,602 (4,591) ; essence, 5,860 (3,872) ; sable, gravier et pierre concassée, 10,818 (6,644) ; "autres produits miniers", 4,547 (3,100) ; bois d'oeuvre et de charpente, contre-plaqué, 8,140 (6,481) ; denrées diverses, 9,220 (6,872) ; marchandises de moins d'une wagonnée, 21,991 (19,414).

Production accrue de pétrole brut

La production canadienne de pétrole brut le premier semestre de la présente année s'est établie à 56,868,041 barils, accroissement de plus du tiers sur les 42,230,398 de la même période, l'an dernier. La production de juin s'est élevée à 10,839,000 barils, au regard de 7,867,990.

Voici, par province, la production pour le semestre : Alberta, 50,519,152 (39,020,940 un an plus tôt) barils ; Saskatchewan, 4,255,793 (2,015,728) ; Manitoba, 1,633,047 (787,058) ; Ontario, 243,878 (196,626) ; Territoires du Nord-Ouest, 210,140 (203,693) ; Nouveau-Brunswick, 6,031 (6,353).

La production de gaz naturel a augmenté durant le semestre et est passée de 64,501,785,000 à 73,781,104,000 pieds cubes. En juin, elle est montée de 7,388,130,000 à 8,852,301,000 pieds cubes.

Les ventes de gaz naturel durant le semestre se sont accrues, passant de 51,509,680,000 un an plus tôt à 62,553,418,000 pieds cubes ; parallèlement, en juin, elles se sont élevées de 4,905,966,000 à 6,288,717,000 pieds cubes. Les ventes de gaz industriel ont diminué et sont passées de 14,135,127,000 à 9,985,267,000 pieds cubes pour le semestre et de 2,087,099,000 à 1,456,552,000 pour le mois observé.

Voici la production nationale en août, par province : Nouvelle-Écosse, 281,932 (284,136 un an plus tôt) tonnes ; Alberta, 243,657 (273,583) ; Colombie-Britannique et Yukon, 102,121 (101,290) ; Nouveau-Brunswick, 65,394 (68,356) ; Saskatchewan, 64,796 (69,200).

Emission vendue à un loyer de 3.919%

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Nouvelle, dans le comté de Bonaventure, ont fait une finance exceptionnellement favorable. Venant sur le marché pour la première fois, ils ont adjugé une émission de \$62,000 d'obligations à 3½-4 % séries quinze ans, au pair. Cette offre avait été faite par un syndicat comprenant le Crédit Interprovincial, Ltée, J.-L. Lévesque & Cie et La Compagnie de Valeurs en Placement, Ltée et elle était la plus avantageuse des trois soumissions reçues. Le loyer net de l'emprunt se trouve être de 3,919 %. Un octroi de \$42,108 a été accordé par le Secrétaire de la province pour cette émission.

Dividendes déclarés

Eddy Paper, 25 cents par action "A", payable le 15 décembre, aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Dominion Oilcloth, 40 cents par action plus un dividende de fin d'année de 40 cents, payables le 31 octobre, aux actionnaires inscrits le 13 octobre.

Inter Utilities, 40 cents par action ord., payable le 1er décembre, aux actionnaires inscrits le 10 novembre.

United Corporation, 37 cents par action "A", payable le 15 novembre, aux actionnaires inscrits le 15 octobre, et 10 cents par action "B" plus un boni de 5 cents, payables le 30 novembre, aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Traders Finance Corp.

Traders Finance Corporation Limited a notifié la Bourse Canadienne que depuis le mois de mai, il a été émis 1,539 actions de la classe "A" contre la conversion de débentures, 3,940 actions de la classe "A" contre les "warrants" d'achats et, enfin, 25 actions de la classe "A" furent émises contre la conversion d'actions privilégiées, 5 %. Il y avait donc en circulation, le 30 septembre, 994,335 actions de la classe "A".

Congé à la Bourse

Ce sera congé lundi le 10 octobre (Jour d'Actions de Grâce) sur les Bourses Canadienne et de Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que dame MARY ROSE KENNY, commise, de la cité de Verdun, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au parlement du Canada lors de la prochaine session ou de la suivante pour obtenir un bill de divorce contre son époux HUBERT ARTHUR DELINE, ouvrier, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 28 septembre 1955.
JACOBS & JACOBS,
Procureurs de la requérante.
Edifice Radio City, chambre 400,
265 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est donné par les présentes que MORRIS GILBERT, contre-maitre, de la ville de Montréal, dans le district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, CLARA MAUER, ménagère, de la ville de Montréal dans le district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 22 septembre 1955.
EMMANUEL COOKE,
procureur du requérant,
1117 ouest, rue Ste-Catherine,
Chambre 313-A,
Montréal, Québec.

MEDECINS

MELILLO Géo-urinaire, peau, sang, glandes, désordres sexuels, nerveux. (In potence, complexe infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme), circoncision, rhumatisme, obésité, 131 Sherbrooke ouest HA. 6356.

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité, 816 rue Sherbrooke est, près St-Hubert, FR. 5252.

AGENTS DEMANDES

AVEC \$18, et certaines aptitudes pour la vente, vous pouvez vous établir un commerce rapportant de \$50 à \$75 par semaine dès le début. 225 produits garantis sont à votre disposition. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

VENDEURS de porte en porte ayant automobiles pour articles domestiques faciles à vendre à un dollar par semaine, bonne commission. 5545, rue Paré, près du Blvd Décarie.

DIVERS

CHANSONS populaires cowboys et comiques à 10 sous chacune, demander nos listes. Gisèle Fortier, St-Zacharie, Dorchester, P.Q.

GRANDEMENT besoin d'ouvrage : réparations, ouvrage neuf, heure ou contrat. NO. 1-7332.



SOUSSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention : "SOUSSION POUR EDIFICE TERMINUS A L'AEROPORT DE QUEBEC", seront reçues jusqu'à midi le MERCREDI, 2 NOVEMBRE 1955, pour la construction d'un édifice terminus aérien à l'aéroport de Québec, à Ancienne Lorette (P.Q.). Les plans, devis, conditions de travail, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent s'obtenir de l'ingénieur régional des voies aériennes, ministère des Transports, édifice terminus Transatlantique, aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.), sur réception d'un chèque de \$25 fait au nom du Receveur général du Canada. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires nécessaires à l'interprétation des plans et devis peuvent s'obtenir de l'ingénieur régional des voies aériennes susmentionné.

Les plans et devis seront également en montre au Builders Exchange, Inc., 1526, rue St-Marc, Montréal (P.Q.), à l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue St-Paul, Québec (P.Q.), et au Toronto Builders Exchange, 1104, rue Bay, Toronto (Ontario).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie égal à a) dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission ne dépassant pas \$250,000 ou b) \$25,000 plus cinq pour cent (5 p. 100) du montant par lequel le montant du prix de la soumission dépasse \$250,000, quand le montant de la soumission dépasse \$250,000, lequel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat d'une manière satisfaisante. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa (Ontario), le 28 septembre 1955.

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous, 2 sous, par mot, minimum : 15 mots, ou 30 sous.

Semi-display sur semaine 8c la ligne, le dimanche 20c la ligne et samedi et dimanche 28c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, service anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam, chargés au taux uniforme sur semaine, 75c ; le dimanche, \$1.00.

HOMMES DEMANDES

HOMME pour bureau de 7 h. a.m. à 6 h. p.m., 5 jours par semaine, bilingue, pour répondre au téléphone, faire factures, voir à l'expédition. Ecrire donnant âge, expérience, références et salaire désiré à Case Postale 303. La "Patrie", Montréal.

DECALQUEUR lithographique à la main, aussi préposé pour presse à plume. Mentionnez expérience. Ecrire à Case 305, La "Patrie", Montréal.

HOMMES DEMANDES POUR SE PREPARER A LA TELEVISION ET SERVICE ELECTRONIQUE dans nos ATELIERS MODERNES A MONTREAL

Gardez votre emploi pendant que vous vous entraînez et acquérez en plus l'expérience pratique et l'entraînement si nécessaire pour occuper un emploi dans l'industrie électronique. Organisation d'entraînement internationale qui fournit des spécialistes en électronique à l'industrie depuis 1935. Expérience ou entraînement préalables non requis.

Pour brochure de TV gratuite et renseignements complets, poster le coupon ci-dessous, visiter notre école ou signaler
DUPONT 1-6258

R.E.T.S.

OF CANADA LTD.
6607, BOUL. ST-LAURENT,
MONTREAL, QUEBEC.

(NOM)

(ADRESSE)

(VILLE)

PA.



95 suite

Dans l'éclair, froid comme l'acier, des yeux de son père, Claude sent l'abîme qui les sépare.

Un instant il avait oublié l'orgueil, la rancune du vieillard.

Il vient de les approfondir tout d'un coup et il demeure figé, les bras gachés, les yeux pleins de larmes, continuant son chemin dans le sens opposé.

III

Le baiser d'une mère

Dans la salle où s'activent Mariette et les deux jeunes filles, une bonne odeur de soupe grasse embaume l'atmosphère.

On n'attend plus que le père pour se mettre à table.

Il a été faire une course au village, ainsi que l'a exprimé Pradier, et ne saurait tarder à rentrer.

Enfin le voici.

La porte s'ouvre lentement et Claude apparaît, tête basse, front soucieux.

Pourquoi ne lance-t-il pas le joyeux : "Bonsoir" par lequel il s'annonce chaque soir ?

Jeannine, qui pressent quelque chose d'anormal, entoure tendrement le cou paternel de la caresse de ses bras affectueux.

Un doux baiser résonne sur la joue du père, puis la jeune fille cherche les yeux clairs où elle a coutume de lire comme en un livre ouvert.

Mais Claude détourne son regard.

Et Fleur-des-Champs sent qu'il y a autre chose qu'une fatigue ordinaire dans cette attitude lassée. Cependant elle n'ose pas interroger l'arrivant.

— A table ! dit galement Mariette. La soupe fume dans la soupière pansue.

Tous prennent leurs places autour de la table familiale, dans un bruit de bancs et de chaises tirés sur le carrelage du parquet.

Aussitôt les premières cuillerées avalées, Pradier rompt le silence. C'est lui qui va faire tous les frais de la conversation, racontant avec verve et bagout les potins du pays.

Mariette s'y intéresse vivement.

Suzanne daigne en rire. Comme à l'ordinaire, Gilberte ne s'occupe de rien.

Claude reste sombre et préoccupé.

Quant à Fleur-des-Champs, elle observe son père à la dérobée et continue à chercher ce qui peut le rembrunir ainsi.

Une fois le dîner terminé et la vaisselle rangée, la veillée commence.

Tous, groupés autour de la lampe, s'absorbent dans leur travail de chaque soir.

Seule Gilberte, un peu à l'écart, ne prend part à aucune occupation de la famille.

Pradier lit son journal, Mariette et Jeannine ravaudent, Suzanne brode.

D'ordinaire Claude lit à haute voix quelque roman instructif et amusant auquel tous s'intéressent.

Mais ce soir, il ne se hâte pas de prendre, sur le rayon où se pressent les livres aimés dans de coquettes reliures de cretonne, l'infolio commencé.

Rêveur, les mains jointes, le regard perdu, il poursuit un songe mélancolique.

— Tu n'es pas souffrant, père ? demande enfin Fleur-des-Champs qui n'y tient plus.

— Non, répond laconiquement Claude.

— Alors, que se passe-t-il ? As-tu des ennuis ?

Un douloureux soupir répond seul à la jeune fille.

Affectueuse, Jeannine prend les mains de son père.

— Pourquoi es-tu sombre et préoccupé ? demande-t-elle avec une tendre sollicitude.

Un instant, le silence règne, lourd, inquiétant ; puis Claude se décide à parler.

— Je n'en peux plus, j'en ai assez, dit-il d'une voix sourde.

— De quoi, père ?

— De cette existence déprimante, tourmentée...

— Mais tu l'aimais, voyons, cette vie ! N'as-tu pas dit, il y a peu de temps encore combien tu te plaisais ici, quel bonheur tu avais à t'adonner à des travaux dans lesquels tu as toujours excellé ?

— J'aime la terre, j'aime la culture, mais je hais la contrainte, la froide rigueur, l'hostilité d'être qui ne désarment pas.

— Tout le monde t'aime ici, père ! Jeannine a dit cela dans un élan de tout son être fervent et aimant.

Claude la dévisage.

— Tei, oui, répond-il, mais à côté ? C'est au tour de la jeune fille de baisser les yeux.

(A SUIVRE)

RIONS UN PEU



—Tu as été pris pendant trois heures dans une trappe de sable? ... Tu devrais améliorer ta technique quand tu cherches des prétextes.

TRAVERS AMUSANTS



Quelquefois, elle s'éveillera au moindre bruit.

Il n'est pas nécessaire de marcher sur le bout des pieds, je t'ai entendu quand même. Où es-tu allé pour rentrer si tard, monstre?

CLICK



D'autres fois, impossible de la réveiller.

Pour l'amour du ciel, éveille-toi. N'entends-tu pas l'enfant qui pleure? Es-tu paralysée? Va, lève-toi.

BOU-HOU!

1955 McCLURE NEWSPAPER SYNDICATE

10-7

LE FANTÔME

La réunion des chefs



Un événement rare: les chefs de la jungle pénètrent dans le domaine du Fantôme.



Là, près du trône du Fantôme, ils voient leurs sorciers captifs.



Chefs, les sorciers ont essayé de détruire l'hôpital et le bon docteur Axel. Il faut qu'ils soient punis.

Chacun de vous ramènera son sorcier et le jugera selon son bon vouloir. Punissez-les bien, ils le méritent.

HOPALONG CASSIDY

Les chevaux sont partis



Qu'y a-t-il?

Quelqu'un a laissé la porte de l'écurie ouverte, et les chevaux sont partis.



C'est étrange, je me souviens l'avoir fermée moi-même.

C'est peut-être le vent. Retourne à tes livres, Hoppy, nous irons chercher les chevaux.

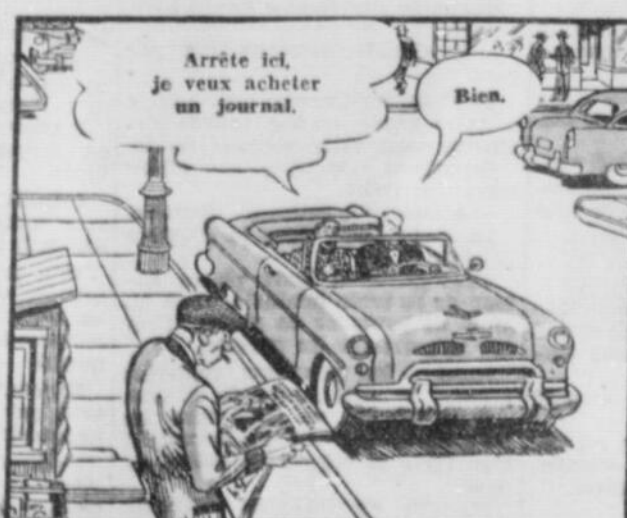
JOS BRAS-DE-FER

Jérôme est furieux



Imagine! Erskin m'a demandé mon autographe.

C'est épatant. Ils t'ont aussi invité pour l'entraînement du printemps.



Arrête ici, je veux acheter un journal.

Bien.

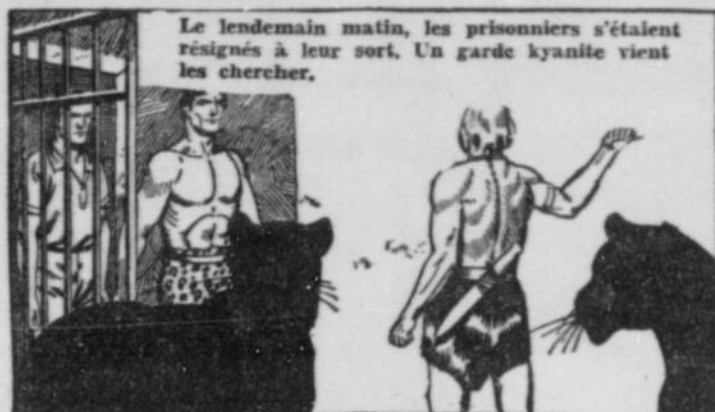


Que penses-tu de cela? On raconte la partie, mais de moi, pas un mot. Je suis furieux.

Hum! Comment ont-ils pu oublier cet événement important?

TARZAN

Les esclaves des kyanites



SHERLOCK HOLMES

C'est évident



Le Coin BRIDGEURS

Malgré qu'il tenait une déclaration d'ouverture bien fondée, le joueur en Sud de la donne d'aujourd'hui subit une magistrale râlée aux mains de ses adversaires.

Donneur : Sud

Nord et Sud vulnérables.

Nord
 ♠ V 6 4 3
 ♥ 7 3 2
 ♦ 9 4 3 2
 ♣ 3 2

Ouest Est
 ♠ A 7 D 9 5 2
 ♥ R V 10 5 4 A 6
 ♦ R V 5 10 8
 ♣ D V 10 9 8 7 6 5

Sud
 ♠ R 10 8
 ♥ D 9 8
 ♦ A D 7 6
 ♣ A R 4

Les déclarations :

Sud Ouest Nord Est
 1-SA contre tous passent

Avec quatre levées d'honneurs et demie, Sud jugea bon d'ouvrir les enchères par 1-sans atout plutôt que par 1-carreau. Venant après une déclaration d'ouverture par sans atout, le contre d'Ouest est pour la pénalité et l'on s'imagine qu'Est, avec un as et une dame, fut ravi de le laisser tenir.

Ouest entama du valet de coeur et Est le prit de l'as pour renvoyer un trèfle, vers la faiblesse du mort. Sud ne mit que le quatre et Ouest fit la levée, après quoi il retourna un autre trèfle. Ne sachant que faire, Sud joua le roi de pique, qu'Ouest prit de l'as pour jouer son dernier trèfle. Obligé de toujours jouer de sa main, le déclarant ne réussit qu'à remporter les levées, l'as de carreau et l'as et le roi de trèfle. L'amende fut alors de 1,100 points.

Deux transpacifiques

TOKIO. — La plus grande compagnie de navigation fait part de la construction prochaine de deux paquebots transpacifiques de luxe, subventionnée par l'Etat. Selon M. Yusen Kaisha, les deux navires de 20,000 tonnes appartiendront au gouvernement mais ils seront affermés. Coût de la construction: \$12,500,000.

JEANNINE ET PATAUD

La petite fille qui pleure



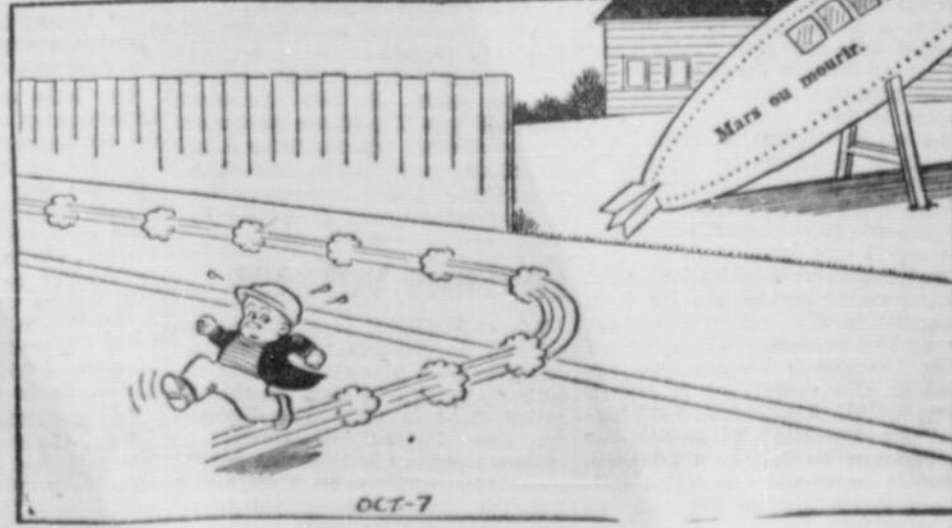
ROBERT L'INTREPID

Il y a bien des trucs



PHILOMÈNE

Slogo change d'idée



M. Duplessis satisfait des résultats acquis

(De notre envoyé spécial, DOSTALER O'LEARY)

OTTAWA, 7. — La première partie de la conférence intergouvernementale canadienne, ajournée hier sine die, après huit séances dont six à huis clos, s'est déroulée dans une atmosphère de particulière cordialité qu'a tenu tout spécialement à souligner le premier ministre du Québec M. Duplessis.

"J'ai assisté à un grand nombre de conférences entre premiers ministres canadiens au cours de ma carrière; mais je crois qu'aucune jusqu'ici ne m'a laissé de meilleur souvenir", nous dit M. Duplessis au cours d'une brève conférence de presse qu'il tint dans le bureau du ministre des Affaires étrangères, M. Pearson, mis à sa disposition pendant son séjour dans la capitale fédérale.

M. Duplessis était d'excellente humeur. Il nous dit cependant tout de suite qu'il était, comme les autres, tenu par le huis clos et qu'il ne pourrait évidemment satisfaire toute notre curiosité. Ce fut un entretien à bâtons rompus au cours duquel des saillies furent lancées de part et d'autre. Il paraissait évident que le chef du gouvernement québécois n'était pas mécontent des résultats acquis. La fin du régime des ententes fiscales, du moins sous leur forme actuelle, constitue une indéniable victoire pour le gouvernement du Québec. C'est aussi la voie ouverte au règlement du problème fiscal selon les principes essentiels du fédéralisme. Sans doute, les provinces qui le désireront pourront-elles signer de nouvelles ententes avec le gouvernement fédéral à l'expiration de celles qui les lient jusqu'au 1er mars 1957; mais la formule des ententes cessera de revêtir l'aspect d'un système établi.

"Je tiens à remercier le premier ministre fédéral, M. Saint-Laurent, pour l'affabilité avec laquelle il nous a accueilli et reçu; nous a dit M. Duplessis; nous avons été de sa part l'objet de nombreuses courtoisies et nous espérons que ces courtoisies se continueront lorsqu'il s'agira d'étudier et de discuter, s'il y a lieu, le règlement des problèmes qui découlent des relations fédérales-provinciales".

M. Duplessis a souligné lui aussi, comme M. Saint-Laurent l'avait

fait d'autre part, que le gouvernement fédéral n'avait proposé aucun plan: "Il a tout simplement soumis à la considération des délégués certaines suggestions qui seront étudiées avec soin, j'en suis convaincu, par toutes les provinces. Quant à la province de Québec, poursuit le premier ministre, nous avons nettement et clairement défini sa position dès le premier jour de la conférence. Nous sommes attachés à des principes essentiels et c'est à leur lumière que nous étudierons les suggestions du gouvernement fédéral. Tout ce que nous arrêterons sera soumis au parlement du Québec, qui sera le seul juge en la matière".

Interrogé au sujet des \$40 millions que recevrait en surplus la province de Québec si elle se ralliait à la formule de péréquation, M. Duplessis répondit que les nouvelles parues dans certains journaux au sujet de ces \$40 millions n'étaient pas entièrement exactes: "Il faut tenir compte de bien des facteurs avant d'aligner des chiffres. Cette somme de \$40 millions est certainement exagérée; il en serait déduit certains montants que nous ne pourrions fixer qu'après étude." A un confrère qui lui demandait si le Québec accepterait cette formule, le chef du gouvernement québécois répondit: "Je ne peux que vous dire que nous étudierons toutes les suggestions en nous inspirant toujours des mêmes principes: nous ne remplacerons jamais le droit et le pouvoir de vivre par des considérations monétaires. Nous tenons à garder les cordons de la bourse et la clé de la maison".

Au sujet de l'assurance-santé, M. Duplessis nous confirma la formation d'une commission spéciale qui aura mission d'en étudier l'application: cette commission sera formée des ministres fédéraux de la santé et des finances et dans le cas du Québec, du ministre provincial de la santé, le Dr Albiny Paquette et de M. Paul Sauvé, ministre du Bien-Etre Social. "Il serait donc présomptueux d'émettre immédiatement une opinion", de conclure le premier ministre.

On interrogea ensuite le chef du gouvernement québécois sur la date de reprise de la conférence: "Elle sera convoquée par le premier ministre du Canada, après consultation des premiers ministres provinciaux. Au sujet du titre de premier ministre, poursuit M. Duplessis, j'ai remarqué qu'à Ottawa on avait tendance à ne donner ce titre qu'au chef du gouvernement fédéral; Je ferai remarquer que les chefs des gouvernements provinciaux sont premiers ministres au même titre que le chef du gouvernement fédéral: seules leurs attributions changent".

"Avez-vous l'impression, M. le premier ministre demanda ensuite qu'un, que l'on marche vers la délimitation stricte des domaines fiscaux, tel que vous l'avez demandé au début de la conférence?"

Après un instant de réflexion, M. Duplessis répondit: "Je pense que nous avons effectivement fait un pas en avant. Je suis également persuadé que la position du Québec non seulement est conforme à nos traditions, mais qu'elle sert également l'intérêt bien compris de toute la Confédération canadienne".

Fourmis voraces

LOS-ANGELES, 7. (PAF) — Des milliers de fourmis rouges voraces ont provoqué plus de 50 courts-circuits au réseau de feux de signalisation dans la vallée San-Fernando. Les fourmis dévorèrent les matières plastiques isolantes des fils électriques enfouis sous terre. Un puissant insecticide a été utilisé pour enrayer cette peste.



QUATRE SOLDATS MONTREALAIS sont partis pour l'Europe à bord du paquebot "Samaria". Ils ont quitté Québec avec le 1er bataillon du Royal 22e Régiment qui doit passer deux ans en Allemagne. Sur le quai pour leur "souhaiter un bon voyage" se trouvait le bouc déjà célèbre, la mascotte des "vingt-deux". De g. à d., on remarque le caporal J. Gagnon, gardien du bouc; le sergent-major Raymond Laurin, de la rue St-Gérard; le lieutenant-caporal John Misericordia, 6737 boul. St-Laurent; le lieutenant-caporal Valmont Pelletier, 370 ouest, St-Jacques et le lieutenant-caporal Lucien Girard, 2060 rue St-Christophe.

Chronique de l'aviation

Air France crée un "Conseil des clients"

A l'instar de certaines grandes entreprises commerciales françaises, Air France, dans le cadre de sa campagne de vente, vient d'instaurer une nouvelle forme de collaboration avec le public, en créant un "Conseil des Clients".

Il s'agit de faire l'épreuve de certaines réalisations sur ce petit groupe représentatif de la clientèle aérienne.

Le "Conseil des Clients" d'Air France se compose pour le moment de 35 personnes. Leur point commun est l'intérêt qu'elles portent à l'aviation commerciale et le désir qu'elles ont de se familiariser avec le transport aérien; elles ont toutes accepté spontanément de répondre aux questions qui leur seront posées. Dans leur majorité elles ont déjà voyagé par avion. On s'est efforcé de faire appel à

des gens d'âges et de situations assez diversifiés pour représenter fidèlement la clientèle aérienne. Dernièrement une enquête a été faite auprès du "Conseil" pour "éprouver" la valeur de deux documents touristiques et apprécier dans quelles mesures ils incitaient le client au voyage et au voyage par avion.

Un enseignement intéressant a pu être tiré des réponses recueillies et qui orientera les nouvelles réalisations publicitaires.

Il est à noter que pour assurer le maximum d'objectivité aux réponses, les enquêtes auprès des clients se font sous forme d'interviews individuelles et au domicile de chacun d'entre eux, et que l'enquêteur pose des questions qui ne doivent en aucun cas, diriger la réponse dans un sens donné.

Des enquêtes plus vastes portant sur un "Conseil de Clients" encore élargi, sont envisagées.

UNE PRIME

Sous le titre énigmatique de "groupe Pontiac No 1", 20 touristes américains viennent de débarquer radieux d'un super Constellation d'Air France venant de New York. On comprend leur euphorie: acheteurs de la Pontiac 55, ils viennent de se voir offrir en "prime" par le concessionnaire Pontiac de Miami, un voyage aérien Miami-Paris et retour et un séjour d'une semaine à Paris.

De professions fort diverses (le groupe compte entre autres, un médecin, un agent d'assurances, un ingénieur de la télévision, une représentante en plastiques, un dentiste, un étudiant, un constructeur naval, le directeur d'une plantation d'oranges et la directrice d'une "high school"). C'est la première fois pour la plupart, qu'ils viennent en France.

Après avoir fait le tour classique du Paris historique, ils ont déclaré que ce sont les trois monuments qu'ils connaissent le mieux: l'Arc de Triomphe, le Sacré-Coeur et le Louvre qui ont été les plus grandes révélations de leur séjour parisien. "Les photos de ces monuments que j'ai vues aux Etats-Unis, ne donnent qu'une très petite idée de leur grandeur et de leur beauté" a affirmé Gerald ELLIS, étudiant de Miami. La moitié d'entre eux ont retardé leur départ, soit pour prolonger leur séjour à Paris, soit pour aller passer le week-end dans quelque capitale étrangère.

En Indonésie

Ils devront voter une deuxième fois

JAKARTA, 7. (PAF) — La Commission électorale de Java a ordonné hier soir à des millions d'Indonésiens de voter une deuxième fois par suite d'irrégularités et d'agissements illégaux dont on ne précise pas la nature.

La région visée par la décision englobe notamment la capitale de la province, Semarang. C'est dans la région centrale de l'île de Java que le parti nationaliste d'extrême-gauche a remporté sa plus importante victoire.

Près de 9,000,000 de bulletins dépouillés, sur 10,000,000, donnent au parti nationaliste une majorité de 1,000,000 sur chacun des trois principaux partis: les radicaux musulmans orthodoxes, les communistes et le parti pro-occidental Masjumi.

La Commission n'a pas indiqué le nombre de ceux qui devront voter une deuxième fois. Les villes comprises dans la région que vise la décision sont surtout situées dans la partie septentrionale de Java et comptent peut-être jusqu'à 3,000,000 de voteurs.

REPRISE DU SCRUTIN

Bien que la date de la reprise du scrutin n'ait pas été annoncée, on croit savoir qu'elle aura lieu dès la semaine prochaine. La consultation nationale, qui a commencé il y a une semaine, doit se terminer le 29 novembre.

M. Mohammed Natsir, directeur général du parti Masjumi que les résultats officiels relèguent en troisième place, s'est rendu dans les régions orientales et centrales de Java pour connaître les raisons pour lesquelles son parti a essuyé une telle défaite.

Des défilants distribués par les nationalistes indiquaient à l'électeur où et comment voter et portaient le symbole des nationalistes au mépris de la loi qui interdit semblable identification des partis. Les partisans du parti Masjumi sont convaincus qu'un tel incident suffit à prouver que les nationalistes ont ainsi exploité à leur avantage l'analphabétisme de l'électeur.

Dans les milieux occidentaux, la reprise du scrutin suscite un nouvel espoir: il se peut que le parti Masjumi récupère les voix qu'il a perdues aux nationalistes de gauche.

Appui du maire de Chicoutimi

CHICOUTIMI, 7. — (DNC) — S. H. le maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, a demandé lors de la dernière séance du conseil à tous les distributeurs de revues et de journaux de Chicoutimi de collaborer dans la campagne d'épuration entreprise contre les publications obscènes et lancée à Montréal par le maire Jean Drapeau.

A la même occasion, le maire de Chicoutimi a donné instruction à tous les propriétaires de théâtres de la ville de voir à ne plus admettre les enfants de moins de seize ans dans leur établissement sans quoi la cité serait obligée de sévir contre eux.

Enfin, le maire a prévenu plusieurs propriétaires d'hôtels d'avoir à cesser de présenter des représentations musicales, ce qui est contraire à la loi provinciale des liqueurs, sans quoi une plainte serait portée au bureau du procureur général pour que la police fasse respecter la loi.

Le maire Gauthier a déclaré que c'était le désir du conseil que la population de Chicoutimi soit respectée dans les publications et que seulement de la bonne lecture soit fournie à nos gens.

Son Honneur le maire loua aussi le travail commencé par Me Jean Drapeau à Montréal et assura que ce dernier méritait des félicitations pour l'excellente besogne qu'il accomplit. Le conseil de la cité a donc décidé à l'unanimité d'adopter une résolution de félicitations à l'adresse de Me Jean Drapeau, pour la campagne d'épuration qu'il a entreprise dans la métropole de la province.

Combat revanche entre Basilio et De Marco

BOSTON, 7. (P.C.F.) — Le champion poids mi-moyen à la boxe, Carmen Basilio, et l'aspirant Tony DeMarco ont signé hier leur contrat pour un combat-revanche, le 30 novembre, faisant écho à leur enlèvement de cet été à Syracuse où le titre a changé de mains.

Le combat télévisé à travers tout le pays, la Nouvelle-Angleterre exclue, sera de 15 rondes et aura lieu au Garden de Boston.

La signature du contrat a eu lieu devant l'ancien champion Johnny Saxton, de Philadelphie. Pour la deuxième fois de suite, Saxton a dédaigné son droit de priorité pour rencontrer le champion en échange d'une clause de contrat qui prévoit une certaine somme d'argent en plus d'un match avec le gagnant du combat Basilio-DeMarco en dedans de 60 jours.

Basilio, de Canastota, N.Y., avait conquis le titre en l'emportant par knockout technique sur DeMarco, le 10 juin.

Le règne de DeMarco dura 70 jours, soit du 1er avril jusqu'au 30 novembre.

Les deux pugilistes sont reconnus habiles pour leurs attaques avec

crochets de la gauche. Basilio, 28 ans, a gagné 47 combats, en a perdu 11 et a annulé 7 fois. DeMarco



CARMEN BASILIO

a un record de 45-5-1. DeMarco a mis 26 adversaires hors de combat et Basilio 21.

Une fracture à la cheville de Logan nuira aux chances des Tiger-Cats d'Hamilton

HAMILTON. — Les Tiger-Cats d'Hamilton ont reçu un dur coup à leur chance de remporter le championnat du Big Four lorsque Tip Logan, spécialiste des placements et des convertis, s'est fracturé la



TIP LOGAN

cheville droite au cours d'une pratique du club. Les premiers rapports indiquent que Tip serait inactif jusqu'à la fin de la saison.

Logan prenait part à la pratique du club Hamilton, qui rencontrera les Argonauts de Toronto, ici, samedi, lorsque le malencontreux accident s'est produit. Il s'éloignait de la ligne de choc dans le but de capter une passe lorsqu'il glissa et fut accidentellement frappé par Walt Nikorak en tombant.

Tip a réussi trois placements et 21 convertis, à date cette saison, pour se classer quatrième dans la course aux pointeurs du Big Four.

Les médecins qui s'occupent de Logan à l'hôpital n'ont pu être rejoins pour des commentaires en ce qui concerne la gravité de la blessure.

La fracture est survenue au pied dont il se sert pour botter.

Le demi-arrière Steve Oeschke remplacera Logan comme spécialiste des placements et des convertis.

Il occupait ces fonctions alors qu'il évoluait pour l'équipe de l'université de Toronto, l'an dernier.

WITUCKI A TORONTO

Les Argonauts de Toronto ont souhaité la bienvenue au bloqueur et garde, Slug Witucki, un joueur de 246 livres anciennement des Redskins de Washington.

En même temps, Sonshine a annoncé que les journalistes seraient bannis des pratiques des Argonauts. Harry est convaincu qu'un d'entre eux a dévoilé les jeux secrets des Argonauts aux Alouettes de Montréal, pour la partie de samedi dernier.

Les Torontois avaient un jeu secret tracé pour un touché assuré, mais les Alouettes ont changé leur position à la dernière minute et ont arrêté la poussée des représentants de la Ville-Reine. "Assurément, quelqu'un avait averti Montréal de ce jeu, il n'y a aucune autre explication," d'ajouter le riche Sonshine.

Rigney signe pour 2 ans

NEW-YORK. (P.A.F.) — Bill Rigney, le nouveau gérant des Giants de New-York, a signé un contrat de deux ans, hier, pour diriger le club de la Ligue Nationale, lors d'une cérémonie attestant officiellement sa nomination récente à ce poste.

Rigney a refusé de dévoiler les termes de son contrat, mais a dit en souriant qu'il avait reçu "une très bonne augmentation de salaire" sur son contrat pour diriger les Millers de Minneapolis de l'Association Américaine l'an dernier.

Rigney a été choisi pour gérer les Giants, le 25 septembre, après que Léo Durocher eut annoncé sa retraite à ce poste.

Les funérailles de Léo "Kid" Roy

Le sportsman bien connu, Tony Bergeron, nous informe que les funérailles de Léo "Kid" Roy, ancien champion poids plume et poids léger à la boxe, auront lieu demain matin, à 8 heures.

La dépouille mortelle est actuellement exposée aux salons Eugène Desjardins, 4545 rue St-Denis. Le départ se fera à 7 h. 45 pour l'église des Pères du Saint-Sacrement, où le service funéraire sera chanté.

A Blue Bonnets

LES RESULTATS

PREMIERE COURSE—Margaret Brook, 10.20, 13.50, 7.80; Maryland Silver, 14.20, 8.00; True Victory, 5.90. Temps 2:20 4-5.

DEUXIEME COURSE—Win Volo, 10.70, 8.70, 5.40; Bell's Echo, 7.80, 6.00; Prim Peper, 3.90. Temps: 2:16 2-5.

Part-double: \$61.05.

TROISIEME COURSE—Eddie Truax, 29.80, 16.30, 9.60; Brady Signal, 8.00, 6.70; Ensign Grattan, 2.60. Temps: 2:20.

QUATRIEME COURSE—Jenny Lee Harvester, 28.30, 7.80, 5.40; Cecelia G., 7.90, 5.30; Scotty H., 3.90. Temps: 2:19.

Quinella: \$51.05.

CINQUIEME COURSE—Colonel G., 10.00, 3.90, 2.90; Miss Bennett Volo, 3.30, 2.70; The Great Remus, 3.50. Temps: 2:17.

SIXIEME COURSE—Hurley Hanover, 12.90, 5.70, 4.50; Swing Up, 5.00, 2.70; Malva Hanover, 4.20. Temps: 2:21 2-5.

Quinella: \$25.50.

SEPTIEME COURSE—Super Hal, 18.10, 8.90, 6.60; Pontiac Bill, 3.40, 3.00; Doctor Parker, 4.00. Temps: 2:16.

HUITIEME COURSE—Little Larry, 18.20, 7.40, 6.10; Great Queen Jr., 7.20, 3.70; Jack Brook, 5.60. Temps: 2:14.

NEUVIEME COURSE—Jackie Grattan Patch, 60.70, 19.60, 6.00; Ima Fingo, 9.40, 3.90; Mr D. Grattan, 3.60. Temps: 2:19. Quinella: \$56.60.

LES INSCRITS

PREMIERE COURSE, D. trot, \$400.—Abbie Guy's Son, Clobossey; Elsie G., Pacey; Bokar, McLean; Drumbaron, Bourgon; P. R. Volo, Pelletier; Foster Morris, Church; Captain Z., Turcotte Jr.; Fortune Prince, Jodoin. Eligibles: Mr. York, Golden; Tony Song, Blouin.

DEUXIEME COURSE, D. amble, \$400.—Ruth's Boy, Hayes; Cardinal Chief, Gordon; Princess Decca, Caldwell; Jimmy G., Waples; Peter R. Signal, Pelletier; Ohio Hal, McDonald; Senator Rock, Sauvé; Princess Betty, Hess. Eligible: Prompt Guy, Wiener.

TROISIEME COURSE, D.D. amble, \$450.—Altoona, Gris; Stewards Silver, McIntyre; Single Lee, Leboeuf; David Stone, Zeron; Flash Grattan B., Gordon; William's Sister, Walker; My Put, Bouthillier; Rippling Water, Lewis. Eligibles: Tim Worthy, Dussault; Mistetoe W., Pelletier.

QUATRIEME COURSE, D.D. trot, \$450.—Royal Widower, Gingras; Cy Hanover, McLean; Kaydew, Drayton; Chief Rosecroft, Hughes; Josephat Forbes, Croteau; Ante Up, Gris; Van L'Win, Lutzman; Jersey Boy, Beauchemin. Eligible: Prince Velvet, Burgess.

CINQUIEME COURSE, D.D. amble, \$450.—Professor Allen, Dupee; Mr. Tass, Hayes; Florence Harmony, McDonald; Bob's Margaret, McDermott; Irish Lane, Church; Billie Chips, Gordon; Billy Effective, Davidson; Princess Glow, Lutzman. Eligibles: Leon Baker, Turcotte; Lucia Hanover, Smith.

SIXIEME COURSE, C. trot, \$500.—Calvert Hanover, Portelance; Bell Boy G., Pacey; Rebella Mc., Dunlop; Diana Worthy, Glard; Prince Britton, Gris; Goodwill Rose, Craig; Todd Riddell, Rowe; Victory McEwin, Turcotte. Eligibles: Nedson, Church; Lady Van B., Kitchen.

SEPTIEME COURSE, C. amble, \$500.—Kitty Honeydew, Lutzman; Follow Jim, Bardier; High Frequency, Smith; Ita, Blouin; Caille G. Lee, Campbell; Chipetowe Boy, McDermott; Blackmountain Boy, Portelance; Valdo Abbe, Leboeuf. Eligibles: Frisco Meredith, Waples; Scottys Marta, Gingras.

HUITIEME COURSE, A. et A.A. amble handicap, \$1,000.—Dream Direct, Hanna; Dominion D., Bardier; Frisco Tass, Boucher; Royal Pointer, Dussault; William A., Waples; Mighty Tarr, Day; Gus Scott, Leboeuf; Peter Brooke 3rd, Robillard. Eligible: States Attorney, Harvey.

NEUVIEME COURSE, C.C. amble, \$600.—Butch H. Kyer, Kyer; Walnut Fred, Habbick; Mighty Lucky, Boucher; Pel-Habkirk, Miller; A. P. Grattan, Harvey; Joe Mac, Clobossey; Stuart Cass, Pelletier; Part Dillon, Lutzman. Eligibles: Onaline, Waples; Pat Rea, Kitchen.

DIXIEME COURSE, C.C. trot, \$600.—My Grandson, Leboeuf; True Silver, Harp; French Song, Day; Crimson Glow, Dupont; Vanity Riddell, Habbick; Prince Colby, Sonny McKinney, Harvey; True Lady, Larente. Eligibles: Cooperage, Dupee; Admiral Van, Waples.

LE SERVICE D'INCENDIE qui est toujours sur la brèche pour combattre trois ou quatre mille feux par année dans nos limites, demande à la population par mon entreprise, de faire pendant cette semaine et de continuer ensuite, un effort pour diminuer les risques qui peuvent exister dans les demeures et ailleurs. Nous demandons aussi aux parents d'inculquer aux enfants la peur de l'incendie et de ses suites, car ce sont malheureusement presque toujours les enfants qui en sont les plus nombreuses victimes. N'oublions pas aussi que les pompiers, serveurs du public, exposent leur vie chaque fois qu'ils répondent à un appel et que ceux qui ont causé par négligence l'appel qui pourrait peut-être être évité, ont une énorme responsabilité à porter sur leur conscience.

"Donc, chers concitoyens, joignons-nous tous encore cette année dans un élan concerté et soutenu pour épargner à notre communauté les désastres et les pertes dont l'incendie l'accable."

LOS-ANGELES — Rory Calhoun, 137, de White Plains, N.-Y., a battu Sonny Gill, 157 1-2, de Pasadena, par K. O., à la première ronde.

PHILADELPHIE — Jake Jassota, 144, a battu aux points Bobby Douglas, 141, de Philadelphie, en 8 rondes.

Olson défendra son titre contre Robinson à Chicago

CHICAGO, 7. (P.A.F.) — Le champion Carl Bobo Olson défendra son championnat mondial des poids moyens contre l'ancien champion Sugar Ray Robinson, le 4 novembre, au stade de Chicago.

La confirmation officielle de ce combat longtemps à l'état de rumeur a été faite par l'International Boxing Club, hier.

Le combat de 15 rounds sera télévisé, excepté pour un arrondissement de 150 milles entourant Chicago. Le combat sera également radiodiffusé.

Jim Norris, président de l'IBC, a dit qu'Olson recevrait 35 pour cent de la recette nette, Robinson touchant 25 pour cent. Chacun recevra un même pourcentage pour les droits non dévoilés de la TV-radio.

Olson, depuis sa mise hors de combat par le champion Archie Moore dans une tentative de décrocher le championnat mi-lourd, le 22 juin, a livré deux combats. Il a défait Jim-

my Martinez, le 13 août, et Joey Giambra, le 26 août.

Robinson a disputé sept combats, en perdant un, depuis qu'il a abandonné le titre des poids moyens, le 18 décembre 1952. Dans son 3e com-



CARL BOBO OLSON

bat, Robinson a été défait en 10 rondes par Tiger Jones, le 19 janvier à Chicago.

Dans la suite, Robinson a gagné 4 combats consécutifs. Il a défait Johnny Lombardo, Ted Olla, Garth Parier et Rocky Castellani, ce dernier le 2 juillet.

Les prix des billets seront \$20, \$15 et \$5 et tous les sièges seront réservés, a dit Norris.

L'incendie, un mal facilement évitable

La Semaine de prévention des incendies, qui commencera dimanche, en est une tellement nécessaire à l'éducation du public que nous devrions, sans négliger nos autres devoirs, la prolonger aux cinquante-et-une autres semaines de l'année, déclare M. R.-E. Paré, directeur du service d'incendie de Montréal.

"Il serait inutile en effet, ajoute M. Paré, de faire un travail intense où l'on aurait mis tout son cœur pendant six ou sept jours et retomber aussitôt après dans la routine, oublier tout ce travail qui, sans continuité, serait pratiquement nul. Il faut être conséquent; si nous avons pris la peine de faire un travail utile pendant une période donnée, serait-il logique de l'oublier ou de le démolir pendant le reste de l'année?"

"Tout le monde doit être intéressé à la question de l'incendie, car il ajoute à nos budgets des sommes lourdes et c'est là la seule taxe qui ne nous est pas imposée, mais que nous nous imposons de nous-mêmes. Tous les ans pendant la Semaine de Prévention et même à certaines autres périodes de l'année, des avertissements se donnent par tous les moyens de communication et il est difficile de comprendre comment une si grande proportion du public continue à ignorer les méthodes les plus élémentaires de se garantir contre l'incendie et reste marquée comme les prochaines victimes."

"Rappelons-nous donc que l'incendie qui nous guette toujours dans nos demeures, dans nos usines et dans les endroits publics, est un mal facilement évitable que nous prévenons la peine d'étudier quelques règles élémentaires et de les appliquer pour s'éviter peut-être des deuils et sûrement des pertes matérielles irréparables. Si tous pensaient qu'un des leurs, un enfant, une épouse ou une mère peuvent perdre la vie pour une simple imprudence de notre part, je crois que les suites de l'incendie auraient moins de conséquences tragiques."

"Le Service d'Incendie qui est toujours sur la brèche pour combattre trois ou quatre mille feux par année dans nos limites, demande à la population par mon entreprise, de faire pendant cette semaine et de continuer ensuite, un effort pour diminuer les risques qui peuvent exister dans les demeures et ailleurs. Nous demandons aussi aux parents d'inculquer aux enfants la peur de l'incendie et de ses suites, car ce sont malheureusement presque toujours les enfants qui en sont les plus nombreuses victimes. N'oublions pas aussi que les pompiers, serveurs du public, exposent leur vie chaque fois qu'ils répondent à un appel et que ceux qui ont causé par négligence l'appel qui pourrait peut-être être évité, ont une énorme responsabilité à porter sur leur conscience."

"Donc, chers concitoyens, joignons-nous tous encore cette année dans un élan concerté et soutenu pour épargner à notre communauté les désastres et les pertes dont l'incendie l'accable."

OTTAWA, 7. (P.C.I.) — L'instructeur de champ arrière John Idzik, des Rough Riders d'Ottawa, a reçu son salaire à la suite de son congé accordé par le club du Big Four dans une manœuvre qui, selon les officiels du club devrait remédier "à une situation intenable existant dans le personnel d'instructeurs."

Idzik, selon l'avocat Sam Berger de l'exécutif des Riders, avait accepté un salaire de \$7,000 dans son contrat de deux ans.

LOS-ANGELES — Rory Calhoun, 137, de White Plains, N.-Y., a battu Sonny Gill, 157 1-2, de Pasadena, par K. O., à la première ronde.

PHILADELPHIE — Jake Jassota, 144, a battu aux points Bobby Douglas, 141, de Philadelphie, en 8 rondes.

Deux bandits le soulagent de son avoir

M. Louis Bouchard, un livreur à l'emploi de Peterson's Food Market, 6155, ouest, rue Sherbrooke, a été attaqué hier après-midi, par deux bandits armés de couteaux qui lui ont enlevé la somme de \$17 qu'il avait dans ses goussets.

Ce vol fut commis, selon la victime, près du No 3911 avenue Cavendish, vers 4 h. p.m. Pendant que l'un des bandits menaçait M. Bouchard de son couteau, l'autre le soulageait de son avoir.

Grand tournoi de tennis sur table

La saison qui débutera le 9 octobre à la salle de l'école Supérieure St-Stanislas s'avèrera à nouveau fructueuse.

En effet, c'est le premier tournoi de l'année. Ce tournoi est pour les joueurs qui n'ont jamais remporté le championnat. Donc, tous les joueurs ont de magnifiques chances de remporter la coupe "Montréal".

L'an dernier, ce tournoi fut gagné par l'as de la défensive, Marcel Beauchemin. Chez les favoris de cette année, nous remarquons les noms de Léon Lada qui possède une attaque foudroyante et Clivio Savard qui, malgré plusieurs malchances, réussit toujours à se classer avantagusement à chaque tournoi. Il y a aussi Jacques Guillot, qui, après une absence d'un an, nous revient plus fort que jamais. Chez les nouveaux venus, mentionnons D. Sylverberg, un joueur qui causera peut-être une surprise.

Le tournoi débutera à l'ESSS, le 9 octobre, à 1 heure p.m. Informations et inscriptions: M. P. Venne, LA. 2-1846.

Entretiens, tous les joueurs sont invités à l'assemblée générale de la Ligue Montréal. Plusieurs changements ont été proposés, il est donc de votre intérêt d'être présents à cette réunion de réorganisation. Une invitation spéciale est lancée aux joueurs de la section senior ainsi qu'aux jeunes filles qui veulent jouer la saison prochaine. L'assemblée est convoquée pour jeudi soir, le 6 octobre, à 7 heures, en la salle des Chevaliers de Colomb, conseil Crémazie, 6529, rue St-Hubert.

Lane se joint aux Cards. — Hutchinson sera gérant

ST-LOUIS, 7. (Paf) — Frank Lane, qui a résigné un poste semblable avec les White Sox de Chicago a signé un contrat de trois ans hier comme gérant général des Cardinals de St-Louis.

En même temps, August A. Busch, président des Cardinals, a annoncé que Dick Meyer, le gérant général qui prend sa retraite et



FRED HUTCHINSON

un des premiers membres de l'exécutif de la brasserie Anheuser-Busch dirigée par Busch, a été nommé vice-président de l'exécutif des Cardinals.

Busch a dit que Lane aura "autorité complète comme gérant général" et aura toute responsabilité pour diriger les destinées des Cardinals.

L'annonce de la nouvelle a été lue par Busch à une conférence de presse immédiatement après que le bureau des directeurs des Cardinals eut approuvé le contrat de trois ans pour Lane.

HUTCHINSON GERANT

NEW-YORK, 7. (Paf) — Fred Hutchinson, qui a dirigé les Tigers de Detroit deux ans et demi avant de piloter les Rainiers de Seattle

au championnat de la Ligue de la Côte du Pacifique, sera nommé gérant des Cardinals de St-Louis d'ici une semaine ou dix jours, a-t-on appris hier.

Il remplacera Harry Walker, qui a succédé à Eddie Stanky comme gérant des Cardinals en mai dernier.

Hutchinson, 36 ans, a déjà eu des entretiens préliminaires avec Frank Lane, qui a été nommé hier nouveau gérant général du club St-Louis, et confèrera de nouveau avec l'ancien officiel des White Sox d'ici un jour ou deux.

Hutchinson demeure à Bradenton Beach, Flo., tout près de la maison d'hiver de Lane, à St. Petersburg.

Hutchinson, ancien lanceur étoile des ligues majeures, a fait ses débuts comme gérant le 5 juillet 1952, succédant à Red Rolfe à Detroit alors qu'il était encore actif comme lanceur. Il fit monter les Tigers de la 8e à la 6e place en 1953 et en 5e place en 1954. Il démissionna à la fin de la saison pour accepter un poste de gérant pour trois ans avec le Seattle, où il demeure.

Pete Conacher jouera pour le club Vancouver

VANCOUVER, 7. — Pete Conacher a été cédé au club Vancouver de la ligue de l'Ouest par les Rangers de New-York. Conacher, qui a débuté dans la ligue Nationale, il y a quatre ans, à l'âge de 19 ans, avec les Esperviers de Chicago, sera en uniforme pour la toute d'ouverture contre Seattle, ce soir.

Ouverture de la ligue de Cuba

LA HAVANE, 7. (Paf) — Le baseball reprendra sa 2e campagne de la saison avec l'ouverture de la ligue d'hiver de Cuba, aujourd'hui. Constitué en grande partie de joueurs de ligues majeures et de ligues mineures, ce circuit à quatre clubs commence une saison de quatre mois avec programmes du soir et programmes doubles le dimanche après-midi. Toutes les parties sont disputées au Grand Stadium de La Havane, d'une capacité de 32,000 personnes.

Le champion de la ligue à la fin de la saison de 144 parties, qui se terminera le 7 février, entrera dans la série mondiale des Caraïbes avec les champions des ligues d'hiver du Venezuela, de Porto-Rico et de Panama.

Bucky Harris est réengagé par les Tigers de Detroit

DETROIT, 7. (Paf) — Bucky Harris a signé un contrat de \$40,000, hier, pour diriger de nouveau les Tigers de Detroit en 1956, puis a surpris tout le monde en se fixant un objectif de 90 victoires pour la prochaine saison.

"Nous avons eu une amélioration de 20 victoires cette saison. Alors pourquoi pas 11 de plus l'an prochain", a dit Harris, qui évite modestement d'habitude de faire toute déclaration s'apparentant à une prédiction.

"Ne croyez-vous pas que vous ambitionnez un peu fort?" lui demanda le président Spike Briggs des Tigers.

"Je ne crois pas", répondit Harris. "Si nous devons nous fixer un objectif, il faut que c'en soit un bon".

Le championnat rapportera \$9,768 à chacun des Dodgers

NEW-YORK, (Paf) — Chacun des 30 membres des Dodgers de Brooklyn, champions du monde au baseball, auxquels on avait voté une part complète de la grosse recette de la Série Mondiale a reçu \$9,768.21, et chacun des 34 membres de l'équipe perdante des Yankees de New-York a touché un cachet de \$5,598.58, selon les rapports émis hier par le bureau du commissaire Ford C. Frick.

L'impôt total sur la recette de la série de 1955 s'est chiffré à \$2,337,515.34, une diminution de la part des joueurs perçue l'an dernier provenant de la différence de capacité entre Ebbets Field et le Polo Grounds. L'an dernier, la

part nette pour un joueur de l'équipe gagnante avait été de \$11,147.90.

En plus des parts à chacun des joueurs, les Dodgers ont voté trois demi-parts et des cachets en argent à sept personnes pour un total de \$2,200. Les Yankees firent des cadeaux particuliers à quatre membres et remirent des cachets en argent à huit autres, pour un total de \$5,050.

LE PARTAGE

La part complète des joueurs sur les recettes des quatre premières parties, les seules auxquelles ils participaient financièrement, était de \$654,853.59, et \$83,000 pour le spectacle de télévision d'avant-joute, portant le total à \$737,853.59. Cette recette a été divisée 60-40 entre les clubs gagnant et perdant.

Le bureau du commissaire, qui perçoit 15 pour cent de la recette nette de chaque partie, a reçu \$350,627.30 et les clubs et ligues ont été enrichis de \$1,332,034.45, soit 25 pour cent de la recette des quatre premières parties et 85 pour cent de la recette des trois dernières joutes.

Charles Dumais nommé directeur des As de Québec

QUÉBEC, 7. (Pcf) — Charles Dumais, homme d'affaires de la ville de Québec, a été nommé directeur des As de Québec de la ligue professionnelle du Québec. La nouvelle a été annoncée au cours d'une conférence de presse par Marc Drouin, président du club.

Punch Imlach, gérant des As, a dit au cours d'une courte allocution, que quatre joueurs seulement étaient assurés de leur poste avec l'équipe. Ce sont: Michel Labadie, Ludger Tremblay, Ray Powell et le joueur de défense Joe Crozier. Imlach a ajouté que le club attendait du renfort.

que les boîtes pour les bulletins de votes dans le concours "Calvert" serviront de nouveau pour ceux qui seraient intéressés à contribuer au fonds en l'honneur des deux grandes vedettes du club pendant plusieurs années.

Les Alouettes auront également joué la moitié de leurs parties locales régulières lundi. Dans le scrutin organisé chez les amateurs Pat Abbruzzi a obtenu le plus de votes et mène le bal avec 3,137 points, soit 516 de plus que son plus dangereux rival, Harold Patterson.

Le concours pour le trophée "Lord Calvert" cette année est intéressant au possible. Et il est intéressant de noter que les joueurs de ligne ne sont pas oubliés. Huit des dix premiers joueurs dans le classement sont des joueurs de ligne. Herb Trawick est le seul joueur de ligne qui a gagné le trophée "Calvert". Trawick a réussi l'exploit à deux reprises en 1950 et 1951. Virgil Wagner a gagné le concours du joueur de "distinction" en 1949.

Abbruzzi et Patterson occupent les deux premières places. Viennent ensuite: Tex Coulter, Sam Etcheverry, Tom Hugo, Herb Trawick, Doug McNichol, Al Makowiecki, Juan Sheridan et Red O'Quinn.

RAY CICIA SUR LA LISTE DE REPECHAGE

Ray Cicia, joueur de garde des Alouettes, a été placé sur la liste de repêchage du Big Four. Cicia ne pourra plus jouer d'ici la fin de la saison à cause d'une fracture à un bras.

Les Alouettes ont voulu se protéger en plaçant le populaire Ray sur cette liste. Tout d'abord, ils lui paieront son salaire en entier pour la saison. De plus, cette décision a permis au club montréalais de placer Chuck Hunsinger et Jim Brandt sur la liste des joueurs inactifs. On sait que dans le Big Four, seulement deux joueurs peuvent être placés sur cette dernière liste.

L'on doute qu'un autre club repêche Cicia parce que de toute façon, il ne pourra pas jouer d'ici la fin de la saison et payer un homme pour ne pas jouer, ce n'est pas pratique!

Plébiscite sur les sports du dimanche à Winnipeg le 26

WINNIPEG, 7. (Pcf) — Des plans de bataille ont déjà été dressés pour le plébiscite du 26 octobre sur les sports dominicaux à Winnipeg.

Le peuple aura à décider s'il désire demander à la ville de faire les démarches voulues à la législature provinciale pour lui permettre de voter un règlement autorisant le sport commercial les dimanches après-midi.

Des organisations de sportifs se sont groupées pour amorcer une campagne de publicité et un "programme éducatif" par pamphlet dans un effort pour présenter du sport commercial dans cette ville de 375,000 âmes.

Les groupes ont formé un comité dirigé par James Dunn, président de l'Association canadienne de hockey amateur. Leur organisation prétend avoir l'appui de groupes représentant le ballon panier amateur, le baseball, le hockey, le curling, les quilles, le soccer, le football junior et intermédiaire, la balle molle et différentes ligues où ces sports sont pratiqués.

Le comité doit se réunir aujourd'hui pour décider de la somme dont il peut disposer pour une campagne.

M. Dunn a déclaré hier que les sports du dimanche "seraient une bénédiction pour les sports amateurs locaux".

L'opposition aux sports le di-

manche est dirigée par un comité de citoyens et d'Eglises sous la bannière de "L'Alliance du Jour du Seigneur". Bruden McCrea, directeur de ce comité, a dit qu'il ne révélerait pas les projets du groupe parce que cela "ne ferait que renseigner l'ennemi".

La plus forte opposition aux sports le dimanche vient de l'Alliance du Jour du Seigneur du Manitoba, qui groupe les églises presbytérienne, baptiste, anglicane, ukrainienne, grecque orthodoxe et l'Armée du Salut.

L'Alliance a déjà annoncé son plan de campagne. Le 16 octobre, les ministres de toutes les Eglises unies prêcheront sur la préservation d'"un jour de repos". Les congrégations anglicanes liront une lettre de leur archevêque.

Hal Patterson jouera demain

Hal Patterson, un ailier étoile du club de football de Montréal que l'on croyait devoir être sur la liste des blessés pour le reste de la saison, jouera contre les Rough Riders à Ottawa, samedi. La nouvelle a été annoncée hier soir par la direction des Alouettes.

Patterson a été blessé samedi dernier à Toronto. Les médecins craignaient qu'il se fût brisé une vertèbre mais un examen aux rayons-X a révélé plus tard qu'il avait plutôt aggravé une ancienne blessure.

Le rapide ailier a pratiqué avec l'équipe mercredi soir et hier soir. Les Alouettes ont aussi annoncé qu'ils auraient aussi le demi Johnny Williams, autrefois des 49ers de San Francisco, en uniforme samedi. Il remplacera Blackie Kincaid, qui a été congédié mercredi.

Ce sera la journée "Wagner-Trawick" lundi prochain au stade Molson et Jack Clifford, qui organise le septième concours annuel du "joueur de distinction" a annoncé



...prendre une
GOLDEN

la bière
plus légère et
plus moelleuse

un produit MOLSON



Dan Krabitz à Pittsburgh

PITTSBURGH, 7. — Les Pirates de Pittsburgh ont acheté le receveur Dan Krabitz des Pelicans de la Nouvelle-Orléans, un club-ferme des Pirates, dans la Southern Association.

Avec les Pelicans la saison dernière, le frappeur gaucher de 24 ans a conservé une moyenne au bâton de .298 en 123 parties et a fait compter 83 points. Il a réussi dix-neuf coups de circuit; dix triples et onze doubles.

Canadien blanchit Toronto. — Chicago triomphe des Red Wings de Détroit

(par PHIL SEGUIN)

Les Canadiens ont commencé la saison du bon pied hier soir, battant les Maple Leafs de Toronto 2-0 dans une joute que les 13,548 spectateurs auraient trouvée plutôt monotone s'ils n'avaient été aussi assoiffés de hockey après avoir attendu l'ouverture de la nouvelle campagne depuis la fin des éliminatoires du printemps dernier.

Bert Olmstead et Maurice Richard ont compté les deux buts de la soirée, et le gardien de buts Jacques Plante a joué une brillante



JACQUES PLANTE

partie dans sa cage pour s'assurer un blanchissage bien mérité.

Malgré la victoire remportée sur leurs plus grands rivaux, les Canadiens ne se réjouissaient pas trop après la partie, car Bernard "Boum Boum" Geoffrion, l'un de leurs gros canons et le champion compteur de la ligue nationale la saison dernière, s'est blessé gravement lorsqu'il a été projeté sur la clôture par Larry Cahan moins de cinq minutes après le début de la joute.

Geoffrion avait été mis en échec par Dick Duff lorsque Cahan est entré en scène pour appliquer un "Cross-check" à Boum Boum, qui s'est frappé sur la clôture, derrière les buts des Maple Leafs, avant de crouler sur la glace, se tordant de douleur.

Boum Boum a été transporté sur une civière à la clinique, puis à l'hôpital, où un examen aux rayons-X n'a révélé aucune fracture, mais il sera au repos indéfiniment.

Les médecins ont révélé que Geoffrion s'est déchiré des muscles au dos, à la poitrine et au côté, et personne ne sait quand il pourra revenir au jeu. En attendant, les Canadiens seront privés d'un brillant joueur, qui a compté 38 buts l'hiver dernier, soit environ 15 pour cent du total du club.

JEU MONOTONE

Le jeu a été typique pour une partie d'ouverture de la saison. Les jeunes des deux clubs, pas tout à fait en parfaite condition encore, se fatiguaient rapidement dans l'atmosphère humide du Forum, et les lignes d'avants ne restaient généralement sur la glace qu'une minute, environ.

Les passes et les lancers ont aussi manqué de précision, ce qui explique pourquoi Plante n'a reçu que 23 lancers dans le filet des Canadiens, tandis que les joueurs de Toe Blake n'ont réussi que 20 lancers sur Harry Lumley, l'habile gardien de buts des Leafs.

Personne n'a été particulièrement en vedette, si on excepte les gardiens de buts. Les défenses ont bien paru, mais leur tâche a été rendue plus facile par l'ineptie des avants à l'attaque de chaque côté.

Kenny Mosdell a probablement abattu la meilleure besogne à l'avant chez les Canadiens. Kenny et Jackie Leclair ont été les plus rapides patineurs de la soirée.

Chez les Leafs, Tod Sloan a été le plus dangereux, et s'il avait été chanceux, il aurait compté une couple de buts.

L'absence de Ted Kennedy, le vétéran capitaine qui s'est retiré à la fin de la saison dernière, s'est fait grandement sentir chez les Torontois, qui ont manqué de cohésion à l'offensive. Aucune des re-

crues des Leafs n'a pu se distinguer.

DEBUTS DE HENRI RICHARD

Les débuts attendus depuis longtemps de Henri Richard dans la ligue Nationale n'ont pas été un succès complet, quoique le jeune frère du "Rocket" se soit tiré assez bien d'affaire.

La petite taille de Henri s'est révélée un handicap, car les joueurs des Leafs n'ont eu aucune difficulté à le bousculer, aux occasions où il s'est montré vraiment menaçant. Henri, qui formait une ligne d'avants avec Jean Béliveau et Bert Olmstead, après que Geoffrion se fut blessé, a patiné avec rapidité et il a bien manié le bâton, mais la mise en échec était trop serrée pour lui permettre de vraiment se faire valoir.

Jean-Guy Talbot, l'autre recrue à faire ses débuts avec les Canadiens hier soir, n'a pas eu l'occasion de se distinguer, car il n'a été envoyé sur la glace qu'une fois. Blake n'a pas voulu courir de risque avec un joueur de peu d'expérience dans une joute aussi contestée.

Les Leafs ont présenté trois recrues, Dick Duff, Billy Harris et Earl Balfour, mais aucun du trio n'a pu se faire valoir. Apparemment, les Torontois devront de nouveau recourir à leurs tactiques défensives s'ils espèrent s'assurer une place dans les éliminatoires, car ils ne semblent pas posséder beaucoup de puissance à l'attaque. Le jeu a été assez rude, mais l'arbitre Red Storey n'a imposé que sept punitions, dont quatre aux Leafs. Aucune des punitions n'a été coûteuse.

Les Leafs ont eu l'avantage du jeu dans la première période, réussissant 10 lancers contre six, et Plante a dû se surpasser à trois occasions contre Sloan et une autre fois contre Rudy Migay. Bolton a manqué la meilleure chance de compter lorsqu'il a lancé par-dessus un filet complètement vide après avoir reçu le retour d'un lancer de Sloan.

La période tirait à sa fin lorsque les Canadiens ont déclenché une attaque qui a échoué, mais l'un des Leafs, en tentant de repousser la rondelle au centre, l'a envoyée à Harvey à la ligne bleue. Doug a lancé sans hésiter et Olmstead,

posté à dix pieds du filet, a fait dévier la rondelle derrière Lumley.

Les Canadiens ont été plus dangereux à la deuxième période, mais Lumley a repoussé tous les assauts, exécutant de beaux arrêts contre Mosdell, Floyd Curry, Béliveau et St-Laurent. Les Leafs ont été tenus en échec complet et n'ont réussi que trois lancers dans cet engagement.

La troisième était commencée depuis cinq minutes lorsque Maurice Richard a porté le compte à 2-0, après une série de passes avec Dickie Moore et Jackie Leclair dans le territoire des Leafs. Richard a lancé de 20 pieds, et Lumley n'a jamais



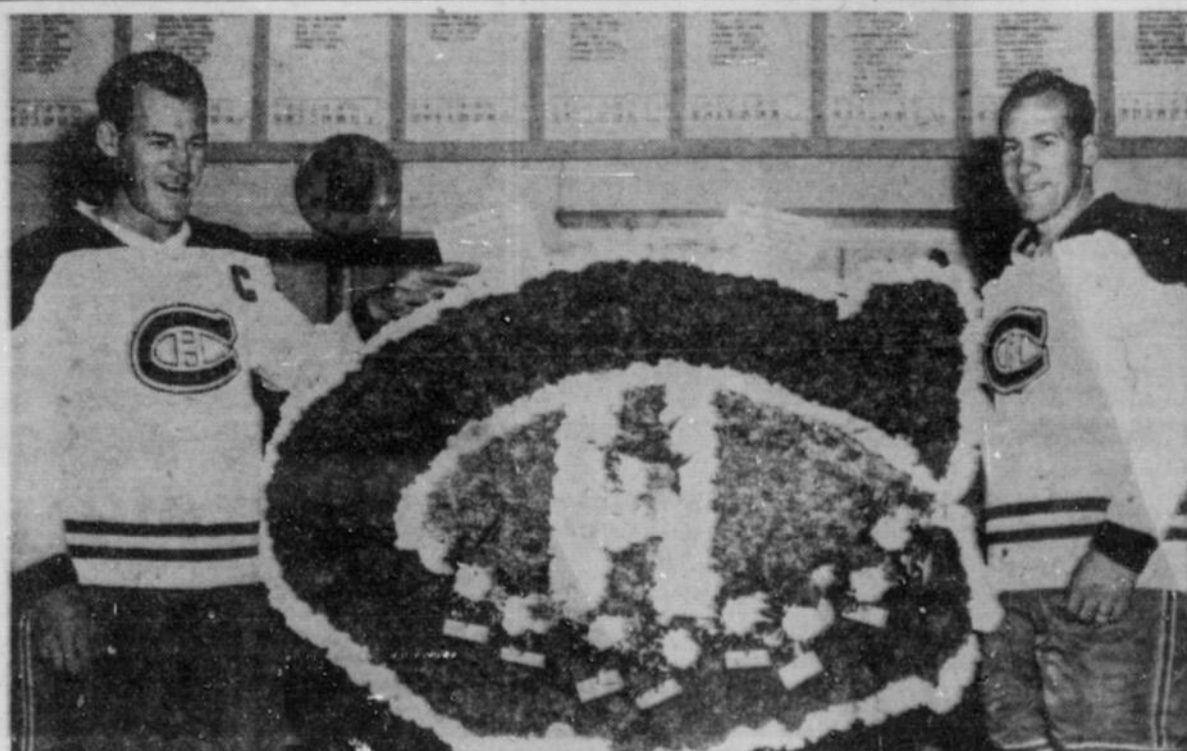
BERT OLMSTEAD

vu la rondelle, car un de ses coéquipiers était debout devant lui pour lui obstruer la vue.

Les Leafs ont ensuite déclenché leur meilleure offensive de la soirée, espérant éviter au moins le blanchissage, mais sans succès. Plante a arrêté tout ce qui lui a été lancé, et même dans la dernière minute, lorsque King Clancy a remplacé Lumley par un avant, les Canadiens ont réussi à tenir le coup sans trop de difficultés.

Baldy MacKay a quitté l'hôpital hier après-midi. Il recommencera à patiner dans deux semaines. Les Maple Leafs ont renvoyé le joueur de défense Marc Réaume aux Hornets de Pittsburgh. Le but de Maurice Richard est son 423e, et son total est de 480 si on compte les 57 buts qu'il a comptés dans les séries éliminatoires. L'épouse de Doug Harvey a donné naissance à une fille de 7 livres, 2 onces, hier. Les Canadiens joueront un "programme-double" contre les Bruins de Boston en fin de semaine.

TORONTO — Buts, Lumley; défenses, Bolton, Thomson, Morrison, Cahan; avants, Sloan, Armstrong, Duff, Harris, Smith, Balfour, Migay, Stewart, Klukay, Bailey, Nestorenko.
CANADIEN — Buts, Plante; défenses, Harvey, St-Laurent, Bouchard, Johnson, Talbot; avants, Mosdell, Curry, Gamble, Béliveau, Geoffrion.



LE PREMIER MINISTRE de la province, l'honorable Maurice Duplessis, a fait expédier une magnifique gerbe de fleurs, en forme de fer à cheval, pour la chance aux joueurs du Canadien. On remarque sur la photo le capitaine de l'équipe Emile Butch Bouchard et l'ailier droit Floyd Curry admirant la gerbe de fleurs. Le geste du premier ministre a été fortement apprécié par les joueurs et la direction du Club Canadien.

DETROIT, 7. (P.C.) — Nick Mickoski a brisé une égalité en comptant à 5:31 de la troisième période, hier soir, conduisant ainsi les Black Hawks de Chicago à une victoire de 3-2 contre les Red Wings de Détroit, champions de la ligue Nationale de hockey, dans la première partie de la saison pour les deux clubs.

C'était la première défaite du Détroit dans une joute d'ouverture depuis 17 ans.

Les Hawks, qui ont fini en dernière position à la dernière saison, ont ainsi répété leur exploit de la dernière saison en vainquant les Red Wings à Détroit à leur première visite. Ils ne les avaient pas vaincus depuis ni sur leur glace ni à l'étranger.

Al Rollins a repoussé 40 lancers dans les filets des Hawks et n'a été déjoué que deux fois, alors que son club était à court d'un homme. Ted Lindsay a compté le premier but de la joute alors que Eddie Litzemberger purgeait une punition à la première période.

Puis, après que les Hawks eurent pris une avance de 2-1 vers la fin de la période sur des buts de Metro Prystai et Harry Watson, deux an-

ciens joueurs des Wings, Alex Delvecchio termina une attaque en force vers la fin de la deuxième reprise en comptant alors que Allan Stanley était au pénitencier. Ce fut un but chanceux, car Rollins glissa la rondelle par inadvertance dans son propre filet en voulant débayer.

Mais le grand gardien de buts fut impénétrable par la suite et Mickoski brisa l'égalité au début de la dernière période. Il s'appro-



AL ROLLINS

cha de la ligne bleue avec Marcel Pronovost accroché à lui et prit Glenn Hall en défaut.

CHICAGO — Buts, Rollins; défenses, Stanley, Wolf, Martin, Mortson, Fogolin; avants, Sullivan, Litzemberger, Watson, Skov, Leswick, Mickoski, Ciesla, Lalonde, L. Wilson, J. Wilson, McIntyre, Prystai.

DETROIT — Buts, Hall; défenses, Kelly, Goldham, Pronovost, Godfrey, Hollingworth, Hillman; avants, Reibel, Howe, Lindsay, Delvecchio, Chévrella, Dineen, Ullman, Bucyk, Toppazzini, Sandford, Pavelich.

Arbitre: Mehlenbacher; Juges des lignes: Hays, Morrison.
Première période
1-Détroit: Lindsay (Delvecchio, Howe) 2:16
2-Chicago: Prystai (Ciesla, J. Wilson) 4:49
3-Chicago: Watson (Prystai, Sullivan) 7:34
Punitions: Litzemberger 36, Howe 526.

Deuxième période
4-Détroit: Delvecchio (Howe, Kelly) 17:17
Punitions: Mortson 131, Pronovost 713, Litzemberger 800, Stanley 1705.

Troisième période
5-Chicago: Mickoski (Martin) 5:31
Punitions: Mortson, Goldham 731, Stanley 1501, Howe 1927.

Arrêts
Rollins 16 36 8 — 40
Hall 7 9 6 — 22

Jacques Giguère dirigera le club de l'Université

QUEBEC, (P.C.) — La commission des sports de l'Université Laval a annoncé hier que Jacques Giguère, classé 7e joueur au pays par la Canadian Lawn Tennis Association, a été nommé pour diriger l'équipe de tennis de l'Université une deuxième année.

Laval participera aux championnats interuniversitaires, rencontrant l'Université de Toronto, les 12, 13 et 14 octobre, à Toronto. Giguère détient un doctorat en chimie de Laval et est un ancien champion en simple de l'Université.

FORUM

Samedi, 8 octobre, à 8 h. 15 p.m.

Hockey Ligue Nationale

BOSTON

VS

CANADIENS

Sièges à \$1.50 dans la section Terrasse en vente samedi matin à 10 heures.

Un aérobis s'écrase sur une montagne: 66 morts

Le pire accident dans l'histoire de l'aviation commerciale des E.-Unis

LARAMIE, 7. (Paf) — Des alpinistes expérimentés affrontent aujourd'hui le froid et les vents piquants d'une montagne enneigée en vue de retrouver les corps des 66 victimes d'un accident d'avion survenu hier, le pire dans l'histoire de l'aviation commerciale des Etats-Unis.

Ils doivent tenter de se rendre jusqu'au versant sud du Medicine Bow Peak, dont le sommet s'élève à une altitude de 12,005 pieds. Ce versant a une inclinaison presque perpendiculaire; c'est là qu'un DC-4 des United Air Lines s'est écrasé hier, moins d'une heure après son envol de Denver en direction de Salt Lake City et de San Francisco. L'itinéraire qu'il devait parcourir comportait, mercredi soir, le départ de New-York.

Les chercheurs qui ont franchi jeudi de grandes étendues d'une neige épaisse ont dénombré 50 corps avant que la violence des vents jointe à l'obscurité naissante ne les obligeât à redescendre. Ils ont passé la nuit dans un camp dressé à moins d'un mille de la scène de la tragédie.

63 PASSAGERS

Le quadrimoteur portait un équipage de trois hommes ainsi que 63 passagers, dont 17 recrues des forces de l'Air et deux enfants.

On compte parmi les victimes cinq femmes du chœur Mormon Tabernacle de Salt Lake City, de retour d'une tournée de concerts en Europe.

Le nombre des morts surpasse celui d'un précédent désastre survenu le 24 juin 1950 au Lac Michigan. Un DC-4 avait alors, en s'écrasant, entraîné 58 personnes dans la mort.

Le pire des accidents aériens de tous genres reste cependant celui d'un C-124 de transport militaire qui s'écrasait en 1953 près de Tokio et fauchait 129 vies.

L'IDENTIFICATION

Le shérif John Terrill, qui a pris charge des opérations de recherche, a fait venir sur les lieux, à une quarantaine de milles de Laramie, Wyoming, l'outillage particulier dont ses hommes auront besoin. Seuls des montagnards expérimentés et les autorités gouvernementales auront droit d'accès aux environs, déclare-t-il, lorsqu'on commencera de palanquer les cadavres.

Ceux-ci seront ensuite transportés jusqu'à une auberge appartenant à l'université du Wyoming et située à six milles de distance. On y tentera de les identifier.

Le major Downey, de la patrouille aérienne civile du Wyoming, ainsi que le policier Ben Butler ont été les premiers rendus sur les lieux. Selon leurs constatations, l'aérobis n'a rencontré la

montagne qu'à 50 ou 70 pieds de son sommet.

L'explosion de l'huile et de l'essence a laissé deux grandes taches sur les murailles de granit, facilitant le repérage aérien.

Un morceau de l'appareil, dont une partie du tableau de bord, a été projeté à la pointe même du pic, en même temps qu'un par-dessus d'homme.

Le reste de l'appareil a dégringolé avec ses passagers environ 300 pieds plus bas, semant dans sa chute les corps et la ferraille.

Deux des victimes se sont échouées sur un glacier minuscule. Une douzaine d'autres se sont trouvées écrasées dans une section enflammée du fuselage qui a glissé dans une crevasse.

Trente-trois autres corps se sont amoncelés sur une corniche exigüe, couverte de neige.

Le seul débris qui ne soit pas méconnaissable est un morceau d'empennage. On a aussi découvert le stabilisateur de profondeur arborant les couleurs rouge, blanc et bleu de la United. Les roues de l'aérobis, de même que des pièces de moteur, sont éparpillées dans un rayon de 1,000 pieds du point de collision.

Le pilote, M. C. C. Cooke, était âgé de 34 ans et résidait en Californie. Il était depuis 12 ans à l'emploi de la compagnie. Il n'a contacté aucun aéroport entre le décollage et l'accident. Les avions de la Garde nationale du Wyoming ont les premiers dépistés les restes de son appareil.

Le Medicine Bow Peak est l'un des plus élevés de la chaîne Snowy.

L'Argentine demande au Paraguay de chasser Peron de son territoire

BUENOS AIRES, 7. (Paf) — L'Argentine a demandé au Paraguay, hier, de chasser Juan D. Peron de son territoire aussi bien que de l'Amérique du Sud.

Dans une note sévère, presque un ultimatum, le ministre des Affaires étrangères d'Argentine a déclaré que l'exil prolongé de Peron dans le Paraguay voisin pourrait "éveiller en lui le rêve de reprendre le pouvoir, ce qui serait dangereux bien qu'insensé".

L'Argentine a relevé les déclarations faites par Peron aux journaux disant qu'il se considère toujours président constitutionnel de l'Argentine.

BILAN LOURD

L'Argentine souligne qu'elle a autorisé le Paraguay à accorder asile à Peron en vertu de la tradition politique de l'Amérique du Sud. Mais

la note affirme "la responsabilité de Peron dans les incidents dramatiques des jours récents durant lesquels des milliers de gens ont perdu la vie..."

Le gouvernement révolutionnaire n'a pas révélé le bilan des victimes du soulèvement du mois dernier. C'est la première allusion officielle au coût de la déposition de Peron.

La note dit que le gouvernement nouveau dirigé par Eduardo Lonardi est "fermement établi et qu'il n'y a aucun danger que l'Argentine retombe dans l'état de choses passé".

COMPLICATIONS DANGEREUSES

Mais, ajoute-t-elle, "il ne fait aucun doute que la présence de l'ex-président Peron dans un pays du continent peut provoquer des complications dangereuses... Le gouvernement argentin considère que l'exil du général Peron dans tout pays hors de ce continent ne peut que contribuer à la tranquillité interne de l'Argentine."

Mercredi, le président du Paraguay affirmait aux journalistes que son pays respectera tous ses devoirs en accordant un asile à Peron.

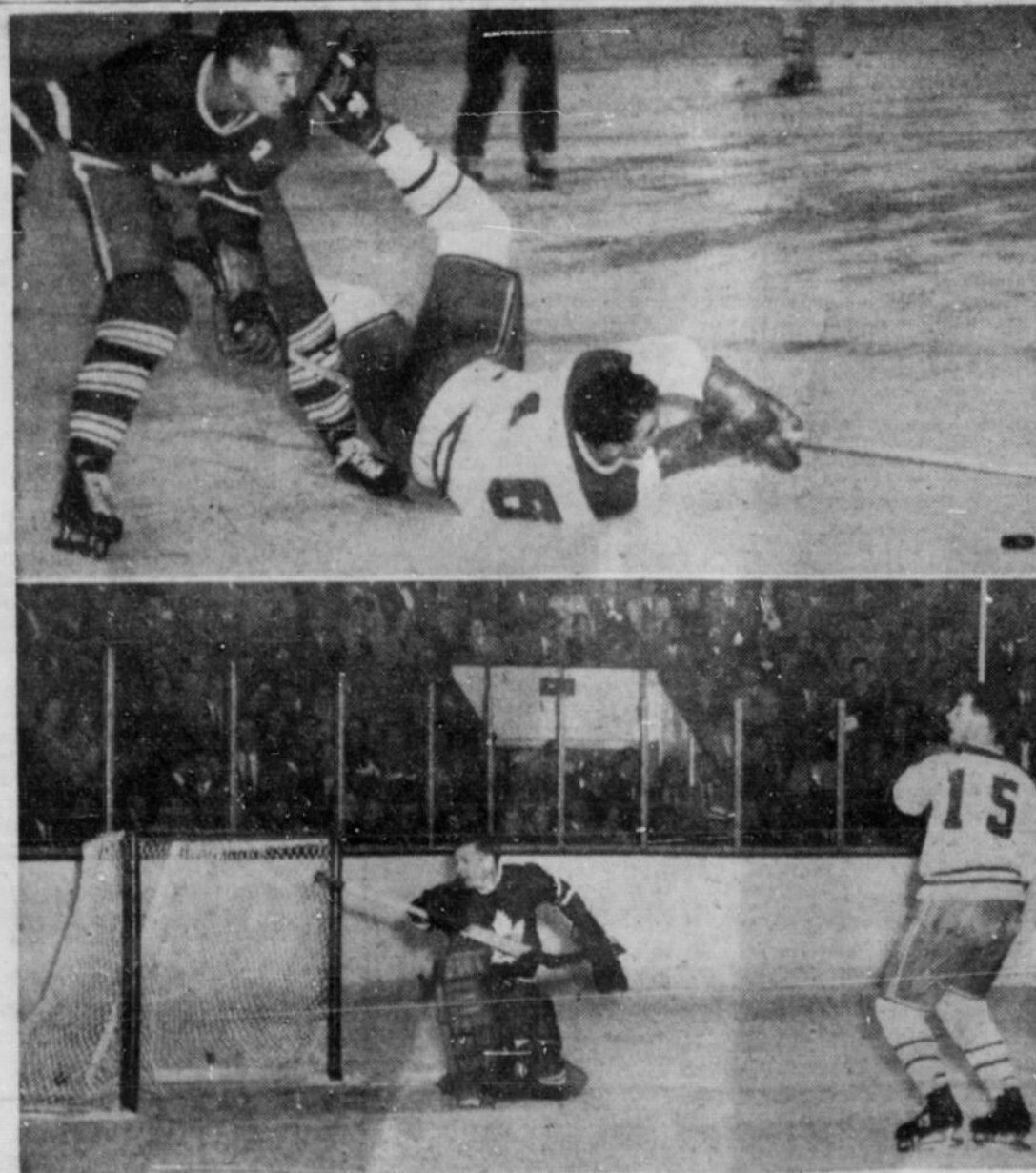
L'emploi en G.-B.

LONDRES, 7. (Reuters f.) — Le ministère du Travail annonce aujourd'hui une hausse dans le nombre des sans-emploi de même qu'une hausse dans le nombre des travailleurs en Grande-Bretagne. Une hausse de 90,000 chez les travailleurs est attribuée principalement à l'emploi des étudiants qui ont quitté les écoles.

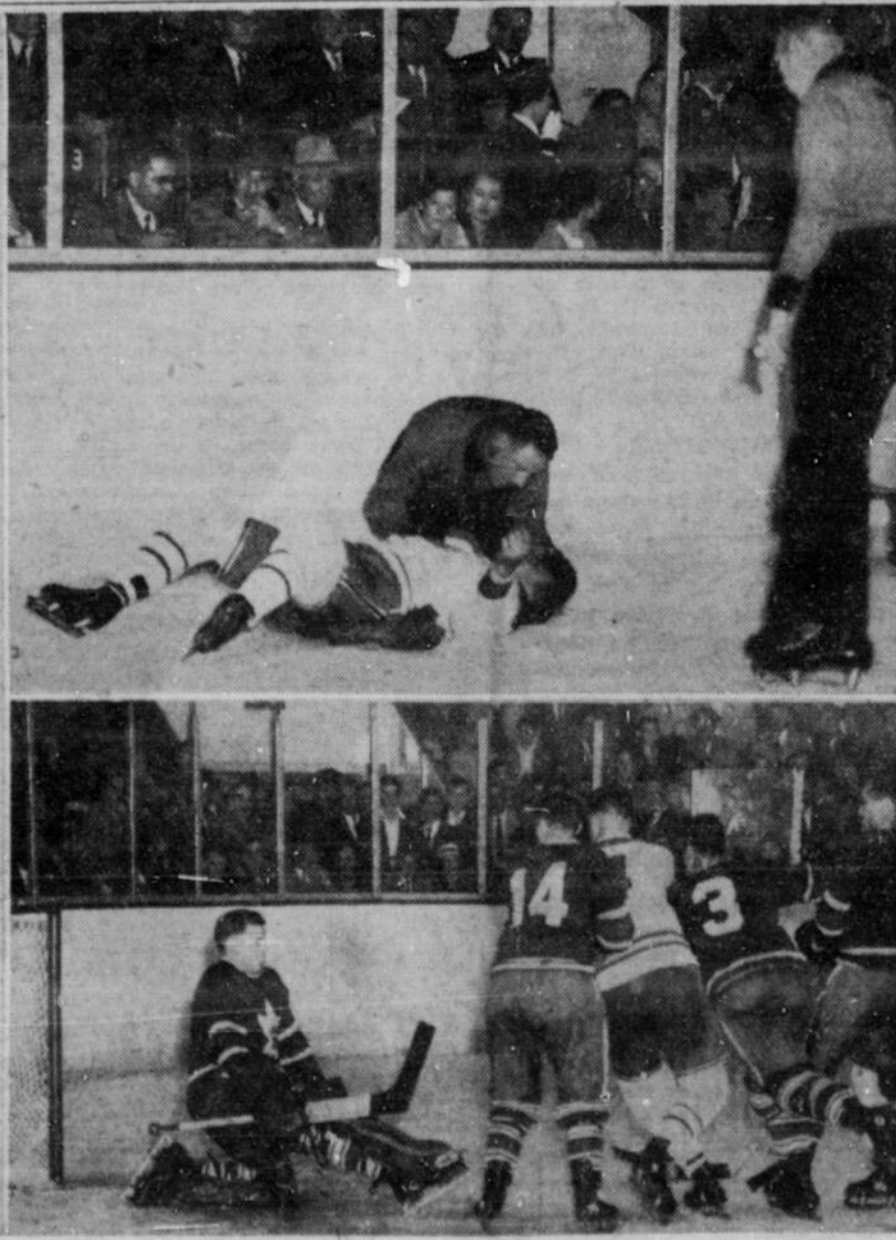
Nouveau premier ministre en Grèce

ATHENES, 7. (Reuters f.) — Constantine Karamanlis, âgé de 45 ans, a assumé hier le poste de premier ministre de la Grèce, succédant au feld-maréchal Alexandre Papagos, décédé mardi.

Le roi Paul a procédé rapidement à l'installation de Karamanlis et de son cabinet alors que l'opposition se plaignait en disant qu'il aurait dû nommer un gouvernement provisoire et ordonner une élection générale.



LES CANADIENS ONT BIEN DEBUTE LEUR NOUVELLE SAISON, hier soir, alors qu'ils ont blanchi les Leafs de Toronto, 2 à 0, au Forum. La victoire a cependant été très coûteuse au club de Toe Blake qui a perdu les services de Bernard Geoffrion pour une période indéfinie. Dans la photo-montage ci-haut, on distingue, en haut, à gauche le joueur de défense Jimmy Thomson qui fait trébucher la jeune recrue Henri Richard. A droite, le champion compteur de la ligue Nationale Bernard



Geoffrion étendu sur la glace à la suite d'une rude mise en échec par Larry Cahan. Geoffrion a été transporté sur une civière à l'hôpital. En bas, à gauche, Bert Olmstead compte le premier but du Canadien. A droite, une mêlée non loin des buts de Lumley. On distingue (14) Rudy Migay, (4) Jean Béliveau, (3) Jimm Morrisson, (2) Jimmy Thomson.

(Photos Jacques Doyon—La Patrie)